This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

VCH Pa... ... ...

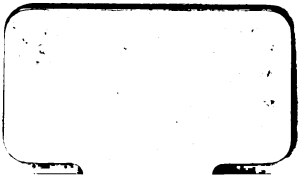

LA VIE
DE
MONSIEUR L'ABBÉ
DE CHOISY
DE
L'ACADÉMIE FRANÇOISE.

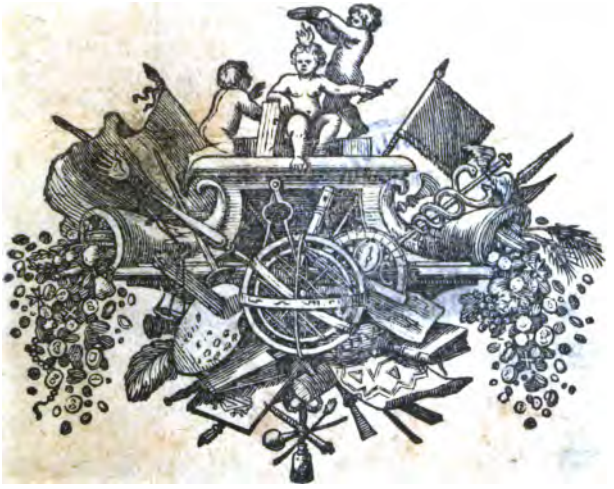

A LAUSANNE & à GENEVE,
Chez MARC-MICHEL BOUSQUET
& COMPAGNIE.

MDCCXLII.

TAYLOR INSTITUTION
LIBRARY
23 JUN 1952
UNIVERSITY OF OXFORD

PREFACE
DE
L'EDITEUR.

SI jamais Ouvrage a été donné au Public, ſans la participation de l'Auteur, j'oſe avancer que c'eſt la Vie de Monſieur l'Abbé De Choisy, *& que l'Ecrivain de cette Hiſtoire m'eſt entièrement inconnu. Quand je dirai de quelle manière cet Ecrit eſt venu juſqu'à moi, on prendra peut-être pour une fiction ce qui eſt vrai à la lettre. Quoiqu'il en ſoit, je ne puis me diſpenſer d'en inſtruire*

le Lecteur, afin qu'il puisse mieux juger de la nature du Livre que je lui présente.

ETANT *allé voir, l'Automne dernière, un de mes Amis à la Campagne, il me dit, dans une conversation sur la Littérature, qu'il lui étoit tombé depuis peu entre les mains, un Manuscrit, dont l'écriture étoit si mauvaise, qu'il n'en avoit pû lire deux lignes de suite; & me conta par quelle avanture il possedoit ce Manuscrit.*

UN *Gentil-homme s'étoit égaré quelques mois auparavant, dans un Bois, où la nuit le surprit inopinément. Après avoir long-tems marché, il apperçut enfin, à la faveur de la Lune, le Château de mon Ami, où il n'eut pas de peine à se rendre. Celui-ci le reçut avec sa politesse ordinaire, & tâcha de*

lui

lui faire oublier la fatigue qu'il avoit eſſuyée avant que d'arriver. Ce Gentil-homme preſſé de continuer ſa route, partit le lendemain matin. Ce jour-là même, les Domeſtiques de mon Ami, lui dirent, qu'ils avoient trouvé un Livre écrit à la main, dans la chambre que ce Gentil-homme avoit occupée. Il ſe fit apporter ce Manuſcrit, où il lut d'abord ce Titre, en aſſez bons caractères : La Vie de Mr. l'Abbé de Choiſy, &c. ; *mais il lui fut impoſſible d'aller plus loin, tant cet Ouvrage avoit été écrit à la hâte.*

Lui *ayant témoigné quelque déſir de le voir, il me le montra, & même m'en fit préſent. Ce ne fut qu'après un tems conſidérable que je vins à bout de le déchiffrer; car il étoit défiguré par un grand*

nombre de ratures & de transpositions.

JE *le trouvai assez curieux, pour croire qu'il feroit plaisir au Public. J'avouë cependant qu'il s'y est glissé quelques fautes. Il y est dit, par exemple, dans le prémier Livre* *, *que les frères de Monsieur l'Abbé de Choisy le firent émanciper*, afin de n'avoir pas un Tuteur incommode, avec lequel il eût fallu discuter toutes les affaires de la maison, dans le partage des biens maternels. *Si l'Auteur étoit Jurisconsulte, il sauroit que la présence du Tuteur est absolument nécessaire, pour faire le partage d'un Mineur, quoiqu'émancipé.*

TOUT *à la fin du dernier Livre, on avance que la Comtesse des Barres (c'est-à-dire, Monsieur l'Abbé*

* Page 15.

l'Abbé de Choisy) n'avoit que vingt trois ans, quand Roselie *fut mariée. Un peu plus d'attention auroit fait appercevoir cette erreur. L'Abbé de Choisy vint au monde le seize d'Août* 1644. *&, de l'aveu de l'Auteur, Monsieur le Dauphin, né le prémier de Novembre* 1661. *avoit environ douze ans, quand l'Abbé de Choisy reçut de Monsieur de Montauzier, Gouverneur de ce Prince, la reprimende* † *qui l'engagea à se retirer à Bourges, où il prit le nom de la Comtesse des Barres. Or, ce ne fut qu'après avoir long-tems porté ce nom, qu'il maria Roselie, dont il avoit eû un enfant. D'où il résulte qu'il étoit au moins âgé de trente ans, lorsque* du Rosan *épousa cette Comédienne. Je n'insiste pas davantage, parce que cette*

† Page 22.

crû que ces Sources abondantes fuſſent des ſecours ſuffiſans pour réüſſir. Il a tiré de quelques Livres, que bien des perſonnes ne s'aviſeront pas de conſulter pour cela, une aſſez grande quantité de traits agréables, qui, en embelliſſant ſon Ouvrage, caracteriſent ſon Héros, & prouvent l'exactitude de ſes recherches.

J'ESPERE *que ce Livre ſera d'autant plus de plaiſir, qu'il nous préſente la clé de l'Hiſtoire de la Comteſſe des Barres, qu'on lit communément, ſans l'entendre, & ſans s'imaginer qu'elle contienne des particularités curieuſes ſur Monſieur l'Abbé de Choiſy. Moi-même j'avouë que je ne l'avois pas compriſe d'abord. Je puis dire, que l'ayant reluë, apres la vie de Mr. l'Abbé de Choiſy, elle m'a donné*

une

a-t-il voulu entendre une conformité d'eſprit, de goût, d'humeur, &c. *En quoi je craindrois même qu'il ne ſe fût trompé.*

DANS *le prémier Livre, on repréſente l'Abbé de Choiſy, comme* né pour aimer des Comédiennes; *il ne paroît pas cependant, par ſa Vie, qu'il en ait aimé plus d'une. Oſerai-je dire ce que je penſe de cet Ouvrage? Je crois que l'Auteur n'a pas parlé de toutes les actions de ſon Héros qui méritoient d'être rapportées. Ce n'eſt pas qu'il ait dépendu de lui, d'acquerir de plus grandes lumières ſur Monſieur l'Abbé de Choiſy. Il eſt aiſé de voir qu'il n'a rien épargné, pour traiter ſon ſujet à fond. S'il a profité habilement des Mémoires de l'Abbé de Choiſy, & de l'Hiſtoire de la Comteſſe des Barres, il n'a pas*

quelques avantures de Monſieur l'Abbé de Choiſy ; *& en rendant compte de l'Hiſtoire de la Comteſſe des Barres*, d'avoir mis en œuvre ces Fragmens (*de la Vie de Monſieur de Choiſy*) d'une manière, qui, en le caractériſant, ne donne aucune atteinte à la pudeur & aux bonnes mœurs.

JE *ne ſais ſi le voile dont il a couvert la turpitude des actions dont il parle, n'étoit pas trop épais. Quoiqu'il en ſoit, j'ai crû faire plaiſir au Lecteur de le rendre plus délié. Encore une fois, j'en demande pardon à l'Auteur, qui m'a paru d'une vertu rigide, & qui, je crois, a été tenté pluſieurs fois, dans la compoſition de ſon Ouvrage, de ſupprimer l'Hiſtoire de la Comteſſe des Barres.*

SES

Ses *réflexions ſont courtes, mais telles qu'on les demande d'un Hiſtorien qui doit inſpirer de l'amour pour la vertu, & de l'horreur pour le vice. Je crains d'avoir péché moi-même contre cette maxime, dans les traits que j'ai ajoûtés à ce Livre. J'ôſe dire cependant, que, dans toutes les licences que j'ai priſes, je n'ai jamais perdu de vuë les loix de la bienſéance. „ Il eſt conſ-„ tant, dit un célèbre Auteur* (1), *„ que les hommes ſont convenus, „ que la même choſe étant expri-„ mée par de certains termes, elle „ ne bleſſeroit pas la pudeur, &, „ qu'étant exprimée par d'autres, „ elle la bleſſeroit. Dans toutes les „ Langues policées, il y a de certains „ termes que l'uſage a voulu qui „ fuſſent*

(1) Monſieur *Arnauld*, dans ſa Lettre à *Perrault*, ſur la Dixième Satire de *Deſpréaux*.

„ *fussent regardés comme deshonnê-*
„ *tes, & dont on ne pourroit se*
„ *servir, sans blesser la pudeur;*
„ *& il y en a d'autres qui signifiant*
„ *la même chose, ou les mêmes ac-*
„ *tions, mais d'une manière moins*
„ *grossière, & pour ainsi dire plus*
„ *voilée, ne sont point censez des-*
„ *honnêtes. Et il falloit bien que*
„ *cela fût ainsi. Car; si certaines*
„ *choses qui font rougir, quand on*
„ *les exprime trop grossièrement,*
„ *ne pouvoient être signifiées par*
„ *d'autres termes, dont la pudeur*
„ *n'est point offensée; il y a de cer-*
„ *tains vices dont on n'auroit point*
„ *pû parler, quelque nécessité qu'on*
„ *en eût, pour en donner de l'hor-*
„ *reur, & pour les faire éviter.*
„ *Personne, dit Ciceron, ne se bles-*
„ *soit d'entendre dire :* Virginem
„ me quondam invitam, is per

„ vim

„ vim violat. *Au lieu que, ſi on* „ *ſe fût ſervi d'un autre mot, que* „ *Ciceron laiſſe ſousentendre, &* „ *qu'il n'a eû garde d'écrire,* ne- „ mo, *dit-il,* tuliſſet, *perſonne* „ *ne l'auroit pû ſouffrir.* "

Si l'on trouve que je me ſuis quelquefois écarté de ces loix, je répondrai que l'Auteur lui-même m'en a fourni l'occaſion, quoiqu'innocemment. Un Critique a reproché à Monſieur Arnauld, qu'en s'exprimant, comme il a fait, il a donné lieu de chercher le mot, que Ciceron a ſouſentendu. De même, l'Auteur de l'Ouvrage, qu'on va lire; en parlant de l'Hiſtoire de la Comteſſes des Barres, ainſi que ſon ſujet l'exigeoit, m'a engagé à relire cette petite Hiſtoire, & à mettre à profit quelques traits, que, par une délicateſſe trop ſcrupuleuſe, il avoit jugé à propos de ſuppri-

mer. Mais je ne crois pas que dans ce Livre, on apperçoive rien, qui approche de la licence de quelques Ecrivains Modernes, dont les productions pernicieuſes ne ſemblent voir la lumière, que pour inſulter à la vertu, & faire rougir la pudeur. Il y a, d'ailleurs, bien de la difference entre la nature de l'Hiſtoire, dont on ne peut bannir certains traits, ſans pécher contre les loix que preſcrit ce genre de Littérature; & la nature du Roman, où l'on a la liberté de ne dire préciſément que ce que l'on veut. Je ne dis rien de l'impartialité, qui règne dans cet Ouvrage. Un Lecteur éclairé la ſentira aiſément. Les Hiſtoriens ſont ordinairement les Panégyriſtes de ceux, dont ils écrivent la Vie. Peut-être trouvera-t-on, que l'Auteur eſt tombé quelquefois dans un défaut oppoſé.

LA

LA VIE
DE
MONSIEUR L'ABBÉ
DE CHOISY,
DE L'ACADEMIE FRANÇOISE.
A
MONSIEUR D*. T***.
LIVRE PREMIER.

MONSIEUR,

LORSQUE vous m'engagez à travailler à l'Hiſtoire de *Monſieur* L'ABBE' DE CHOISY, vous me ſuppoſez, ſans doute, les talens néceſſaires pour y réüſſir. Mais, pour moi, qui me ſens dépourvû des qua-

lités qu'on exige dans un Hiſtorien, comment aurai-je le courage de tenter une entrepriſe au deſſus de mes forces? Ne ſeroit-ce pas m'expoſer à la perte de l'eſtime, dont vous m'honorez, vous, MONSIEUR, dont le goût eſt ſi fin, & ſi ſûr, que peu de fautes, dans les Ouvrages d'eſprit, échappent à la juſteſſe de votre diſcernement, & à la délicateſſe de votre critique. Trop heureux, cependant, ſi, en riſquant les ſentimens avantageux que vous avez bien voulu prendre pour moi, je regagne du côté de l'amitié, ce que j'appréhende de perdre du côté de l'eſtime!

J'ôse m'embarquer avec cette confiance; mais elle ne me raſſure pas entièrement. Moi, qui connois peu l'Amour, il faut que je vous développe une partie de ſes Myſtères! Encore ſi j'avois à raconter des actions illuſtres, à parler d'un Général d'Armée, d'un Miniſtre d'Etat; peut-être que la grandeur de la matière m'animeroit, & me feroit trouver de tems-en-tems, des penſées, & des expreſſions dignes de mon ſujet.

Mais quel eſt le Héros, dont vous voulez que je vous trace le Portrait? Un Abbé de Cour.

Car

Car il eſt des Héros de plus d'une manière ;
Il en eſt de Juſtice, il en eſt de Breviaire.

QUE dis-je, un Abbé de Cour ? Une Coquette, qui avoit mille fois plus de goût pour les moûches & les rubans, mille fois plus de déſir de plaire, que les Coquettes de profeſſion. De ſorte qu'on pourroit dire, que la Nature s'étoit trompée, & qu'elle en avoit voulu faire une femme.

Dum dubitat Natura, marem, faceret-ne puellam,
Factus es, ô pulcher, pene puella, puer (1).

NE croyez-pas pourtant, *Monſieur*, que la Galanterie dominera uniquement dans cette Hiſtoire. Il y aura place pour la Littérature Sacrée, & pour la Littérature Prophane, [car je ſçais avec quelle ardeur vous aimez les Lettres.] J'y parlerai d'une Miſſion, qui porta mon Héros au bout du Monde, dans un tems, où, ſelon toutes les apparences, à peine croyoit-il en Dieu.

PEUT-être que votre curioſité ſera ſatisfaite par cette diverſité d'objets, & que vous préférerez les ſolides agrémens de la vérité, aux fictions, ſouvent inſipides, preſque toujours dangereuſes, des Romans. Je me ferai une Religion, de ne rien avancer de faux ſur celui dont je vais écrire la

(1) AUSON. *Epigram. CV.*

Vie. J'ôserai dire tout ce qui est vrai ; sans préjudice, toutefois, du droit que je me réserve, de passer légèrement, & de tirer le rideau sur certaines avantures, qui exciteroient votre indignation, si je n'avois soin de les couvrir d'une gaze, qui en cachera un peu la turpitude.

Après ce Préambule, que j'ai crû nécessaire, je ne veux pas m'arrêter davantage ; & je me hâte d'ouvrir la carrière, où vous m'ordonnez de courir.

FRANÇOIS

FRANÇOIS-TIMOLEON DE CHOISY, naquit à Paris, le seize d'Aoust mille six cent quarante-quatre, & fut tenu sur les Fonds Baptismaux, par *Monsieur* LE ROY, Cousin de son Père, & prémier Commis de *Monsieur le Tellier*, Intendant des Finances. Monsieur le Roy étoit un homme d'une vertu consommée, dont l'emploi, quoique plus élevé, que celui des Commis d'aujourd'hui, étoit fort au dessous de son mérite. Il s'étoit rendu digne de l'estime du Cardinal Mazarin, & fût devenu infailliblement Secretaire d'Etat, s'il eût survécû à Monsieur le Tellier. On croit même, que lorsqu'il mourut, il commençoit à donner de la jalousie à son Maître.

MONSIEUR l'Abbé de Choisy eut pour Père N. de Choisy, Chancelier de Gaston, Duc d'Orléans, Frère du Roi Louis XIII. Ce Magistrat eut, en mille six cent vingt-deux, des Lettres de Conseiller d'Etat, à son retour d'Allemagne, où il conclut plusieurs Traités avec différens Princes. Il passa sa vie dans les Intendances de Provinces, & d'Armées, ou dans les Ambassades. Ce fut lui, qui traita avec la fameuse Landgravine de Hesse. On lui avoit donné pouvoir, dans ses Instructions, d'offrir à cette Princesse, jusques à quatre cens mil-

le écus, & il n'en avoit donné que deux cens mille. Mais n'ayant point d'argent comptant, il alla en Hollande emprunter cette ſomme, dont il ne fut rembourcé que ſix ans après. Ce n'eſt pas la ſeule injuſtice qu'il ait eſſuyée. A la mort de MONSIEUR, il perdit ſa Charge de Chancelier, qui lui avoit couté cent mille écus.

QUOIQUE Monſieur de Choiſy eût toujours été fidèle au Roi, pendant les fureurs des Barricades, cependant le Cardinal Mazarin, qu'il n'avoit jamais cultivé, l'accuſa, mais ſans fruit, d'avoir voulu faire révolter le Languedoc, après la retraite de MONSIEUR à Blois. La Princeſſe Marie de Gonzague, qui fut depuis Reine de Pologne, avoit promis à Madame de Choiſy, dont elle étoit intime Amie, de faire ſon Mari Garde des Sceaux: mais elle n'eut pas aſſez de crédit, pour exécuter ce projet.

LE Père de Monſieur l'Abbé de Choiſy, étoit fils d'un Provincial, qui fut introduit à la Cour, d'une manière aſſez extraordinaire. Voici comment la choſe arriva. Il revenoit d'une petite Terre, nommée Balleroy qu'il avoit en Normandie. Etant arrivé à Meulan, le Marquis d'O, alors Sur-Intendant des Finances, ſurvint en même tems dans l'Hôtellerie. Ils font connoiſ-

ſance,

fance, ſoupent enſemble, joüent aux échets. Monſieur de Choiſy, qui n'étoit pas ſot, ſe laiſſe donner mât. Le Sur-Intendant le trouva ſi fort à ſon gré, & fut ſi content de la capacité qu'il lui montra, dans une longue converſation, qu'ils eurent entr'eux, qu'il l'introduiſit à la Cour, & l'employa depuis, dans les affaires les plus importantes, ſans que ſon nom parût jamais dans aucun Traité. Le Roi Henri III. le fit Conſeiller d'Etat. Monſieur de Choiſy fut fort aimé de ce Monarque, de même que de ſon Succeſſeur, Henri le Grand. Ces deux Princes l'admettoient à leurs Jeux, & à leurs divertiſſemens, ſi nous en croyons les Mémoires de Monſieur de Baſſompierre.

REVENONS à Monſieur l'Abbé de Choiſy. Sa Mère étoit de la Maiſon de Hurault de l'Hoſpital, & arrière petite fille du fameux Chancelier de ce nom. Cette illuſtre Mère, dit un Académicien François (2), comparable aux Cornélies, qui parloit ſa Langue avec tant de grace & de pureté, fit ſucer à ſon fils, l'éloquence

(2) Voyez la Réponſe au Diſcours de l'Abbé de Choiſy, lorſqu'il fut reçu à l'Académie Françoiſe, le 25. Avril 1687. On pourroit encore conſulter, au ſujet de Madame de Choiſy, les Mémoires attribués à Monſieur d'Artagnan, *Tome III. pag.* 76. de l'Edition de Cologne 1701. s'il étoit prudent de ſe fier à ces Mémoires.

avec le lait, & l'éleva entre les bras, & dans le sein des Muses mêmes.

Ce Panégyrique n'a rien que de vrai. Madame de Choisy étoit une femme distinguée par sa politesse, & par son esprit; qualités, qui lui attirèrent l'estime de toute la Cour. Le Roi Louis XIV. avoit beaucoup de confiance en elle. Il paroit qu'elle étoit elle-même, assez persuadée de son mérite. *Sire*, disoit-elle un jour au Roi, avec hardiesse, pour ne pas dire avec effronterie, *voulez-vous devenir honnête homme? Ayez souvent des conversations avec moi.* Il crut son conseil, & il lui donnoit, deux fois la semaine, des audiences règlées qu'il payoit par une pension de huit mille livres. Elle ne fut pas insensible aux bontés de ce Prince. Plus par reconnoissance, que par intérêt pour ses enfans, elle ne cessoit de leur recommander de s'attacher au Roi, préférablement à tout autre Protecteur, & de ne s'écarter jamais de la fidélité, qu'ils lui devoient. *Mes enfans*, leur disoit-elle quelquefois, *il n'y a rien de tel, que le gros de l'arbre.*

Cette Dame, plus par son esprit, & par ses manières nobles & engageantes, que par l'état de sa fortune, étoit initiée dans les secrets de la Cour. La Reine Anne d'Au-

d'Autriche l'honoroit de ſa bienveillance. Madame de Choiſy avoit un commerce règlé avec la Reine de Pologne, Marie de Gonzague; avec Madame Royale de Savoye, Chriſtine de France; avec la fameuſe Reine de Suéde, & avec pluſieurs Princeſſes d'Allemagne, qui, dans toutes les occaſions, lui témoignoient une amitié particulière.

QUOIQU'ELLE eût une tendreſſe infinie pour ſes enfans, elle avoit le ſecret de s'en faire craindre & reſpecter. Rien ne marque mieux la fermeté de ſon caractère, que l'avanture ſuivante.

LE Duc d'Albret, qui fut depuis le Cardinal de Bouillon, eut un jour une querelle au Collége avec l'Abbé d'Harcourt. „Le lendemain, dit Monſieur l'Abbé de „Choiſy, ma Mère me demanda ſi j'avois „été voir le Duc d'Albret. Je lui dis que „non, & que l'Abbé d'Harcourt étoit de „mes Amis. Elle penſa me manger. *Com-* „*ment*, dit-elle, *le Neveu de Monſieur de* „*Turenne! Courez vite chés lui, ou ſortez* „*de chés moi.* C'étoit une maîtreſſe femme. „J'y allai, & depuis ce jour-là, j'ai tou-„jours été attaché à lui."

JE ne diſſimulerai pas cependant que ces qualités étoient un peu éclipſées par des défauts

fauts assez considérables. Elle prêchoit souvent la modestie à ses enfans ; mais je ne sçais si elle ne s'en écartoit pas quelque fois elle-même, par une suite de la fausse idée, qu'elle s'étoit formée de la Noblesse de Robe. *Ecoutez, mon fils*, disoit-elle souvent à l'Abbé de Choisy, *ne soyez point glorieux, & songez que vous n'êtes qu'un Bourgeois. Je sçais bien, que vos Pères, que vos Grands-Pères, ont été Maistres des Requêtes, Conseillers d'Etat. Mais apprenez de moi, qu'en France, on ne reconnoit de Noblesse, que celle de l'Epée. La Nation guerrière a mis la gloire dans les Armes. Or, mon fils, pour n'être point glorieux, ne voyez jamais, que des Gens de Qualité. Allez passer l'après-dinée avec les petits de Lesdiguières, le Marquis de Villeroi, le Comte de Guiche, Louvigny. Vous vous accoutumerez de bonne heure à la complaisance, & il vous en restera, toute votre vie, un air de civilité, qui vous fera aimer de tout le monde.*

„ ELLE me faisoit pratiquer ces leçons, „ dit Monsieur l'Abbé de Choisy ; & il est „ arrivé, qu'à la réserve de mes Parens, qu'il „ faut bien voir malgré qu'on en ait, je „ ne vois pas un homme de Robe. Il faut „ que je passe ma vie à la Cour avec mes „ Amis, ou dans mon Cabinet avec mes „ Livres. "

CE

CE langage, quelque extraordinaire qu'il ſoit, paroîtroit moins étrange dans la bouche d'un Gentil-homme Campagnard, qui s'imagine illuſtrer ſa Nobleſſe, en paſſant ſa vie dans l'indolence, & dans les plaiſirs; & qui croiroit déroger, s'il prenoit parti dans la Robe. Mais que le Deſcendant d'un grand nombre de Magiſtrats du prémier Ordre, ait eû une idée ſi ſingulière; c'eſt ce qu'on auroit peine à ſe perſuader, ſi l'on n'étoit inſtruit de pluſieurs autres traits de bizarrerie de celui dont j'écris l'Hiſtoire. Dans tous les tems, il y a eû parmi les Magiſtrats, des Seigneurs d'une ancienne Nobleſſe. Pour s'en convaincre, il n'y auroit, s'il étoit néceſſaire, qu'à faire une revuë des noms les plus illuſtres, qu'on trouve dans les Régiſtres du Parlement de Paris, & même de ceux des Provinces.

ON pardonneroit facilement à Madame de Choiſy, d'avoir élevé ſon fils dans de pareils ſentimens, ſi elle ne lui eût fait ſucer avec le lait, de mauvaiſes habitudes, qui ont nui, preſque également, à la réputation de l'un & de l'autre.

CETTE femme, qui étoit en rélation avec tous les Grands du Royaume, & qui recevoit toute la Cour chez elle, avoit beaucoup de tendreſſe pour ſes enfans.

L'Aîné

L'Ainé fut pourvû d'une Charge de Conſeiller au Parlement de Toulouſe. Le ſecond, nommé de Balleroy, avoit un Régiment, & Monſieur de Turenne, intime Ami de Madame de Choiſy, le faiſoit valoir en toute occaſion. Un troiſiéme étoit Intendant de Lorraine & de Commercy. L'Abbé de Choiſy étoit le Cadet. Sa Mère, qui dans un âge aſſez peu avancé, avoit perdu ſon Mari, deſtina d'abord ſon Cadet à l'Egliſe, & lui fit prendre le petit collet. Elle l'avoit mis au monde à quarante ans paſſés, & l'aimoit plus que tous ſes autres enfans, parce qu'il la faiſoit paroître jeune, & qu'elle vouloit encore paroître belle. Cette Dame avoit un amour ſi aveugle pour lui, qu'elle bannit de ſa maiſon, clou de girofle, muſcade, &c. de peur qu'il ne s'échauffât. Par une fauſſe tendreſſe, elle l'éleva comme une Demoiſelle. *Le moyen, après cela*, dit-il lui-même, *de faire un grand Homme.* „ Ma Mère, ajoûte-t-il, avoit tant „ de foibleſſe pour moi, qu'elle étoit con„ tinuellement à m'ajuſter. Elle m'avoit eû „ à plus de quarante ans; & comme elle „ vouloit abſolument encore être belle, un „ enfant de huit à neuf ans, qu'elle menoit „ par tout, la faiſoit paroître encore jeune. „ On m'habilloit en fille, toutes les fois

„ que

„ que Monſieur le Duc d'Orléans venoit
„ au logis, & il y venoit, au moins, deux
„ ou trois fois la ſemaine. J'avois les oreil-
„ les percées; des diamans, des moûches,
„ & toutes les autres petites affeteries, aux-
„ quelles on s'accoutume fort aiſément, &
„ dont on ſe défait auſſi fort difficilement.
„ MONSIEUR, qui aimoit auſſi tout cela,
„ me faiſoit toujours cent amitiés, dès qu'il
„ arrivoit, ſuivi des Nièces du Cardinal
„ Mazarin, & de quelques Filles de la
„ Reine. On le mettoit à la toilette, on
„ le coëffoit; il avoit un corps pour lui con-
„ ſerver ſa taille: le corps étoit en brode-
„ rie. On lui ôtoit ſon Juſte-au-corps,
„ pour lui mettre un manteau de femme,
„ & des juppes. Tout cela ſe faiſoit, diſoit-
„ on, par l'ordre du Cardinal, qui vouloit
„ le rendre efféminé, de peur qu'il ne fit
„ de la peine au Roi, comme Gaſton avoit
„ fait à Louis XIII. Quand MONSIEUR
„ étoit habillé & paré, on jouoit à la petite
„ Priſme, c'étoit le jeu à la mode; & ſur
„ les ſept heures, on apportoit la collation;
„ mais il ne paroiſſoit point de Valets. J'al-
„ lois à la porte de la chambre prendre les
„ plats, & les mettois ſur des guéridons au
„ tour de la table. Je donnois à boire,
„ dont j'étois aſſez payé par quelque baiſer

„ au

„ au front, dont ces Dames m'honoroient. „ Madame de Brancas y amenoit ſouvent „ ſa fille, qui a été depuis la Princeſſe d'Har„ court. Elle m'aidoit à faire ce petit mé„ nage. Mais quoiqu'elle fût fort belle, les „ Filles de la Reine m'aimoient mieux qu'el„ le, ſans doute, parce que, malgré les cor„ nettes & les juppes, elles ſentoient en moi „ quelque choſe de maſculin. "

SI nous l'en croyons, on lui trouvoit beaucoup de grace, habillé en fille. Il n'avoit point de barbe. On avoit eû ſoin, dès l'âge de cinq ou ſix ans, de le frotter, tous les jours, avec une certaine eau, qui fait mourir le poil dans ſa racine, pourvû qu'on s'y prenne de bonne heure. Ses cheveux noirs faiſoient paroître ſon teint aſſez beau, quoi-qu'il ne l'eût pas fort blanc.

TELLE fut la vie qu'il mena juſqu'à dix-huit ans. Il la quitta pendant quelques années; mais il la reprit bien-tôt, & vérifia l'axiome d'Horace:

Quo ſemel eſt imbuta recens, ſervabit odorem
Teſta diu.

APRES la mort de ſa Mère, il continua de s'habiller en femme. Il n'étoit jamais autrement à la maiſon; & on l'a vû juſques dans la vieilleſſe, & même juſques à la mort, habillé

billé de cette manière, dans les Compagnies, & même à l'Eglise.

Il étoit âgé de vingt-deux ans, quand Madame de Choisy mourut en mille six cens soixante-six (3). Elle jouissoit de plus de vingt-cinq mille livres de rente. Elle avoit eû cinquante mille écus en mariage; quatre mille francs de Douaire, qui faisoient un fond de quatre vingt mille livres; huit mille livres de pension du Roi, & six mille francs de la Reine de Pologne, son ancienne Amie. Cependant, elle ne laissa, en mourant, que douze cens livres d'argent comptant, des pierreries, des meubles, de la vaisselle d'argent; mais elle ne devoit pas un sol. L'Abbé de Choisy jouissoit alors de dix mille livres de rente de patrimoine, tant du côté de son Père, que du côté d'une Tante, qui l'avoit institué son héritier, & de quatorze mille livres de rente en Bénéfices.

Ses frères le firent émanciper, afin de n'avoir point un Tuteur incommode, avec lequel il eût fallu discuter toutes les affaires de la maison. Il les pressa dabord de faire le partage des biens de leur Mère. Ils y consentirent, comptant bien, qu'il ne les traiteroit pas à la rigueur, & qu'il renonceroit à quelques-uns de ses droits. Ils ne se trom-

(3) A l'âge de soixante deux ou trois ans.

trompèrent pas. Chaque frère eut à peu près, par les partages, ſoixante & dix mille francs de ſucceſſion. L'Abbé de Choiſy prit dans ſon lot, les pierreries pour vingt mille francs; pour huit mille francs de meubles, & ſix mille francs de vaiſſelle d'argent. Ce qui faiſoit trente quatre mille livres. Il lui en revenoit encore trente ſix mille, pour achever ſa portion; mais il les abandonna généreuſement à ſes frères, de même que tout ce qui étoit dû à ſa Mère, tant de ſes penſions, que de ſon Douaire. Ce qui montoit encore à la ſomme de quarante mille francs & plus. Tous les frères furent contens. L'Abbé de Choiſy étoit ravi d'avoir de belles pierreries. Il n'avoit jamais eû que des boucles d'oreilles de deux cens piſtoles, & quelques bagues; au lieu qu'il ſe voyoit des pendans d'oreille de dix mille francs, une croix de diamans de cinq mille francs, & trois belles bagues. C'étoit de quoi ſe parer, & *faire la belle*. Auſſi, ne manqua-t-il pas de bien faire valoir toutes ces précieuſes nippes.

Il fallut toutefois quitter des paſſe-tems ſi agréables, pour prendre des leçons en Sorbonne, où il fit briller plus d'une fois la vivacité de ſon eſprit. La veille, qu'il ſoutint ſon Acte de Tentative, qu'il dédia

au

au Roi, Monſieur de *Péréfixe*, Archevêque de Paris, qui avoit beaucoup d'amitié pour lui, & qui préſida à ſon Acte, l'alla trouver, & lui fit ſes trois Argumens; après quoi il lui dit : *Monſieur l'Abbé, vous ſçavez que l'Abbé le Tellier* (1), *qui eſt en licence, fait tout ce qu'il peut pour démonter ſes Répondans. Ses Docteurs lui font de bons Argumens, & ſon plaiſir eſt d'obliger le Préſident à prendre la parole. Je veux vous faire le plaiſir de ne point ouvrir la bouche. Deffendez-vous comme vous pourrez.* Il le fit, de même qu'il l'avoit dit. L'Abbé le *Tellier* eut beau crier, & demander juſtice au Préſident. *Je criois auſſi haut que lui*, dit l'Abbé de Choiſy; *& ſoit que j'euſſe raiſon, ou non, les Docteurs frappérent ſur les écoutes, & lui impoſérent ſilence.*

L'ABBE' de Choiſy, après la mort de ſa mère, ne ſe voyant contraint de perſonne, [car deux de ſes fréres réſidoient en Province, & l'autre paſſoit ſa vie à l'Armée, même pendant l'hyver] ne garda plus aucune meſure, & ſe livra tout entier à ſon penchant. Un jour qu'il étoit allé voir Madame de la Fayette, à laquelle il rendoit de fréquentes viſites, cette Dame l'ayant

(1) *Charles Maurice le Tellier*, depuis Archevêque de *Rheims*.

trouvé fort ajuſté, avec des pendans d'oreilles & des moûches, lui dit que ce n'en étoit pas la mode pour les hommes, & qu'il ſeroit bien mieux de s'habiller tout-à-fait en femme. Appuyé d'un ſuffrage de cette conſéquence, il ſe fit tailler les cheveux, pour être mieux coëffé. Il en avoit extrêmement, & il en falloit beaucoup en ce tems-là, quand on ne vouloit rien emprunter. On portoit ſur le front de petites boucles, de groſſes au côté du viſage, & tout au tour de la tête un gros bourlet de cheveux, cordonné avec des rubans, ou des perles quand on en avoit.

Il prit le plus bel habit de femme qu'il put trouver dans ſa garde-robe, & alla rendre viſite à Madame de la Fayette, avec ſes pendans d'oreille, ſa croix de diamans, ſes bagues, & dix ou douze moûches. *Ha, la belle femme!* s'écria Madame de la Fayette en le voyant; *vous avez donc ſuivi mon avis, & vous avez bien fait. Demandez plûtôt à Monſieur de la Rochefoucault.* Ce Seigneur qui ſe trouvoit alors chez cette Dame, applaudit fort à la figure de notre galant Abbé. Ils parurent très contens de lui, après l'avoir examiné depuis la tête juſques aux pieds. J'avoue que j'ai peine à comprendre, comment deux perſonnes d'un mérite

ſi

ſi diſtingué, purent donner leur approbation à un tel déguiſement. Peut-être regardoient-ils cet ajuſtement, comme un badinage ſans conſéquence. Quoiqu'il en ſoit, ils ſe trompèrent beaucoup, s'ils eurent cette idée. Nous allons voir l'abus qu'en fit l'Abbé de Choiſy, & qu'elles voyes indignes il mit en uſage, ſous cet habit, pour ſurprendre le Sexe. C'eſt proprement ici que commencent ſes grandes journées.

MADAME de la Fayette qui lui avoit conſeillé, ſans doute un peu trop légèrement, de s'habiller en femme, ſe crut obligée de faire agréer dans les compagnies une Maſcarade ſi ridicule. L'autorité d'une perſonne de ce poids, fit que le monde, aſſez porté de lui-même à la nouveauté, ne parut pas bleſſé de la conduite de l'Abbé de Choiſy. Cette eſpèce d'approbation l'encouragea. On le voyoit ſans ceſſe avec des habits de femme. Il faiſoit ainſi des viſites, alloit à l'Egliſe, au Sermon, à l'Opera, à la Comedie. Il ſembloit qu'on y fût accoutumé. Il ſe faiſoit nommer par ſes Laquais, *Madame de Ganzi*, & ſe fit peindre par *Ferdinand*. Ce fameux Peintre Italien en fit un portrait de femme, qui attira les yeux de tout le monde. L'Abbé de Choiſy alloit à la Cour de Monſieur le Duc d'Orléans,

léans, toutes les fois que ce Prince étoit à Paris. Il en recevoit mille careſſes & mille bontés, parce que leurs inclinations étoient pareilles. MONSIEUR eût bien ſouhaité pouvoir s'habiller auſſi en femme; mais il n'ôſoit à cauſe de ſa Dignité. Les Princes ſont empriſonnés dans leur grandeur. Il mettoit le ſoir des cornettes de femme, des pendans d'oreilles, & des moûches, & ſe contemploit dans des miroirs, encenſé par ſes flatteurs. Il donnoit tous les ans un grand Bal le lundi gras. Un jour il y invita Monſieur l'Abbé de Choiſy, & lui fit dire de s'y trouver en robe détrouſſée, à viſage découvert, & chargea le Chevalier de Pradine de le mener *à la Courante*. L'Aſſemblée fut fort belle. Il y avoit trente-quatre femmes, parées de perles & de diamans. On trouva beaucoup de grace dans notre Héroïne, qui attira ſur elle les regards de toute la Compagnie. Elle danſoit dans la derniere perfection, & le Bal étoit fait pour elle. Ce Bal lui donna une grande réputation; & nombre d'Amans s'empreſſerent de ſoupirer & de lui faire leur cour, la plûpart pour ſe divertir, quelques-uns de bonne foi.

L'ABBE' de Choiſy comptoit mener longtems à Paris une vie ſi délicieuſe, & ſi conforme à ſes inclinations, lorſque la ſageſſe

de

de Monſieur le Duc de Montauzier renverſa ce projet. Ce Seigneur avoit amené Monſieur le Dauphin à l'Opera & l'avoit laiſſé dans une loge avec Madame la Ducheſſe d'Usès, ſa fille, pour aller faire des viſites en Ville. L'Opera étoit commencé depuis une demi-heure, quand Madame d'Usès apperçut l'Abbé de Choiſy dans une loge, de l'autre côté du Parterre. Ses pendans d'oreilles brilloient d'un bout de la Salle à l'autre. Madame d'Usès l'aimoit fort. Elle eut envie de le voir de plus près, & lui envoya dire de la venir trouver. Il y alla auſſi-tôt; & l'on ne ſauroit exprimer toutes les amitiés que le petit Prince lui fit. Il avoit environ douze ans. L'Abbé de Choiſy avoit une robe blanche à fleurs d'or, dont les paremens étoient de ſatin noir; des rubans couleur de roſe, des diamans & des moûches. On le trouva fort mignon. Monſieur le Dauphin voulut qu'il demeurât dans ſa loge, & lui fit part de la collation qu'on lui ſervit. Son cœur nageoit dans la joye, quand tout-à-coup Monſieur de Montauzier arriva. Madame d'Usès lui apprit le nom de notre Héros, & lui demanda s'il ne le trouvoit pas bien à ſon gré? C'étoit peu connoître ce Seigneur, de préſumer qu'il honoreroit de ſon approbation un ſi

ridicule déguiſement. Après l'avoir conſideré quelque tems : *J'avouë*, lui dit-il, *Monſieur, ou Mademoiſelle (car je ne ſçais pas comment il faut vous appeller,) j'avouë que vous êtes belle. Mais en vérité, n'avez-vous point de honte de porter un pareil habillement, & de faire la femme, puiſque vous êtes aſſez heureux pour ne le pas être ? Allez, allez vous cacher. Monſieur le Dauphin vous trouve fort mal comme cela. Vous me pardonnerez, Monſieur*, reprit le petit Prince ; *je la trouve belle comme un Ange.*

ON ne peut exprimer la mortification de notre jeune Coquette. Elle ſortit de l'Opera, réſolue de quitter tous ces ajuſtemens, qui lui avoient attiré une ſi fâcheuſe, mais ſi juſte reprimande. Il n'y eut pourtant pas moyen de s'y déterminer entierement. Elle prit le parti d'aller demeurer trois ou quatre ans dans une Province où elle ne ſeroit point connue, & où elle pourroit faire la belle, tant qu'il lui plairoit.

L'ABBE' de Choiſy, après avoir examiné la Carte, & conſideré mûrement dans quel lieu il pourroit continuer, ſans péril, le rôle qu'il avoit commencé ; crut qu'il n'y avoit aucune Ville dans le Royaume qui lui convînt mieux que celle de Bourges. Il n'y avoit jamais été. Ce n'étoit pas un paſſage pour

pour l'Armée, & il y pouvoit jouer le personnage qu'il lui plairoit, sans crainte d'être reconnu. Mais, pour agir avec plus de prudence, il voulut lui-même aller sonder le terrein. Il partit dans le Carosse de Bourges, avec son seul Valet de Chambre, nommé Bonju. C'étoit un homme de confiance, attaché à lui dès l'âge le plus tendre. Il eut soin de prendre une perruque blonde, afin de se mieux déguiser; car il avoit les cheveux noirs. Ils arrivèrent à la meilleure Hôtellerie; & dès le lendemain, l'Abbé de Choisy se promena dans la Ville, & s'informa s'il n'y avoit point de Maison de campagne à vendre dans le voisinage. On lui dit que le Château de Crépon étoit en Decret, & qu'il appartenoit à un Tréforier de France, nommé Monsieur Gaillot. Il alla voir la Maison, & trouva un lieu charmant; une maison bâtie depuis vingt ans, qu'on vouloit vendre toute meublée; un Parc de vingt arpens, des parterres, des potagers, des eaux plates, un petit bois, de bonnes murailles; & au bout du Parc une grande grille de fer, donnant sur un ruisseau qui auroit pû porter batteau, s'il n'y avoit eû dessus plusieurs Moulins, où l'on alloit moudre la plus grande partie de la farine pour la Ville de Bourges. Mais il remarqua, que

vis-à-vis du Parc, il se trouvoit une vaste place où il n'y avoit point de Moulin, & qu'il y pourroit avoir une petite Berge pour se promener. Il fut charmé du Château & de sa situation. On lui apprit que le Decret se poursuivoit au Châtelet de Paris. Il n'en voulut pas savoir davantage. Il se rendit sur le champ à Paris, impatient de se faire adjuger la Seigneurie de Crépon.

Dès qu'il fut arrivé, il alla trouver les Procureurs qui occupoient dans cette affaire. Ils lui dirent que la Terre avoit été adjugée à vingt & une mille livres, & que pour y revenir il falloit tiercer; c'est-à-dire, en donner vingt-huit mille livres. On lui avoit dit à Bourges, qu'elle valoit plus de dix mille Ecus. Il en avoit envie; il tierça, & fut envoyé en possession de la Terre. Acarel, son homme d'affaires, la prit en son nom, & lui en fit le même jour, une déclaration. Cet homme, à qui son Maître avoit fait part de son dessein, partit quelque tems après, pour aller prendre possession de cette Terre. Monsieur Gaillot, qui gagnoit sept mille francs qu'il n'esperoit pas, le reçut à bras ouverts. Celui-ci lui dit que la Terre étoit pour une jeune Veuve, nommée Madame la Comtesse des Barres, qui vouloit s'y venir établir. Il conserva

ſerva le Concierge ; & Monſieur Gaillot lui promit d'avoir l'œil à tout, juſqu'à-ce que Madame la Comteſſe fut arrivée.

Acarel revint, enchanté de cette nouvelle acquiſition. Son Maître brûloit d'envie de partir, mais il fallut plus de ſix ſemaines pour faire les préparatifs. Il écrivit à ſes Frères qu'il alloit voyager pendant deux ou trois ans, & qu'il laiſſoit ſa procuration générale à Monſieur Acarel.

BONJU avoit une femme fort adroite, qui coëffoit parfaitement Mme. la Comteſſe des Barres. [C'eſt le nom que je lui donnerai dans la ſuite.] Mais, quand celle-ci lui eût dit qu'elle ne vouloit plus quitter l'habit de femme, la Bonju lui conſeilla de continuer à ſe faire couper les cheveux à la mode. Elle ſuivit ſon avis. Il n'y avoit plus moyen de s'en dédire. La Comteſſe ſe fit faire deux habits magnifiques d'étoffe d'or & d'argent, & quatre habits plus ſimples, mais fort propres. Elle eut des garnitures de toutes ſortes de rubans, des coëffes, des gands, des manchons, des éventails, & tout ce qui convenoit à une femme. Elle congédia tous ſes Valets, ſous prétexte de voyager. Enſuite elle loua une petite chambre garnie auprès du Palais ; & Bonju alla louer dans le Faux-Bourg Saint Honoré

une maiſon pour un mois, où il fit conduire un Caroſſe, quatre Chevaux, un Cheval de ſelle. Il arrêta auſſi un bon Cocher, un Cuiſinier, un Palfrenier pour ſervir de poſtillon; une femme de Chambre, trois Laquais, deux grands, & un petit pour porter la queuë à Madame. Elle fit repeindre ſon Caroſſe en ébène; & y fit mettre des chiffres, avec une cordelière pour marquer la Veuve. Après quoi, ils montèrent dans un Caroſſe de louage qui les attendoit à la porte. Ils allèrent à la maiſon du Faux-Bourg Saint Honoré, où les nouveaux Domeſtiques reconnurent Madame la Comteſſe des Barres, pour leur Maîtreſſe. Elle avoit eu ſoin de mettre dans les coffres de ſon Caroſſe, ſa vaiſſelle d'argent, & ſous ſes pieds ſa caſſette de pierreries qu'elle ne perdoit pas de vuë. Tout l'équipage partit le même jour. A la prémière couchée, en deſcendant de Caroſſe, la Comteſſe vit un objet qui lui donna quelque frayeur; un de ſes Couſins germains, ſur la porte de l'Hôtellerie. Mais elle n'ôta pas ſon maſque; &, pour éviter tout inconvénient, elle partit le lendemain matin, avant qu'il fût éveillé.

EN arrivant à Bourges, elle alla deſcendre chez Monſieur Gaillot, à qui Acarel avoit mandé le jour & l'arrivée de Madame

la

la Comteſſe. Monſieur Gaillot vint au devant d'elle, dans ſon caroſſe, à un quart de lieuë de la Ville. Il monta dans celui de la Comteſſe ; Acarel & la Bonju montèrent dans le ſien. La Comteſſe étoit bien aiſe de s'entretenir avec Monſieur Gaillot, pour s'inſtruire plus à fonds, des mœurs & des coûtumes des Habitans. Elle arriva chez lui, & dès le lendemain elle alla voir ſa maiſon de campagne, qui lui plut encore davantage que la prémière fois, & y fit porter tous ſes meubles. Il fallut pourtant qu'elle demeurât quatre ou cinq jours chez Monſieur Gaillot, juſqu'à-ce que tout fût rangé. Elle ne vit perſonne à Bourges, & ne fit aucune viſite. Elle alloit ſeulement à la Meſſe ; & lorſqu'elle s'appercevoit qu'on avoit envie de la voir, elle ôtoit ſon maſque pour un moment : ce qui redoubloit la curioſité. Enfin, elle alla s'établir tout de bon à Crépon. Elle y trouva un Curé, fort homme de bien, & nullement bigot. Il aimoit l'ordre & la joye ; & ſavoit fort bien allier les devoirs de ſa profeſſion avec les plaiſirs de la vie. Elle connut d'abord qu'elle s'en accommoderoit à merveilles. Elle lui apprit ſon humeur, afin qu'il s'y conformât, cela étoit juſte ; & l'aſſura, qu'elle ne vouloit point qu'il ſe contraignît pour elle, parce

parce qu'elle ne ſe contraindroit pas pour lui. Elle lui fit entendre qu'elle ſeroit fort aſſiduë aux Offices Divins; qu'elle tâcheroit d'avoir de bons Prédicateurs pendant le Carême; qu'elle auroit ſoin des pauvres; qu'elle le prioit d'être de ſes Amis, & de venir diner & ſouper chez elle ſans façon, qu'elle n'en mettroit pas un plus grand pot au feu. Elle avoit toujours à diné un bon potage, & deux groſſes entrées, un gros bouilli, & deux aſſietes d'entremets, de bon pain, de bon vin; le roti du ſoir tout prêt à mettre en broche, quand il arrivoit quelqu'un.

Il y avoit dans le Village deux ou trois Gentils-hommes, peu favoriſés des biens de la fortune. Le Curé amena à la Comteſſe le Chevalier d'Honnecourt, homme d'un eſprit doux & médiocre; mais d'une beauté raviſſante; & il ne l'ignoroit pas. Il avoit été Mouſquetaire, & avoit fait trois ou quatre Campagnes: mais le mêtier lui ayant parû trop rude, il avoit recommencé, après deux ans, à reprendre des Lièvres. Il fit d'abord le paſſionné; la Comteſſe ne répondit point à ſes ſoupirs. Elle ſe perſuada qu'il ne la trouvoit belle, que parce qu'il la croyoit riche. Elle le traita pourtant fort honnêtement, & ſouffrit ſes aſſiduïtés.

Quand

QUAND sa maison fut rangée, elle alla à Bourges. Elle affecta d'abord de prendre un habit fort honnête, mais fort simple ; des dentelles médiocres, point de diamans ; des boucles d'oreilles d'or, une coëffure modeste ; des coëffes qu'elle n'ôtâ point dans ses visites ; des rubans noirs, point de moûches. Elle descendit chez Monsieur & Madame Gaillot, qui la menèrent chez Monsieur du Coudrai, Lieutenant Général. C'étoit un homme extrêmement laid, mais de bonne mine, & qui avoit beaucoup d'esprit. Il la reçut avec de grandes distinctions, & lui présenta sa femme & sa fille. Sa femme avoit cinquante ans, & encore des restes de beauté. La fille en avoit quinze ou seize ; si vive & de si bonne humeur, qu'elle plaisoit dès le prémier moment qu'on la voyoit.

TANDIS que la Comtesse des Barres étoit chez le Lieutenant Général, on anonça une visite. C'étoit la Marquise de la Grise avec sa fille, qui parut fort jolie à la Comtesse. A son grand regret, elle n'eut pas le tems de l'examiner. La nuit alloit tomber. Elle revint chez elle, après avoir lié en peu de tems, une forte amitié avec la Lieutenante Générale, qui dès le lendemain lui rendit sa visite. Elle lui montra les appartemens, mieux rangés & meublés, que lorsque

que la maiſon appartenoit à Mr. Gaillot. Sa grande Chambre étoit magnifique ; une tapiſſerie de Flandres des plus fines, un lit de velours incarnat, avec des franges d'or, des canapés, des ſiéges de commodités, qu'elle avoit faits de ſes vieilles juppes, une cheminée de marbre. Il ne manquoit que des miroirs ; mais elle en eut de fort beaux, quinze jours après.

MADAME la Marquiſe du Tronc étant morte dans ſon Château, à trois ou quatre lieuës de Bourges ; ſes meubles furent vendus. La Comteſſe acheta, à bon marché, deux trumeaux de glace, deux glaces de cheminée, un grand miroir, & un chandelier de criſtal, dont elle orna ſa Chambre. Elle avoit de plein pied une Anti-chambre, une grande chambre, un cabinet & une gallerie dans le retour ſur le Jardin ; & dans le double du bâtiment, une Chambre à coucher, un petit Oratoire, & deux garderobes, avec un degré de dégagement. De l'autre côté de l'eſcalier, étoit une Salle à manger, avec un petit degré, qui montoit depuis la cuiſine. Elle avoit auſſi un appartement bas, qu'elle deſtina aux Hôtes, ſans compter un Corridor qui règnoit le long du bâtiment, où il y avoit cinq ou ſix chambres avec de bons lits. Elle mena Madame

la Lieutenante Générale par toute la maiſon, & lui donna un excellent diné. La Lieutenante l'invita, à ſon tour, à lui faire l'honneur d'aller diner chez elle le Jeudi ſuivant; lui promettant qu'elle y feroit trouver les principales Dames de la Ville, qui mouroient d'envie de voir la nouvelle Comteſſe.

ELLE s'y rendit au jour marqué, avec ſes plus beaux atours. Elle n'avoit juſques-là paru à Bourges que fort négligée. Elle mit un corps de robe, d'une étoffe à fond d'argent, & brodé de fleurs naturelles, une grande queuë traînante, la jupe de même. Sa robe étoit attachée des deux côtés, avec des rubans jaune & argent, & un gros nœud par derrière, pour marquer la taille. Son corps étoit fort haut, & rembouré par devant, pour faire croire qu'elle avoit de la gorge. On lui avoit mis, dès l'enfance, des corps qui la ſerroient extrêmement, & faiſoient élever la chair, qui étoit graſſe & potelée. Elle avoit eu auſſi un très grand ſoin de ſon col, qu'elle frottoit tous les jours avec de l'eau de veau, & de la pomade de pieds de mouton; ce qui rend la peau douce & blanche. Elle étoit coëffée avec ſes cheveux noirs, à groſſes boucles, ſes grands pendans d'oreilles de diamans, une

une douzaine de moûches, un collier de perles fauſſes, plus belles que les fines, & qui paſſoient auſſi pour fines. Elle avoit changé à Paris ſa croix de diamans, qu'elle n'aimoit point, contre cinq poinçons à mettre dans ſes cheveux. Sa coëffure étoit garnie de rubans jaune & argent. Ce qui faiſoit un bel effet avec des cheveux noirs: point de coëffes; on étoit alors au mois de Juin; un grand maſque qui lui cachoit toutes les joüës, de peur du hâle, des gands blancs, un éventail. Telle étoit ſa parure. On n'eût jamais deviné qu'elle n'étoit pas une femme.

ELLE monta dans ſon Caroſſe avec la Bonju, à onze heures & demie, pour aller à Bourges, & arriva à midi chez la Lieutenante Générale, qui alloit monter en Caroſſe, & qui voulut reſter chez elle, lorſqu'elle vit la Comteſſe des Barres. Mais celle-ci l'en empêcha, quand elle ſçut que la Lieutenante Générale alloit à la Meſſe, à l'Egliſe Cathédrale. C'étoit la Meſſe des pareſſeuſes. Toutes les Belles de la Ville y étoient, & tous les Galans. Les deux Dames montèrent en Caroſſe, & allèrent à l'Egliſe, où l'on examina attentivement la Comteſſe. Sa parure, ſa robe, ſes diamans, la nouveauté; tout attira les yeux de l'Aſſemblée.

Après

Après la Meſſe, elles remonterent en Caroſſe, & la Comteſſe des Barres eut le plaiſir d'entendre dans la foule pluſieurs voix, qui diſoient : *Voila une belle femme !* Le Lieutenant Général donna la main à la Comteſſe, à la deſcente du Caroſſe. Elle trouva dans l'appartement la Marquiſe de la Griſe & ſa fille, Monſieur & Madame Gaillot, & l'Abbé de Saint-Simphorien, dont l'Abbaïe étoit à deux lieuës de Bourges. C'étoit un Vieillard de beaucoup d'eſprit, qui ſe ſentoit encore de la galanterie du tems paſſé. *Madame*, lui dit-il, *on m'en avoit beaucoup dit, & j'en trouve encore davantage.* Elle répondit à ſes civilités, & embraſſa Madame de la Griſe de même que ſa fille, qu'elle baiſa cinq ou ſix fois ; foible prélude de ce qui arriva dans la ſuite ! C'étoit une beauté accomplie. La Comteſſe qui vouloit venir à ſes fins, raccommoda la coëffure de Mademoiſelle de la Griſe, & dit à ſa mère : *Madame, j'ai auprès de moi une femme qui m'a élevée. Elle eſt fort adroite. C'eſt elle qui me coëffe ; & il me ſemble qu'on me trouve aſſez bien.* Toute la Compagnie s'écria qu'on ne pouvoit être mieux coëffée, & qu'on voyoit bien qu'elle venoit

de Paris, où les Dames ont le bon air. *Madame*, continua la fauſſe Comteſſe, *ſi vous voulez me confier Mademoiſelle votre fille pour huit jours, je vous répons qu'elle ſçaura coëffer parfaitement. Je lui ferai étudier ce joli métier-là, trois heures par jour. Je ne la perdrai point de vuë. Elle couchera avec moi. Ce ſera ma petite ſœur.* Madame de la Griſe fut charmée de la propoſition de la Comteſſe, & lui dit, qu'elle auroit l'honneur de la voir chez elle, pour la remercier de toutes les bontés qu'elle témoignoit à ſa fille. La Comteſſe n'inſiſta pas davantage, & l'on ſe mit à table.

APRES diné, l'on paſſa dans un grand Cabinet, où la Muſique attendoit la Compagnie. Elle étoit compoſée d'un Théorbe, d'un Deſſus, d'une Baſſe de Viole, & d'un Violon. Une Demoiſelle touchoit du Clavecin, & prétendoit accompagner; mais elle le faiſoit fort mal. Ce n'étoit pas ſa faute. Elle s'en étoit deffendue autant qu'elle l'avoit pû. L'Organiſte de la Cathédrale qui devoit faire ce perſonnage, étoit malade; & Madame la Lieutenante Générale vouloit abſolument un concert bon ou mauvais. Il commença, & viſa d'abord au Charivari.

La

La Comteſſe donna quelques avis à la Demoiſelle ; lui dit que ſon Clavecin étoit d'un demi ton trop bas ; qu'il falloit faire des pauſes, & obſerver des ſilences en certains endroits. Les conſeils furent inutiles. La Demoiſelle n'en ſavoit pas aſſez pour en profiter. *Madame*, dit le vieil Abbé à la Comteſſe, *vous parlez, comme ſi vous ſaviez parfaitement la Muſique. Mettez-vous là. Accompagnez.* La Comteſſe n'en fit point de façon, après que la Demoiſelle fut ſortie de ſa place. Elle voulut donner d'abord une idée de ſa capacité ; & après avoir joué quelques préludes de fantaiſie, elle en vint à la Deſcente de Mars, où il faut beaucoup de légéreté de main. Tous les Muſiciens virent bien qu'elle en ſavoit plus qu'eux, & la prierent de régler leur Concert. Elle y conſentit ſans peine. Elle accompagnoit à livre ouvert, toute ſorte de Muſique, & même la Muſique Italienne. On joua avec un ſi grand plaiſir, qu'il étoit huit heures qu'on ne croyoit pas qu'il en fût ſix. La Bonju vint avertir la Comteſſe que ſon Caroſſe étoit prêt. Celle-ci n'aimoit pas à ſe mettre en chemin de nuit avec ſes pierreries. Elle prit congé de la Compa-

gnie, qu'elle pria de la venir voir. On le lui promit, & l'on tint exactement parole. Dès le lendemain la Comteſſe vit arriver un Caroſſe à midy. C'étoit la Marquiſe de la Griſe & ſa fille, le Lieutenant Général, ſa femme & leur fille, avec l'Abbé de Saint-Simphorien. Elle vit le Caroſſe par la fenêtre. Elle étoit véritablement dans ſon négligé; une robe de chambre de taffetas incarnat, un fichu, une échelle de rubans blancs, des cornettes à dentelles, avec des rubans incarnat ſur la tête; de petites boucles d'oreilles d'or; mais pas une moûche. Elle deſcendit & les reçut avec la même joye, que ſi elle eût été bien parée. *Mesdames*, leur dit-elle, *vous m'avez vuë de toutes les façons. Je ne ſais, Madame*, dit le vieil Abbé, *laquelle de toutes ces façons vous eſt la plus avantageuſe. Mais je ſens bien qu'il y a quarante ans que j'aurois mieux aimé la Bergère que la Princeſſe.* On ſe mit à rire. La Comteſſe propoſa à la Compagnie d'aller dans le Jardin. Elle la mena juſques au bois, afin de donner le tems à ſon Cuiſinier de mettre à la broche. Une demi-heure après on vint dire qu'on avoit ſervi. Le diné fut petit & bon.

LA

La Comteſſe des Barres, dont le cœur étoit enflammé pour Mademoiſelle de la Griſe, l'entretint en particulier, ſous prétexte de lui montrer quelque choſe ſur le Clavecin. *Ma belle enfant*, lui dit-elle, *vous ne m'aimez point.* La petite fille ſe jetta à ſon col, au lieu de lui répondre. *Parlez-moi avec franchiſe*, pourſuivit la Comteſſe. *Seriez-vous bien aiſe de venir paſſer huit jours avec moi ?* Elle ſe mit à pleurer de joye, & l'embraſſa avec tant de tendreſſe, que la Comteſſe connut bien que ſon petit cœur étoit touché. *Mais*, continua celle-ci, *Madame votre mère y conſentira-t-elle ? Ma chère mère en meurt d'envie ; mais elle n'oſeroit vous en parler. Elle a peur que ce que vous avez dit là-deſſus ne ſoit un compliment. Oh bien, ma chère enfant*, repliqua la Comteſſe, en lui donnant un baiſer, *je ferai tomber le diſcours ſur votre coëffure, & nous verrons ce qu'elle dira.*

Elles rentrerent auſſi-tôt dans la chambre où étoit la Compagnie, & ſous prétexte de donner des ordres, la Comteſſe fit la leçon à la Bonju, que ſa Maîtreſſe appella un moment après. *Mademoiſelle*, lui dit-elle, *voyez un peu la coëf-*

ſure de Mademoiſelle de la Griſe. Comment la trouvez-vous ? En vérité, Madame, répondit ce Suppôt de Sathan, *c'eſt dommage qu'une ſi belle perſonne, & qui a de ſi beaux cheveux, ſoit ſi mal coëffée à l'air de ſon viſage.* Elle fit remarquer enſuite, que Mademoiſelle de la Griſe avoit trop de cheveux ſur le front, & que les boucles qui accompagnoient ſon viſage, l'offuſquoient & cachoient ſes belles joues. La Comteſſe prit la parole, & dit à la Marquiſe de la Griſe : *Voulez-vous bien, Madame, que je vous envoye demain Mademoiſelle Bonju, pour coëffer Mademoiſelle de la Griſe? Vous verrez quelle difference il y aura....* Le vieil Abbé l'interrompit, en lui diſant : *Eſt-il juſte, Madame, que vous vous priviez de vos gens ? vous offrites hier à Madame de la Griſe de garder ſa fille pendant huit jours, & de la rendre ſavante en coëffure. Si Madame la Comteſſe*, dit la Lieutenante Générale, *m'en offroit autant pour ma fille, je la prendrois au mot. Et moi*, dit la petite fille, *j'en ſerois bien aiſe. Ah, Mademoiſelle*, s'écria Mademoiſelle de la Griſe, *n'allez-pas ſur notre marché. Mes belles Demoiſelles*, reprit la Comteſſe en riant, *je garderai chez moi celle qui m'aimera le mieux.*

C'eſt

C'eſt moi, s'écrierent-elles toutes deux, en même tems, en ſe jettant à ſon col. Leur petite diſpute réjouït fort toute la Compagnie. *Ne vous fachez point*, leur dit-elle, *nous avons dequoi vous contenter toutes deux, l'une après l'autre.* Elle parloit ainſi, afin de perſuader qu'elle les aimoit également. *Il eſt juſte*, dit Madame de la Griſe, *que ma fille paſſe la prémière ; & la voilà toute prête. Je n'en ſuis point jalouſe*, dit la Lieutenante Générale, *pourvû que la mienne ait ſon tour. Comme il vous plaira*, répond la Comteſſe ; *je les aime fort toutes deux, & je ſerai ravie de leur rendre un petit ſervice.*

IL fut réſolu que Mademoiſelle de la Griſe demeureroit à Crépon chez la Comteſſe des Barres, & que Mademoiſelle du Coudray y viendroit après, faire le même aprentiſſage. La Compagnie s'en retourna à Bourges ; & dès le ſoir, on aporta à Mademoiſelle de la Griſe, ſes coëffures de nuit & du linge.

LA Comteſſe envoya chercher le Curé pour ſouper. Il amena le Chevalier d'Honnecourt. Elle leur préſenta ſa petite Penſionnaire qui rioit aux Anges.

APRES ſoupé elle renvoya le Curé

& le Chevalier. Elle eut impatience de ſe coucher, & crut que la petite fille en avoit auſſi envie qu'elle. La Bonju coëffa de nuit Mademoiſelle de la Griſe, & la fit coucher la prémière dans le lit, à la petite ruelle. La Comteſſe y entra peu de tems après, &, ce que l'on auroit peine à croire, s'en tint à de petites libertés, aſſez peu criminelles. Elle ne voulut pas pouſſer ſes conquêtes plus loin la prémière nuit.

Le lendemain, il ſurvint pluſieurs viſites du voiſinage, qui ennuyerent la petite fille, & lui firent dire à la Comteſſe: *Belle Madame*, [c'étoit le nom qu'elle lui donnoit] *que je trouve la journée longue!* Celle-ci entendit le ſens de ces paroles, & dès qu'elles furent couchées, elle ſe dédommagea pleinement de la perte de la nuit précédente. Elle-même n'a pas eû honte de décrire les avantures de cette nuit, d'une manière qui prouve combien elle eut ſujet d'en être ſatisfaite. Vous trouverez-bon, Monſieur, que je ne m'y arrête pas davantage. Quel plaiſir auriez-vous que je vous crayonnaſſe, trait pour trait, la ſéduction d'une jeune fille de Qualité, qui ne connoiſſoit pas l'horreur du précipice où elle étoit tombée?

LES délices de l'Amour ne faiſoient pas oublier à la Comteſſe, ce qu'elle avoit promis à Madame de la Griſe. La Bonju s'appliqua à l'inſtruction de la jeune Penſionnaire, & lui apprit à coëffer. Mais ſes leçons, par les conſeils de ſa Maîtreſſe, durèrent plus de quinze jours. Quelque tems après, Madame de la Griſe arriva à Crépon. La Comteſſe avoit deffendu à la petite fille, de raconter à ſa mère ce qui s'étoit paſſé entr'elles. Madame de la Griſe trouva ſa fille parfaitement coëffée. Le moment de la ſéparation arriva. Madame de la Griſe remena ſa fille à Bourges, & Mademoiſelle du Coudray prit ſa place, comme on en étoit convenu; mais elle ne reſta que huit jours. La Bonju lui apprit à coëffer en très peu de tems. Elle coucha avec la Comteſſe des Barres, qui la trouvant plus fine, & mieux inſtruite que Mademoiſelle de la Griſe, ne prit aucune liberté avec elle.

DEUX jours après, on dit à la Comteſſe que l'Intendant de la Province étoit arrivé à Bourges. Elle crut qu'il étoit de ſon devoir & de ſon intérêt de l'aller voir. Elle lui rendit viſite, habillée fort modeſtement. Elle avoit ſeulement des bou-

cles d'oreilles de diamans, & trois ou quatre moûches. La Lieutenante Générale la préſenta à l'Intendant, qui la reçut très poliment. Il avoit déja entendu parler d'elle. L'Intendant l'étant allé voir à ſon tour, elle lui prépara une petite Fête. Elle mit ce jour-là le plus bel habit qu'elle eût, ſe coëffa avec des rubans jaune & argent, n'oublia pas ſes grands pendans d'oreilles, ſon collier de perles, & une douzaine de moûches. Enfin, elle mit tout en uſage pour paroître belle.

L'INTENDANT arriva à midy, avec le Lieutenant Général, ſa femme & ſa fille. Dès que la Comteſſe apperçut ſon Caroſſe, elle deſcendit pour le recevoir. Il parut ſurpris de la beauté de la maiſon, & de la propreté des meubles. Pendant qu'il viſitoit les appartemens, Madame & Mademoiſelle de la Griſe arriverent avec l'Abbé de Saint-Simphorien. On ſe mit à table. La chère fut grande & délicate. On paſſa enſuite dans un Cabinet où la Muſique étoit toute prête. La Comteſſe avoit fait venir les Muſiciens de Bourges, & prit le Clavecin pour accompagner. *Comment*, dit l'Intendant, *Madame la Comteſſe en eſt auſſi?* Elle ne répondit que par

par trois ou quatre Pièces de Chambonniers qu'elle joua toute seule, & le Concert commença. Il étoit composé d'un Dessus, & d'une Basse de Viole, d'un Théorbe, d'un Violon, & du Clavecin. L'Intendant parut charmé. Le Concert dura jusques à six heures du soir, qu'on alla à la promenade. Après quoi vint la collation. La Comtesse proposa de donner la Comédie à l'Intendant. Elle avoit appris à Mademoiselle de la Grise, une Scène de *Polieucte*. *Allons*, *Mademoiselle*, lui dit-elle, *prenez le chapeau de Monsieur l'Intendant. Il vous portera bonheur. Vous ferez Sévère, & moi Pauline.* On commença. L'Intendant ne pouvoit se lasser de faire des exclamations. *J'ai ouï*, disoit-il, *la du Parc. Elle n'approche pas de Madame la Comtesse. Eh! Monsieur*, reprit-elle, *c'est mon prémier métier.* [Elle ne mentoit pas.] *J'avois une mère qui avoit composé une Troupe parmi les voisins & voisines; & tous les jours nous jouïons, ou Cinna ou Polieucte, ou quelqu'autre Pièce de Corneille.* La petite de la Grise ne joua pas mal. La nuit approchoit. On rentra dans le Parc. La Compagnie s'en retourna fort contente de la réception de la Comtesse.

MADA-

MADAME de la Griſe voulut régaler l'Intendant. Elle conſulta la Comteſſe des Barres ſur la manière dont elle s'y prendroit. Celle-ci lui conſeilla de lui donner un bon ſoupé, un Bal; point de Muſique. On ne pouvoit lui rien donner de nouveau en ce genre. *Si vous voulez, Madame*, ajouta-t-elle en riant, *je me ferai encore Comédienne pour l'amour de vous. Mademoiſelle de la Griſe fait aſſez bien ſon petit perſonnage. Il eſt ſurprenant qu'elle joue ſi bien. Je ne lui ai donné que cinq ou ſix leçons. Encore autant, elle fera mieux que moi. Un petit voyage à Crépon ne lui ſeroit pas inutile. Elle ſe fortifieroit encore dans ſa coëffure. Madame*, répondit Madame de la Griſe, *vous avez trop de bonté pour ma fille. J'ai peur d'en abuſer.* Elle ne laiſſa pas de la faire appeller. *Ma fille*, lui dit-elle, *voulez-vous bien aller paſſer cinq ou ſix jours avec Madame la Comteſſe?* Elle ne répondit point; mais elle courut à ſa chambre faire ſon petit paquet, qu'elle apporta elle-même ſous ſon bras. A peine furent-elles arrivées à Crépon qu'elles ſe mirent à table, & enſuite au lit, où la Comteſſe employa fort bien ſon tems.

LE lendemain il lui vint dans l'eſprit qu'elle étoit bien impolie, de n'avoir donné, depuis ſix ſemaines, aucun ſigne de vie à Monſieur & à Madame Gaillot. Elle leur envoya ſur le champ ſon Caroſſe, avec une lettre, par laquelle elle les prioit inſtamment de venir paſſer deux ou trois jours dans leur maiſon, leur diſant qu'ils en étoient toujours les maîtres. Ils ne ſe firent pas preſſer. Ils vinrent le même jour avant midy. On ſe promena après diné. Il n'y eut pas un coin dans le Parc qu'ils ne vouluſſent voir, & toujours pour admirer les augmentations que la Comteſſe avoit faites. On rentra, après beaucoup de fatigue. On ſoupa, & Madame Gaillot preſſa la Comteſſe de ſe coucher. *Je ne ſuis pas accoutumée*, dit-elle, *à m'endormir de ſi bonne heure; mais je ne ſerai pas fâchée de me coucher. Cela me repoſera, à condition que nous cauſerons juſqu'à minuit.* On la friſa, on mit ſes cheveux ſous des papillotes, on attacha ſes cornettes, on lui mit une camiſole chamarée de dentelles d'Alençon. Elle ôta ſes boucles d'oreilles de diamans, & en mit de petites d'or. Ses moûches tomboient aſſez d'elles-mêmes. Elle ſe mit au lit. *Toutes les Dames*

Dames ne vous reſſemblent pas, lui dit Madame Gaillot ; *& il faut être auſſi belle que vous êtes, pour avoir ſi peu beſoin de ſecours étrangers. Votre miroir vous ſuffit, & vous dit continuellement que vous avez tout par vous-même.* Mademoiſelle de la Griſe ſe coucha enſuite auprès de la fauſſe Comteſſe, qui eut une joye extrême de tromper les yeux des Spectateurs, & de goûter tous les plaiſirs de l'Amour, ſans que perſonne ſoupçonnât ſon bonheur.

Le lendemain, le Curé & le Chevalier d'Honnecourt ſoupèrent au Château de Crépon. Madame Gaillot preſſa la Comteſſe de ſe coucher comme la veille. *Ce n'eſt pas de même*, dit la prétendue Comteſſe ; *la Compagnie eſt plus groſſe. Il faut y faire plus de façons.* Elle ſe laiſſa pourtant perſuader. *Ce ne ſeroit pas pour moi, Madame, que vous vous contraindriez*, dit le Curé ? Mademoiſelle de la Griſe ſuivit l'exemple de la Comteſſe ; & comme elles ne ſe firent pas d'abord de petites careſſes, ainſi que la nuit précédente : *Vous ne vous aimez donc plus aujourd'hui*, dit Madame Gaillot. *Vous ne vous baiſez point. Monſieur le Curé*, repartit la Comteſſe en riant, *ne le trouveroit peut-être pas bon. Moi !*

Moi ! Madame, & qu'y a-t-il de plus innocent ? C'eſt une ſœur ainée qui baiſe ſa cadette. Avec cette permiſſion, elle joua le même rôle que la nuit précédente. *C'eſt ma petite femme*, diſoit-elle au Curé. *Vous êtes donc auſſi mon petit Mari*, s'écria la petite fille. *Je ſerai ton petit mari*, dit la Comteſſe, *& tu ſeras ma petite femme. Voilà Monſieur le Curé qui y conſentira auſſi. De tout mon cœur*, dit-il en riant; *& moi*, dit Monſieur Gaillot, *je m'offre à nourrir tous les enfans qui viendront de ce mariage.* Peut-être ne manquoit-il à Mademoiſelle de la Griſe, qu'un peu plus de connoiſſance de ce qu'elle faiſoit, & du ſexe de la Comteſſe, pour un véritable mariage.

Voilà donc une affaire faite, dit Madame Gaillot; *Voilà Madame la Comteſſe mariée ! Ses Amans n'ont qu'à chercher fortune ailleurs.* Elle s'exprimoit ainſi malicieuſement, à cauſe du Chevalier d'Honnecourt, qui ne trouvoit pas le mot pour rire dans toute cette Scène.

LES jours & les nuits qui ſuivirent, ſe paſſerent auſſi agréablement. Ce fut une plaiſanterie perpétuelle ſur ce mariage. Monſieur & Madame Gaillot s'en retournerent à Bourges, & en parlerent

à

à tout le monde : & lorſque Madame de la Griſe alloit voir la Comteſſe : *Comment, mon beau Monſieur*, lui dit-elle en riant, [elle n'en avoit pas ſujet] *vous épouſez ma fille, ſans me le dire? Au moins, Madame*, répondit la Comteſſe, *ç'a été en bonne compagnie, & en préſence de mon Curé.* Les deux Epoux avoient encore trois jours à demeurer enſemble ; & ils les employerent fort bien. Ils s'écoulerent enfin, plus promptement qu'on n'auroit voulu. La Comteſſe, après avoir fait quelques préſens à Mademoiſelle de la Griſe, la remena à ſa mère, qui donnoit à ſouper à l'Intendant. Il y avoit douze Dames priées au ſoupé, & chacune devoit avoir un Chevalier, pour la mener *à la prémière Courante.* A ſept heures tous les Conviés étoient arrivés, à la réſerve de l'Intendant, qui ne vint qu'à huit. On ſe tint juſqu'au ſoupé dans le Cabinet, & ſuivant qu'on l'avoit projetté, on recita deux Scènes de Corneille. Après le ſoupé la Compagnie repaſſa dans le Cabinet, & l'on rangea la Salle du Bal. On alluma les bougies, & le Bal commença à onze heures. A minuit on avertit Madame de la Griſe, qu'il y avoit à la porte

des

des Maſques qui demandoient à entrer. On fut ravi. Il en parut d'abord deux bandes fort propres. On les fit danſer auſſi-tôt. Il y eut un Maſque qui ſe diſtingua extrêmement. Il avoit un habit magnifique, & danſoit parfaitement bien. Perſonne ne le reconnut. Il danſa ſouvent avec la Comteſſe, qui mouroit d'envie de le connoître, mais il ne voulut pas lever ſon maſque. Elle le mena dans le Cabinet, & le preſſa tant quand ils furent ſeuls, qu'enfin il fit voir le viſage du Chevalier d'Honnecourt. Cette galanterie toucha la Comteſſe, qui le pria de ne ſe point démaſquer, puiſqu'il n'étoit venu au Bal que pour elle. On ne l'eût jamais deviné. Il avoit mis à ſon habit une année de ſon revenu. Il ſortit ſans qu'on s'en apperçut, & ſe rendit chez lui. On danſa juſques à quatre heures, & Madame de la Griſe ne voulut jamais ſouffrir que la Comteſſe s'en retournât chez elle. Il fallut donc coucher à Bourges. Mademoiſelle de la Griſe coucha avec ſa mère, au grand regret de la Comteſſe, dont le Bal avoit irrité l'appétit.

La Comteſſe des Barres retourna le

lendemain à Crépon, & ſoupa avec le Curé & le Chevalier d'Honnecourt, qu'elle traita mieux qu'à l'ordinaire, & à qui elle fit aſſez d'amitiés. Ce bon accueil donna au Chevalier la hardieſſe de déclarer au Curé, le deſſein où il étoit d'offrir ſes ſervices à la Comteſſe. Il la croyoit une jeune veuve, fort bien faite, & qui plus eſt, fort riche. Il eût bien voulu l'épouſer. Le Curé qui étoit ſon Ami, en fit la propoſition, mais de fort loin, à la Comteſſe, qui la rejetta d'encore plus loin. *Monſieur*, lui dit-elle, *je ſuis heureuſe & maîtreſſe de mes actions. Je ne veux point me rendre eſclave. J'avouë que le Chevalier eſt fort aimable. Je chercherai quelques occaſions de lui faire plaiſir, mais je ne l'épouſerai point.* Après cela elle lui dit, qu'elle étoit fâchée que le Chevalier eût fait faire un ſi bel habit pour l'amour d'elle; & lui donna une bourſe de cent Louis, le priant de la mettre ſur la table du Chevalier, ſans qu'il s'en apperçût; & que s'il lui en parloit, elle nieroit toujours la choſe. Le Curé loua ſa généroſité, & lui dit qu'elle ne pouvoit jamais mieux employer cet argent.

IL n'y avoit plus que trois ſemaines de Carnaval, lorſqu'il arriva à Bourges une troupe de Comédiens. La Comteſſe en fut bien-tôt avertie par la Lieutenante Générale. Du Roſan qui repréſentoit les rôles d'Amoureux, jouoit avec Floridor. Il y avoit une petite fille de quinze ou ſeize ans, qui ne faiſoit que la ſuivante, & que la Comteſſe regarda d'abord, comme une excellente Comédienne. Tout le reſte des Acteurs & des Actrices étoit au deſſous du médiocre.

DANS les Villes de Province, on joüe la Comédie tous les jours. C'étoit un embarras pour la Comteſſe, de retourner tous les ſoirs à Crépon. J'ai dit plus haut qu'elle n'aimoit pas à ſe mettre la nuit en chemin. Madame de la Griſe lui propoſa de paſſer le Carnaval chez elle. *Madame*, lui dit-elle, *vous ne m'incommoderez point du tout. Je couche toujours dans ma petite Chambre. Je vous donnerai la grande*, & *une garde-robe pour vos femmes. Mais*, repliqua la Comteſſe, *où couchera Mademoiſelle de la Griſe? Belle demande*, dit la mère, en riant! *avec ſon mari.* La Comteſſe accepta auſſi le parti

en riant, & fit, pendant le Carnaval, toutes les fonctions d'un véritable mari, ſans que l'Epouſe ſe doutât de rien.

La Comteſſe alla le lendemain à Crépon, & donna ordre qu'on apportât tous les jours à Bourges, des chapons gras, des légumes, du potager, & des fruits d'hyver. On alloit tous les jours à la Comédie. Au bout de deux ou trois jours, la Comteſſe qui entendoit parfaitement ſes intérêts, envoya chercher du Roſan, & lui dit que la petite Comédienne étoit capable de jouër les plus grands rôles. *Il eſt vrai, Madame*, répondit-il; *mais nos prémières Comédiennes n'y conſentiront jamais, ſi vous ne vous ſervez de votre autorité.* Elle en parla à l'Intendant, qui les en pria fort honnêtement; & le jour ſuivant, Roſelie (c'étoit ſon nom) fit le rôle de Chimène dans le Cid, dont elle s'acquitta fort bien. La petite fille étoit très jolie. Elle plaiſoit à la Comteſſe, qui étoit née pour aimer des Comédiennes. Elle la fit venir chez elle, & lui donna des avis. *Ma Belle*, lui dit-elle, *il y a des endroits où il faut prononcer les vers fort vite, & d'autres fort doucement. Il faut changer de*

de ton, tantôt haut, tantôt bas; vous bien mettre dans la tête que vous êtes Chimène, ne point regarder les Spectateurs, pleurer quand il faut, ou du moins en faire semblant. La Comteſſe pratiqua devant elle les avis qu'elle lui donnoit. Dès le lendemain on s'apperçut que la petite Comédienne avoit été inſtruite. Sa Tante & tous les Comédiens en remercièrent la Comteſſe. *C'eſt un tréſor*, leur dit-elle, *que vous aviez chez vous ſans le connoître, & ce ſera peut-être la meilleure Comédienne de ſon Siécle.* Les applaudiſſemens du Public les perſuada autant que les louanges de la Comteſſe, & leurs parts qui augmentoient tous les jours, les convainquit encore mieux. La petite fille étoit ravie de ſe voir Princeſſe, & fêtée de tout le monde.

L'ARCHEVEQUE de Bourges arriva dans ce tems-là. Il étoit de la Maiſon de * * *, bon homme, nullement Magicien, réglé dans ſa conduite; mais il aimoit tous les plaiſirs innocens. La Lieutenante Générale mena la Comteſſe chez lui. Il l'a reçut avec beaucoup de politeſſe, & lui parla de ſa raiſon de Crépon, dont on lui avoit faitune char-

mante peinture. Il lui promit de la venir voir. Elle le pria de lui faire cet honneur, le Dimanche gras.

La Comteſſe alla à Crépon faire les préparatifs. Elle fit dreſſer un Théatre en forme dans une chambre, où l'on plaça plus de cent bougies. Elle fit avertir ſecrettement les Comédiens, voulant donner la Comédie au bon Evêque, ſans qu'il s'en apperçût. Il arriva le Dimanche à quatre heures du ſoir. Il faiſoit un aſſez beau Soleil. Elle le conduiſit dans le Parterre; mais le froid les chaſſa bien-tôt à la maiſon. Toutes les Dames de Bourges s'y étoient rendues. On mena Monſeigneur dans la Salle de la Comédie, & on le fit aſſeoir dans un fauteuil preſque malgré lui. *Vous êtes à la Campagne, Monſeigneur*, lui dit-on; *cela eſt ſans conſéquence.* La Comédie commença. Il ne put s'en dédire, & d'ailleurs c'étoit *Polieucte*, une Tragéde Chrêtienne. Il fut tout raſſûré. La petite Roſélie fit *Pauline*, & charma toute l'Aſſemblée. Le bon Archevêque la voulut voir de plus près. Il avoit envie de la baiſer; mais il n'ôſa; la Comteſſe le fit pour lui. Elle commençoit à aimer ſérieu-

ſérieuſement cette petite Comédienne, & la regardoit comme ſon ouvrage. Le ſoupé ſuivit la Comédie. Il fut bon & fort long. Il étoit minuit. Toute la Compagnie s'en retourna à la Ville. Il n'y eut que Madame de la Griſe, qui demeura avec ſa fille. La Comteſſe l'avoit priée (& elle avoit des raiſons pour cela) de donner ſon Caroſſe pour remener les Comédiens; le ſien n'eut pas ſuffi. Elle lui donna, à ſon tour, le lit de ſa grande chambre. Mais à ce coup, elle fut priſe pour dupe; la Marquiſe fit coucher ſa fille avec elle, & la Comteſſe eut aſſez de politique pour n'en pas témoigner de chagrin.

Le lendemain, la Comteſſe des Barres s'en retourna à Bourges, avec Madame & Mademoiſelle de la Griſe, ſous prétexte d'aller remercier l'Archevêque de l'honneur qu'il lui avoit fait; mais en effet pour voir Roſelie, qu'elle avoit bien envie de poſſeder toute ſeule, trois ou quatre jours à Crépon. Pour réüſſir dans ſon intrigue amoureuſe, elle alla à la Comédie deux heures avant qu'elle commençat. Tous les Comédiens la vinrent remercier. Ils étoient charmés de

Roſelie. La Comteſſe prit à part la Tante de cette jeune fille, & lui dit qu'il ne falloit pas la tuer en la faiſant jouër tous les jours, & que tout au plus elle ne pouvoit jouër que deux fois la ſemaine, repréſentant les grands rôles, & ayant quelque fois cinq ou ſix cens vers à reciter. *Je le vois bien, Madame*, répondit la bonne Tante ; *mais nos Camarades ne ſongent qu'à gagner de l'argent ; & quand elle jouë, il y a bien plus de monde. Donnez-la moi*, reprit la Comteſſe ; *il eſt aujourd'hui Dimanche. Je vous la ramènerai Jeudi ; cela la repoſera. Je vous promets même de lui faire répéter ſon rôle. Elle n'en fera pas plus mal.* La Tante la remercia fort des bontés qu'elle avoit pour ſa Nièce. Cette fille alla le même jour à Crépon. On croira aiſément, ſans que je le diſe, que la Comteſſe la fit coucher avec elle. Elle voulut d'abord la mettre ſur le pié de Mademoiſelle de la Griſe ; mais la petite perſonne réſiſta. Quoique Comédienne, elle étoit ſage, & de plus infiniment mieux inſtruite que Mademoiſelle de la Griſe. Une Comédienne à ſeize ans, en ſait plus qu'une fille de Qualité à vingt. La Comteſſe voyant

voyant que la ſurpriſe étoit inutile, employa les promeſſes & les préſens. Elle la preſſa. Il eſt bien difficile que le pied ne gliſſe dans une occaſion ſi périlleuſe. La Comédienne ſe rendit, mais avec beaucoup de peine. *Fiez-vous à moi*, lui dit la fauſſe Comteſſe, *vous voyez mon petit cœur, que je me fie à vous : mon ſecret, ma réputation, & le repos de ma vie ſont entre vos mains.* La paſſion de cette jeune perſonne devint ſi violente dans la ſuite, que la Comteſſe fut obligée de l'avertir de modérer ſa tendreſſe aux yeux du Public, quoiqu'elles puſſent s'en donner les marques les plus fortes & les plus vives, ſans redouter les traits de la médiſance.

LE Jeudi ſuivant, elle ne manqua pas de remener Roſelie à Bourges. On s'apperçut que celle-ci jouoit de mieux en mieux. La Comteſſe alla ſouper chez le Lieutenant Général, où elle trouva Mademoiſelle de la Griſe fort négligée, & fort triſte. La Comteſſe l'aimoit encore, quoique la petite Comédienne eût pris le deſſus. Elle lui demanda avec amitié ce qu'elle avoit ? La jeune Demoiſelle ſe prit à pleurer, & s'enfuit. La Com-

teſſe l'ayant encore interrogée après ſoupé : *Hélas ! Madame*, lui dit-elle, *pouvez-vous me demander ce que j'ai ? Vous ne m'aimez plus, & vous allez coucher à Crépon avec Roſelie. Elle eſt plus aimable que moi, mais elle ne vous aime pas tant.* Ce diſcours déconcerta un peu la Comteſſe qui ne ſavoit que lui répondre, lorſque la Marquiſe la pria de paſſer dans un Cabinet, & lui dit que le Comte des Goutes lui demandoit ſa fille en mariage. C'étoit un Gentil-homme du Voiſinage, qui avoit huit ou dix mille livres de rente. La Comteſſe conſeilla à la Marquiſe de conclure. Elle avoit ſes raiſons pour cela. Elle n'étoit pas fâchée de ſe délivrer des importunités de la jeune Demoiſelle, outre qu'elle avoit de la peine à calmer ſa crainte & ſes remords. Elle avoit toujours peur que le petit commerce qu'elles avoient eû enſemble, ne produiſit quelques mauvais effets, qui eût étrangement embarraſſé ceux qui prenoient intérêt à cette fille ; au lieu qu'avec Roſelie, elle alloit pour ainſi dire, à bride abattue, ſans crainte de faire un faux pas.

HUIT jours après on déclara le Mariage de Mademoiſelle de la Griſe avec le

le Comte des Goutes, & la Comteſſe alla à Bourges leur en faire compliment. Elle crût être obligée en honneur & en conſcience de donner des avis à la future : „ Ma chère enfant, *lui dit-elle*, vous „ allez vous marier. Il faut tâcher d'être „ heureuſe. Votre Mari eſt bien fait, „ & paroît fort honnête homme. Il vous „ aime ; mais il ne ſera pas toujours „ Amant. Il faut vous attendre à excuſer ſes humeurs. Vous êtes ſage. Il „ ne lui faut jamais donner lieu d'être „ jaloux. Ne ſongez qu'à lui plaire, à „ vous attacher à votre ménage, à prendre ſoin de vos enfans, ſi Dieu vous „ fait la grace d'en avoir. C'eſt la bénédiction du Mariage, & le plus doux „ lien des gens mariés. Mais, écoutez, „ ma chère enfant, je crois que vous „ vous ſouvenez aſſez des heureuſes nuits „ que nous avons paſſées enſemble. Souvenez-vous bien de faire par raiſon, „ avec votre Mari, la prémière nuit de „ vos noces, tout ce que vous fites avec „ moi naturellement, & ſans ſavoir ce „ que vous faiſiez. Laiſſez-vous long-„ tems preſſer, défendez-vous, pleurez, „ criez, afin qu'il croye vous apprendre

„ ce

„ ce que je vous ai appris. De là dé-
„ pend toute la douceur de votre vie.
„ Je vous ouvre les yeux préſentement,
„ parce qu'il le faut abſolument. Vous
„ ne devez pas être en peine de votre
„ ſecret. Je ſuis auſſi intéreſſée que vous
„ à le garder.“ La pauvre Demoiſelle ſe mit à pleurer. Un moment après que la Comteſſe eût terminé des avis ſi prudens, ſi raiſonnables, & j'ôſe dire, ſi néceſſaires, la Marquiſe entra dans le Cabinet où elles étoient. *Madame*, lui dit la Comteſſe, *elle pleure. Il faut louer ſa modeſtie.* La mère baiſa ſa fille. *Ma fille*, lui dit-elle, *vous avez bien de l'obligation à Madame la Comteſſe. Suivez les conſeils qu'elle vous donnera & cachez vos larmes.* Elles rentrerent dans la Chambre où étoit la Compagnie. Le lendemain l'Archevêque les maria lui-même, & trois jours après, les nouveaux Epoux allerent à leur Terre à ſept lieuës de Bourges. La Comteſſe leur promit de les aller voir, & tint parole deux mois après. La Comteſſe des Goutes étoit groſſe, & uniquement occupée de ſon Mari & du ſoin de ſon ménage. Il parut à la Comteſſe des Barres, qu'elle n'étoit pas encore

core tout-à-fait indifférente à Madame des Goutes. Mais enfin, la vertu fit en l'une ce que l'inconſtance avoit fait en l'autre.

APRES Paſques, l'Archevêque s'en alla à Paris. L'Intendant n'étoit plus à Bourges. Toute la Nobleſſe, qui paſſoit l'hyver dans cette Ville, s'étoit réfugiée à la Campagne. Les Comédiens, qui ne gagnoient pas de quoi payer les chandelles, annoncèrent leur départ. Roſelie pleuroit nuit & jour, dans la crainte de quitter la Comteſſe des Barres. Celle-ci en étoit encore plus fâchée qu'elle, & prit la réſolution de ne s'en point ſéparer. Voici comme elle en vint à bout. Elle mena la Tante à Crépon, & lui dit qu'elle vouloit faire la fortune de ſa Nièce; que ſi elle vouloit la lui donner, elle la meneroit à Paris, dans ſix mois, & la feroit recevoir à l'Hoſtel de Bourgogne. Elle appuya ſa propoſition d'une bourſe de cent louis, qu'elle mit dans la main de la Tante, qui fut éblouïe de cette ſomme. *Il faudroit, Madame*, répondit-elle, *que j'euſſe perdu la raiſon, ſi je refuſois la fortune de ma Nièce. Je vous la donne, & j'eſpere que vous ne l'abandonnerez pas.*

LE marché étant conclu, la Tante s'en retourna à Bourges, & dit à la Troupe, qu'elle n'étoit plus en peine de ſa Nièce, & que Madame la Comteſſe s'en étoit chargée. C'étoit une grande perte pour eux; mais telle eſt la deſtinée des Comédiens de Campagne. Dès que quelqu'un d'eux mérite les applaudiſſemens du Public, il quitte, & ſe rend à Paris. En effet, du Roſan leur joua bien-tôt après le même tour. Floridor connoiſſoit ſes talens, & le preſſoit, depuis long-tems, de les faire valoir à Paris. Du Roſan étoit Chef de la Troupe, & il aimoit la petite Roſelie, qu'il prévoyoit devoir être un jour une bonne Comédienne. Cet obſtacle le retenoit. Mais quand il ſut que la Comteſſe avoit pris la petite fille, il n'héſita plus, & il alla s'offrir à l'Hoſtel de Bourgogne, où il fut reçu avec les acclamations du Public.

DES que les Comédiens furent partis, la Comteſſe retourna à Crépon. On ne la vit plus guère à Bourges. Elle avoit avec elle Roſelie, qui ſuffiſoit à ſon bonheur. Elle la mit ſur un autre pied que celui d'une Comédienne; lui fit

fit faire des habits fort propres ; envoya à Paris quatre de ſes poinçons de diamans, qu'on troqua contre de très belles boucles d'oreilles, qu'elle lui donna. Elle la menoit par tout avec elle, dans les viſites du Voiſinage. La beauté & la modeſtie de Roſelie charmoient tout le monde.

LA Comteſſe voulut prendre de nouveaux plaiſirs. Elle alla à la chaſſe, habillée en Amazone. Elle fit habiller Roſelie de la même manière, & la trouva ſi aimable avec une perruque & un chapeau, que peu à peu, elle la fit habiller tout-à-fait en garçon. C'étoit un fort joli Cavalier, & la Comteſſe l'en aimoit encore d'avantage. Elle l'appeloit ſon petit Mari. On le nommoit Monſieur le Comte. Il ſervoit d'Ecuyer à la Comteſſe, qui ſe laſſant de lui voir une perruque, lui fit couper un peu de cheveux.

CE divertiſſement étoit fort innocent. Il dura ſept ou huit mois. Mais par malheur, Monſieur le Comte eut mal au cœur, perdit l'appétit, & prit la mauvaiſe habitude de vomir tous les matins. Il n'étoit pas difficile de connoître la ſource

ſource & le genre de ſa maladie. La Comteſſe lui fit reprendre ſes habits de fille, comme plus convenables à ſon état préſent, & plus propres à le cacher. On lui faiſoit mettre de grandes robes de chambre traînantes & ſans ceinture. On diſoit qu'elle étoit malade. On voîla le mal, ſous les noms de migraines & de coliques. La pauvre enfant pleuroit ſans ceſſe, mais la Comteſſe la conſola, en l'aſſûrant qu'elle ne l'abandonneroit jamais. Roſelie lui avoua qu'elle n'avoit ni père, ni mère, & ne ſavoit qui elle étoit; que ſa Tante étoit une Tante ſuppoſée, qui l'avoit priſe en amitié à l'âge de quatre ans. La Comteſſe ne s'étonna plus, qu'elle la lui eût donnée ſi aiſément.

AU bout de cinq ou ſix mois, elle jugea prudemment, que tout ſe découvriroit en Province, & avec ſcandale. L'Amour qu'elle avoit pour cette fille, l'engageoit d'ailleurs, à la mettre entre les mains de perſonnes habiles, qui puſſent la guérir d'un mal qui n'eſt pas dangereux, pourvû qu'on ne l'aigriſſe point en le voulant trop couvrir. Il falloit aller à Paris, où l'on ſe cache aiſément.

Elle

Elle recommanda ſa maiſon au Curé, & partit dans ſon Caroſſe avec Roſelie, Bonju & ſa femme, & ſon Cuiſinier. Elle avoit mandé à Acarel de louer une maiſon avec un beau jardin, dans le Faux-Bourg Saint-Antoine, réſolue d'aller peu à la Ville, juſqu'à-ce que la petite fille fût guérie.

DÈS qu'elle fut arrivée, elle mit Roſelie chez une ſage femme, qui en eut un grand ſoin. Elle l'alloit voir tous les jours, & lui faiſoit de petits préſens pour la réjouïr. Uniquement occupée de cette fille, elle ne ſongeoit point à elle-même ni à ſe parer. Elle avoit des habits fort propres, & toujours des coëffes, ſans mettre jamais ni pendans d'oreilles, ni mouches. Enfin Roſelie mit au monde une petite fille, que ſon père fit bien élever, & qu'il maria à l'âge de ſeize ans, à un Gentil-homme de cinq ou ſix mille livres de rente, avec qui elle véeut fort heureuſement. Peut-être même vit-elle encore aujourd'hui.

SA mère, au bout de ſix ſemaines, redevint plus belle que jamais. La Comteſſe ſongea auſſi à ſa beauté. Elle s'ajuſta proprement, & alla à la Comédie

avec deux Dames de ſes voiſines. La beauté de Roſelie attira les yeux de tous les Spectateurs ; mais elle fut bien étonnée, de même que la Comteſſe, de voir du Roſan ſur le Théatre, qui faiſoit le perſonnage de *Maxime* dans *Cinna*. Il les reconnut aiſément, & vint les voir dans leur loge. Il ne ſe ſentoit pas de joye. Roſelie en montra auſſi beaucoup. La Comteſſe apprit ſa demeure à du Roſan, & lui permit de l'aller voir. Il étoit enchanté de la beauté de ſon ancienne Compagne, & ſa paſſion ſe réveilla avec plus de vivacité que jamais. *Madame*, dit-il à la Comteſſe, *ma fortune eſt faite. Je n'ai encore qu'une demie part ; mais je l'aurai bien-tôt toute entière. C'eſt huit mille livres de rente. J'épouſerai Roſelie, ſi vous me la voulez donner ; & je me flatte que, faite comme elle eſt, ſi elle n'a point oublié de déclamer des vers, je la ferai recevoir dans la Troupe.* La Comteſſe répondit qu'elle en parleroit à Roſelie, & lui dit de revenir dans trois ou quatre jours. Elle lui en parla en effet, dès la même nuit. *Voyez*, lui dit-elle en pleurant, *ſi vous voulez me quitter ?* Elle répondit froidement, qu'elle feroit

tout

tout ce que la Comteſſe voudroit. Cette réponſe ne lui plut pas, & elle réſolut de la marier. Dès le lendemain elle la fit coucher dans une Chambre ſéparée. Ce changement toucha Roſelie. Elle crut la Comteſſe en colère, & quand tout le monde fut couché, elle la vint trouver dans ſon lit, & lui demanda cent fois pardon. *Eh ! Madame*, lui diſoit-elle, *quand je ſerois mariée ne m'aimeriez-vous plus ? Non, mon enfant*, repartit la Comteſſe ; *une femme mariée ne doit aimer que ſon mari.* Roſelie ſe mit à pleurer, & l'embraſſa ſi tendrement, que la Comteſſe lui pardonna, & crut être encore à Crépon.

DU ROSAN revint, & parla de ſon Mariage avec beaucoup d'ardeur. La Comteſſe lui dit que Roſelie n'ayant pas de bien, il falloit voir, avant toutes choſes, ſi elle ſeroit reçue dans la Troupe. *Non*, Madame, reprit-il, comme un homme fort amoureux, *je ne demande rien. La petite perſonne eſt un aſſez grand tréſor.* La Comteſſe ne le ſatisfit pas entierement. Elle lui dit qu'elle iroit le lendemain à la Comédie, que Roſelie ſeroit dans ſa loge fort parée, qu'il la fit remarquer à

ſes Camarades, & qu'après la Piece, ils la vinſſent tous prier de venir ſur le Théatre, quand tout le monde ſeroit ſorti, pour faire dire quelques vers à la petite fille. Cet ordre fut exécuté; on joua le Menteur. Floridor, après la Piece, conduiſit la Comteſſe & Roſelie ſur le Théatre. Elles dirent toutes deux les Scènes de *Polieucte*, qu'elles avoient déclamées plus de cent fois enſemble. Les Comédiens étoient dans l'extaſe, & ſans autre examen, vouloient recevoir Roſelie; mais la Comteſſe s'y oppoſa. *Il faut*, leur dit-elle, *conſulter le Public. Faites-la afficher; qu'elle joue cinq ou ſixé fois, & puis vous verrez.* Du Roſan trouvoit ce terme bien long, & la Comteſſe, par une raiſon toute contraire, le trouvoit bien court. Il falloit le lendemain des noces, renoncer pour toujours à tout ce qu'elle aimoit. Elle s'y détermina pourtant, & ne voulut point empêcher l'établiſſement de cette jeune créature. Elle s'étoit apperçue d'ailleurs, que Roſelie ne haïſſoit pas du Roſan. Roſelie joua publiquement ſur le Théatre de l'Hoſtel de Bourgogne, & dès la prémiere fois, le Parterre la fit taire, à force

ce d'acclamations. Les Comediens la reçurent dans les formes, & lui donnerent une demie part. Elle n'avoit point d'habit de Théatre. La Comteſſe lui fit préſent de mille écus pour en acheter, & du Roſan lui donna une pareille ſomme. Il commença à preſſer ſon mariage. La Comteſſe differoit toujours. Tantôt c'étoit des habits qu'elle lui faiſoit faire; tantôt c'étoit du linge. Enfin le jour fatal arriva; Roſelie fut mariée. La noce ſe fit chez la Comteſſe, & à ſes dépens. Elle accabla l'Epouſe de préſens, & depuis ce tems-là, elle ne lui toucha plus le bout du doigt.

D'ES que Roſelie fut mariée, la Comteſſe des Barres l'oublia entierement, & ne ſongea plus qu'à elle-même. L'envie d'être belle la reprit avec fureur; elle fit faire des habits magnifiques. Elle remit ſes beaux pendans d'oreilles, qui n'avoient pas vû le jour depuis trois mois. Les rubans, les mouches, les airs coquets, les petites mines, rien ne fut oublié. Elle n'avoit que vingt-trois ans; croyoit encore être aimable, & vouloit être aimée. Elle alloit à tous les ſpectacles, & à toutes les promenades publiques.

Enfin elle garda ſi peu de meſures, que pluſieurs perſonnes la reconnurent, & la ſuivirent, pour ſavoir où elle logeoit. On en avertit ſes Parens, qui trouverent fort mauvais qu'elle fit encore un perſonnage, qu'on avoit pardonné à ſa grande jeuneſſe. Ils l'allerent trouver, lui firent de très vifs reproches, & lui parlerent enfin ſi ſérieuſement, qu'elle ſe détermina à quitter tout ce badinage. Elle renonça aux habits de femme, & au nom de la Comteſſe des Barres.

F I N

DU PREMIER LIVRE.

LA VIE
DE
MONSIEUR L'ABBÉ
DE CHOISY,
DE
L'ACADEMIE FRANÇOISE.
LIVRE SECOND.

MONSIEUR l'Abbé de Choisy eut tant de honte de la vie qu'il avoit menée jusqu'alors, & qui plus est, de la connoissance qui en étoit venue à un grand nombre de personnes, qu'il résolut de quitter la France pour un tems, afin d'éviter les justes reproches qu'on pourroit lui faire. Il voyagea en Italie, & se procura tous

les plaiſirs, conformes à ſon goût, avec d'autant moins de contrainte, qu'il étoit aſſuré de n'être connu de perſonne. Il s'arrêta long-tems à Veniſe, où il ſatisfit la paſſion qu'il avoit toujours eue pour le jeu. La fortune ſe déclara d'abord pour lui; mais il eſſuya ſon inconſtance ordinaire. Il reperdit, & au-delà des ſommes conſiderables qu'il avoit gagnées. „La rage du jeu, dit-il lui même, m'a poſſedé, & a troublé toutes „les douceurs de ma vie. Heureux! ſi „j'avois toujours fait la belle, quand „même j'euſſe été laide. Le ridicule eſt „préférable à la pauvreté."

VOYANT que ſes fonds étoient preſque entierement épuiſés, il penſa à ſon départ. Après quelques années de ſéjour en Italie, il revint en France, & reprit ſes prémieres habitudes. Il s'habilla en femme comme auparavant, & dans les commencemens, il prit ſeulement la précaution de ne point ſe trouver aux Aſſemblées publiques, avec un habit ſi peu convenable à ſon ſexe, & à l'état Eccléſiaſtique qu'il avoit embraſſé dès ſon bas âge.

LES grandes pertes qu'il fit au jeu eurent bientôt tari sa bourse. Ne sachant plus où trouver de l'argent, il alla passer quelques mois dans son Abbaye de Saint-Seine en Bourgogne, à laquelle, par le crédit de sa Mère, il avoit été nommé le prémier Janvier mil six cent soixante-trois.

IL fit de tems-en-tems plusieurs voyages à Dijon, où le Démon du jeu s'obstina toujours à le persécuter. Il s'acquit quelques Amis dans cette Province. Le plus considerable de tous fut, sans doute, le célèbre Roger de Rabutin, Comte de Bussy, rélégué dans sa Terre de Bussy, pour les raisons qui sont connues de tout le monde.

CET homme fameux, dont on a dit plus de bien & plus de mal qu'il n'en méritoit peut-être, n'eut pas de peine à démêler le mérite de l'Abbé de Choisy, en qui il reconnut d'abord une grande vivacité, & beaucoup de délicatesse d'esprit. Il ne balança pas à lui offrir son amitié, & à lui demander la sienne. Ils furent si contens l'un de l'autre, que leur commerce, qui devint des plus intimes

mes, ne pût être interrompu que par la mort du Comte de Buſſy (1).

APRES avoir amaſſé quelque argent de ſes épargnes, pendant ſon ſéjour en Bourgogne, il quitta ſon Abbaye de Saint-Seine, pour retourner à Paris. Il s'en démit même, je ne ſais pourquoi, en mille ſix cent ſoixante & ſeize.

LA manière dont il vécut à Paris, excita plus de ſcandale que jamais. Le Roi en fut inſtruit, & le menaça ſérieuſement d'y mettre ordre, s'il ne ſe corrigeoit. „ J'avouë, dit l'Abbé de Choiſy, que „ ce Prince m'a fait du bien; mais je ne „ l'avois pas mérité par mes ſervices. Tout „ va ſur le compte de mes Parens; car „ pour moi, je le dis à ma confuſion, „ jamais il ne m'a écouté favorablement, „ & lorſque je lui ai demandé quelques „ graces aſſez legères, il me les a toutes „ refuſées. Je veux pourtant lui rendre „ juſtice, il n'a pas eû grand tort. Je „ m'étois donné l'excluſion à moi-même; „ &

(1) On voit l'eſtime du Comte *de Buſſy* pour l'Abbé *de Choiſy*, non-ſeulement par les Lettres qu'il lui écrivoit; mais encore par quelques-unes de ſes Lettres à des perſonnes étrangeres. „ Il eſt vrai, dit-il, dans „ une Lettre du 6. Mars 1691. à Madame *de Maiſons*, „ que l'Abbé *de Choiſy* écrit bien les nouvelles, com- „ me

„ & ma conduite, cachée & irrégulière, „ ne le juſtifie que trop à mon égard. "

IL eût bien-tôt, ſoit à Paris ſoit à la Cour, dépenſé dans les plaiſirs & au jeu tout le fruit de ſes épargnes. Il ſe vit encore ſans argent & ſans reſſource. Heureuſement pour lui, il ſe préſenta une conjoncture favorable qui le tira d'embarras. Après la mort du Pape CLEMENT X. arrivée en *1676*, le Cardinal de Bouillon prit congé du Roi pour aller au Conclave. Le Cardinal demanda à l'Abbé de Choiſy, ſon Ami, s'il vouloit l'accompagner à Rome pour être ſon Conclaviſte. L'Abbé charmé de cette propoſition, l'accepta ſur le champ avec le plus grand plaiſir du monde. „ Je m'en vais partir „ dans deux heures, dit le Cardinal; „ mais vous me ratraperez bien. Allez- „ en demander la permiſſion au Roi, & les „ Inſtructions du Miniſtre. Vous vous „ mettrez dans la Diligence de Lyon, où „ je ſerai encore dans ſix jours. " Ce deſſein

„ me tout ce qu'il veut écrire. " Pluſieurs autres gens d'eſprit ont loué les Lettres de l'Abbé *de Choiſy*. Ce ſont de jolies Gazettes, ſelon Monſieur *Bruzen de la Martinière*, à la page 26. de ſes *Obſervations ſur l'Art d'écrire des Lettres*; imprimées à la tête du prémier Tome *des plus belles Lettres Françoiſes de Richelet*, dont il a donné l'Edition.

deſſein fut exécuté fort bruſquement ; & à deux lieuës de Lyon, l'Abbé de Choiſy trouva un Caroſſe de Monſieur de Villeroy, Archevêque de cette Ville, qui l'attendoit. En arrivant il vit le Cardinal à table, à qui il rendit compte de ce qu'il avoit fait à Saint-Germain. Le Cardinal lui demanda s'il ſavoit l'Italien. Il répondit qu'il l'avoit ſçu, mais qu'il l'avoit oublié. *Et comment ferez-vous*, lui dit Monſieur de Bouillon, *la plûpart des Cardinaux n'entendent pas le François? Ho ! Monſeigneur*, repliqua l'Abbé de Choiſy, *nous ne ſerons à Rome que dans quinze jours ; & je m'en vais tâcher de parler Italien bien ou mal. Je le ſaurai quand nous arriverons à Rome.* Le Cardinal ſe mit à rire, & lui dit, *Vous ferez comme vous pourrez.*

QUAND on fut entré au Conclave, l'Abbé de Choiſy n'y trouva pas le contentement qu'il avoit eſperé. Il avoit compté qu'il ſauroit toutes les négociations les plus ſecrettes, & le Cardinal de Bouillon ne lui diſoit rien. Par bonheur pour Monſieur de Choiſy, le Cardinal de Retz étoit l'Ancien du Cardinal de Bouillon. Ce prémier eut la goutte,

&

& l'Abbé de Choiſy lui alla tenir compagnie dans ſa chambre. Le Cardinal lui demanda comment il s'accommodoit du Conclave ? *Fort mal, Monſeigneur*, lui répondit-il ; *je ne ſais rien : les Valets du Conclave en ſavent plus que moi.* Ce bon Cardinal avoit envie de lui faire plaiſir. *Je veux*, lui dit-il, *vous prendre pour mon Conclaviſte ; le Cardinal de Bouillon en ſera bien aiſe. Par ce moyen vous ſaurez tout, & ſerez le Conclaviſte Général des Cardinaux François.* Le lendemain, l'Abbé de Choiſy fut inſtallé dans ce Conſeil. Il y avoit quatre Cardinaux François, Retz, Bouillon, d'Eſtrées, & Bonzi. La faction de l'Eſpagne & celle de l'Empereur qui étoient les plus fortes, vouloient élever au Pontificat le Cardinal Odeſcalchi ; mais le Roi qui lui avoit déja donné l'excluſion en 1670, dans le Conclave, où fut élu CLEMENT X, s'oppoſoit encore de toutes ſes forces à ſon Election. Les Cardinaux François ſe ſéparèrent, & réſolurent d'écrire au Roi leurs ſentimens. L'Abbé de Choiſy fit leur dépêche. Les Cardinaux d'Eſtrées & Bonzy manderent à ce Prince un bien infini du Cardinal Odeſcalchi ; qu'il avoit

avoit cinquante mille écus de rente ; qu'il ſoulageroit la Chambre Apoſtolique ; enfin, qu'il étoit homme d'une grande probité. Le Roi en cette occaſion fit connoître ſa pieté. Il écrivit aux Cardinaux François, que préferablement à toutes choſes, il ſouhaitoit l'avantage de l'Egliſe ; qu'ils donnaſſent leurs voix à Odeſcalchi, & qu'ils concouruſſent à ſon Exaltation. Cet obſtacle étant levé, Odeſcalchi fut élu le même jour, proclamé le lendemain, & prit le nom d'INNOCENT XI.

LE Cardinal de Bouillon envoya à neuf heures du ſoir, quoique ce fût une heure induë, demander à Odeſcalchi une Audience ſecrette. Quand le Cardinal fut ſorti, l'Abbé de Choiſy ſe jetta aux pieds d'Odeſcalchi, en diſant : *Ho baciato il primo, gli piedi di Voſtra Santita.* Il lui répondit : *Non è ancora.* Il ne parut cependant pas indifférent à cette nouvelle.

MALGRE' le conſentement que le Roi donna à ſon Election, il n'oublia jamais, que la France lui avoit fait perdre ſix années de Pontificat. C'eſt une maxime à ſuivre, que quand une Couronne

ſonne a donné une fois l'excluſion à un Cardinal, elle ne doit jamais conſentir à ſon Exaltation. C'eſt un crime que les Papes ne pardonnent pas. Le bienfait ne ſauroit compenſer l'injure dans l'eſprit d'un Italien. Le Roi ne fut pas long-tems ſans s'appercevoir de la faute qu'il avoit commiſe ; & tout le monde ſait les diviſions qui ſurvinrent entre la Cour de Rome & celle de France, au ſujet des *Franchiſes* ; diviſions qui ne furent terminées que par la mort d'INNOCENT XI. Je ne crois pas que la Cour de France ſoit diſpoſée à faire une faute pareille. Il faut avouër auſſi que ce Pontife croyoit avoir un juſte ſujet de ſe plaindre de l'Aſſemblée du Clergé, tenue en 1682.

COMME aucune force humaine ne ſembloit pouvoir faire changer de vie à l'Abbé de Choiſy, la Providence lui envoya une longue & périlleuſe maladie en mil ſix cent quatre vingt trois. Je veux pourtant lui rendre juſtice. Quelque mois auparavant, il lui étoit venu dans l'eſprit de légères idées de converſion. La mort précipitée de la Reine Marie Thérèſe d'Autriche, lui fit faire des

des réflexions sur l'incertitude de la vie, & sur les suites de la mort. Les raisonnemens qu'il fit sur la Religion, l'ébranlérent, produisirent en lui les prémiers désirs de son salut, & la pensée de demander à Dieu, pour la prémière fois, la grace de sa Conversion.

„ LA mort de la Reine, dit-il dans „ la peinture, qu'il nous a conservée de „ sa maladie, (1) m'avoit fait faire à „ peine quelques réflexions, quand tout „ d'un coup je me sentis accablé par „ une fièvre violente. Mes forces, au „ bout de trois jours, furent perdues, „ mon cœur abbattu. J'envisageai la „ mort, que j'avois crû si éloignée. „ Bientôt après, j'en vis tout l'appareil „ effroyable. Je me vis dans un lit, „ entouré de Prêtres, au milieu des „ cierges funèbres, mes parens tristes, „ les Médecins étonnés; tous les visa- „ ges m'annonçant l'instant fatal de mon „ éternité. Ho! qui pourroit dire ce „ que je pensai dans ce moment terri- „ ble? Car si mon corps étoit abbat- „ tu, si je n'avois quasi plus de sang „ dans les veines, mon esprit en étoit „ plus

(1) Voyés le Quatrieme de ses Dialogues.

„ plus libre, & ma tête plus dégagée.
„ Je vis donc, ou je crus voir les Cieux
„ & les Enfers. Je vis ce Dieu ſi redou-
„ table, ſur un Thrône de lumière, en-
„ vironné de ſes Anges. Il me ſem-
„ bloit qu'il me demandoit compte de
„ toutes les actions de ma vie, des gra-
„ ces qu'il m'avoit faites, & dont j'a-
„ vois abuſé; & je n'avois rien à lui ré-
„ pondre, rien à lui offrir pour ſatis-
„ faire à ſa juſtice. Je voyois en même
„ tems, les abîmes ouverts prêts à m'en-
„ gloutir; les Démons prêts à me dévo-
„ rer; les feux éternels deſtinés à la puni-
„ tion de mes crimes. Non, l'on ne ſau-
„ roit s'imaginer ce que c'eſt que tout
„ cela, ſi on n'y a paſſé. Car ne cro-
„ yez pas, dans cet état, quand l'ame
„ eſt prête à ſe ſéparer du corps, ne
„ croyez pas qu'on voye les choſes,
„ comme nous les voyons préſentement.
„ Les Myſtères les plus incompréhenſi-
„ bles paroiſſent clairs comme le jour.
„ L'ame, quaſi dégagée de ſon Corps,
„ a des clartés nouvelles. Nous voyons
„ la juſtice de Dieu, qui nous va pu-
„ nir, & nous ne préſumons plus de ſa
„ miſéricorde. Pour moi, je vous avoüe

„ que j'eus grand peur. Je demandois „ pardon à Dieu de tout mon cœur. „ J'aurois bien voulu avoir le tems de „ faire pénitence, mais la mort me ta- „ lonnoit de près. J'avois entendu les „ Médecins dire ! *Il ne ſera pas en vie „ dans deux heures.* Que faire donc ? „ Quel parti prendre ? Je ne ſentois „ rien ; je ne me ſouvenois de rien „ qui pût me donner la moindre eſpé- „ rance. Je ne me voyois aucun moyen „ de racheter mes péchés par l'aumô- „ ne ; enfin toutes les portes du Ciel „ me paroiſſoient fermées. J'avois pour- „ tant reçu tous mes Sacremens, & „ m'étois préparé, le mieux que j'avois „ pû, à ce paſſage ſi terrible. Mais „ qu'eſt-ce qu'une préparation précipi- „ tée ? Et que peut penſer dans ces der- „ niers momens, au milieu d'une mort „ preſque inévitable, un cœur tout ter- „ reſtre, nourri dans les plaiſirs du ſiè- „ cle, & ſi peu accoûtumé aux penſées „ de l'autre vie ? Je ſerois tombé dans „ le déſeſpoir, ſi j'étois demeuré plus „ long-tems dans un état ſi capable „ d'effrayer les plus déterminés. Mon „ corps abbatu par la violence de la ma-

ladie,

„ ladie, tourmenté par l'agitation de mon „ eſprit, demandoit du repos. Je m'en- „ dormis, & me réveillai plus tranquil- „ le. J'avois crû pendant mon ſom- „ meil, me voir à la porte d'une gal- „ lerie, toute éclatante de lumière, mais „ d'une lumière douce, & qui, ſans „ m'ébloüir, me paroiſſoit plus brillan- „ te que toutes les autres lumières. Je „ me ſentois bien ferme dans la réſolu- „ tion de me convertir, ſi je revenois „ en ſanté; & je commençai à croire, „ qu'il n'étoit pas impoſſible que Dieu „ me fit miſéricorde. Une penſée ſi con- „ ſolante me donna courage. L'eſprit „ en repos, contribua à ma guériſon, „ autant & plus que le Quinquina; & „ je me vis bien-tôt en état de joüir „ encore une fois de la vie, que je n'a- „ vois ſouhaitée, que pour faire péni- „ tence. "

Si cette converſion fut ſincère, elle ne fut pas de longue durée. Quelles horreurs ne nous auroit pas épargnées un pareil débauché, s'il fut mort de cette maladie!

A peine ſa ſanté fut-elle rétablie, qu'il travailla à mettre ſur le papier,

les réflexions qui l'avoient le plus frappé, tandis que la mort avoit menacé ſes jours. Pendant ſa maladie Monſieur l'Abbé de Dangeau, ſon intime Ami, n'avoit pas quitté le chevet de ſon lit, & n'avoit pas peu contribué au retour que l'Abbé de Choiſy fit ſur lui-même. Ils s'entretinrent long-tems enſemble ſur des matières importantes. L'Abbé de Dangeau avoit eu le bonheur d'abandonner la Religion Proteſtante, dans le ſein de laquelle il étoit né. L'Abbé de Choiſy, effrayé encore du péril qu'il avoit couru, ne pouvoit oublier ſi tôt les réflexions, que ſa maladie lui avoit inſpirées. Ils travaillèrent conjointement à des Dialogues ſur l'Immortalité de l'Ame, ſur l'Exiſtence de Dieu, ſur la Providence, & ſur la Religion, & les firent imprimer à Paris. On trouve au commencement de chaque Dialogue, des Vignettes de Sebaſtien le Clerc, où l'Abbé de Dangeau & l'Abbé de Choiſy ſont repréſentés d'une manière ſi remarquable, que Bayle, qui annonça cet Ouvrage dans ſes Nouvelles de la République des Lettres, (1) ne put

(1) Dans les Nouvelles du mois d'Aout 1684 Art. VI.

put s'empêcher de finir ſon Extrait par ces paroles : „ Quelques-uns croyent, „ que s'il s'éleve un nouveau Cléanthe „ (2) contre ces Dialogues, comme „ autrefois contre les Entretiens d'A- „ riſte & d'Eugène, on critiquera les „ Vignettes, qui ſont au commence- „ ment de chaque Dialogue. Car ces „ méchans critiques n'oublient rien, & „ font un procès ſur la moindre choſe. „ L'Ancien Cléanthe n'épargna, ni la „ Table, ni la Taille douce. L'Au- „ teur aura apparemment aſſez de conſ- „ tance pour ſe moquer de cette ſorte „ de Cenſeurs, ſi la réputation de ſon „ livre, lui en attire ſur les bras. "

Le Miniſtre Jurieu, qui en a fait une Critique, comme nous le dirons dans la ſuite, n'a cependant pas attaqué les Vignettes; *Soit*, dit Bayle, *que n'ayant vû ces Dialogues, que de l'Edition de Hollande, il n'ait point vû les Vignettes, qui ſe ſont tant remarquer dans l'Edition de*

(2) *Barbier Daucour*, de l'Académie Françoiſe, avoit critiqué, ſous le nom de Cléanthe, les *Entretiens d'Ariſte & d'Eugène*, par le Pere Bouhours, Jéſuite.

Paris, ſoit qu'il ait crû, qu'une Cenſure, à laquelle le Public étoit préparé, auroit plus de peine à réüſſir. Quoiqu'il en ſoit, l'Abbé de Dangeau, ainſi qu'on le peut voir dans une Lettre de Benſerade, du 18. Mai 1685. inſérée parmi les Lettres de Bayle, ne prit pas en mauvaiſe part, cette petite Critique du Nouvelliſte de la République des Lettres, qui eût tort d'attribuer au ſeul Abbé de Dangeau, les Dialogues qui venoient de paroître. La Préface, le troiſième, & le quatrième Dialogue ſont de l'Abbé de Choiſy. Le prémier eſt de l'Abbé de Dangeau; & le ſecond, de tous deux. Monſieur l'Abbé de Choiſy expoſe dans ſa Préface, les raiſons qui le portent à donner ces Dialogues au Public. „ Théophile [c'eſt-„ à-dire, l'Abbé de Dangeau] qui y „ a la meilleure part, dit-il au Lec-„ teur, ne les croyoit pas dignes de „ vous être offerts. Mais moi, qui „ par une heureuſe expérience, ait ſen-„ ti l'effet qu'ils ſont capables de pro-„ duire; moi, en qui ils ont fait naî-„ tre les prémiers déſirs de mon ſalut, „ & la prémière penſée de demander

„ à

„ à DIEU la grace de ma converſion ;
„ j'ai crû, que puis qu'ils m'avoient
„ touché, ils en pourroient bien tou-
„ cher quelque autre ; & je vous les
„ donne, mon cher Lecteur, en croyant
„ fermement, que ſi vous daignez les
„ lire avec attention ; ſi vous pénétrez
„ tout ce que dit Théophile, il n'eſt
„ pas impoſſible, qu'ils faſſent en vous,
„ ce qu'ils ont fait en moi.

„ AU reſte, n'allez pas croire que
„ ces Dialogues ayent été faits comme
„ la plûpart de ces ſortes d'Ouvrages,
„ qu'un Docteur imagine dans ſon Ca-
„ binet, en introduiſant ſur la Scène,
„ des perſonnages imaginaires, pour ſe
„ donner beau jeu à dire tout ce qui
„ lui vient à l'eſprit. Je puis vous aſ-
„ ſûrer, avec vérité, que Théophile,
„ & Timoléon ſont des perſonnages très
„ véritables, & que les converſations,
„ que vous allez lire, ſont purement
„ Hiſtoriques, & rapportées quaſi mot-
„ à-mot. Je vous dirai même, que
„ les tems y ſont marqués fort exacte-
„ ment. Les deux prémiers Dialogues,
„ qui ſont ſur l'Immortalité de l'Ame,
„ & ſur l'Exiſtence de DIEU, ont été

„ faits quelque tems avant une grande „ maladie que j'eus l'année paſſée. Les „ raiſonnemens ſolides & palpables, que „ vous y trouverez, avoient déja com- „ mencé à m'ébranler. Mais quand je me „ vis prêt à mourrir, ils ſe repréſenterent „ à moi, d'une maniere ſi vive, que „ j'en fus entiérement convaincu. Le „ dernier Dialogue, qui eſt ſur la Re- „ ligion, eſt une ſuite des ſérieuſes ré- „ flexions, que la crainte des Jugemens „ de Dieu me fit faire à la vuë de la „ mort, qui me paroiſſoit inévitable. „ Enfin, ce qui m'a déterminé à ren- „ dre publiques ces Converſations par- „ ticulieres, c'eſt la connoiſſance que „ j'ai euë depuis peu, de ces Hommes „ Apoſtoliques, qui ſe ſont dévoués à „ la Propagation de la Foi, & qui ſans „ craindre les périls, le martyre & „ la mort, ſe préparent à aller traverſer „ toutes les mers pour aller porter l'E- „ vangile dans toutes les parties du „ monde. J'ai eſpéré qu'ils trouveroient „ dans ces Dialogues, des raiſonnemens, „ dont ils ſe pourroient ſervir pour la „ Converſion de ces peuples Bar- „ bares & Idolâtres, qui n'ont preſ-

„ que

„ que aucune idée de la Divinité, &
„ avec qui, pour les convaincre, il faut
„ employer, comme fait Théophile,
„ dans les deux prémiers Dialogues,
„ des raiſons qui ſoient tirées de la
„ connoiſſance de nous mêmes, qui ne
„ dépendent d'aucune autorité, & qui
„ ne préſuppoſent aucune inſtruction pré-
„ cédente.

TELS ſont les motifs, & l'idée de cet Ouvrage. L'Abbé de Dangeau y paroît plus ſavant que l'Abbé de Choiſy, qui jouë le rôle de Diſciple. Il fait tous ſes efforts, dans le prémier Dialogue, pour prouver l'Immortalité de l'Ame à l'Abbé de Choiſy, qui n'en étoit pas convaincu, & voici quelles raiſons il employe.

QUAND vous vous chauffez la main, lui dit-il, il eſt ſûr que vous ſentez une ſorte de plaiſir; ſi dans le même tems, on approche de vôtre nez une odeur agréable, vous ſentez une autre eſpèce de plaiſir. Si je vous demande lequel de ces deux plaiſirs vous plait davantage, vous me répondez: C'eſt celui-ci, ou c'eſt celui-là. Vous comparez donc enſemble ces deux plaiſirs, & vous

jugez d'eux en même tems. Si, après que vous vous êtes chauffé la main, & que vous avez ſenti l'odeur, je vous fais voir un beau Tableau *du Pouſſin.* Si je vous fais entendre Mademoiſelle *Rochouas*; ſi je vous fais manger un potage de *Talbot*, n'eſt-il pas vrai, que vous pouvez dire, lequel de tous ces plaiſirs a été le plus grand? Il faut donc, que ce qui juge en vous, ait reſſenti tout cela. Ce même vous, qui juge, connoît ſi un plaiſir des ſens eſt plus agréable qu'une ſpéculation, & choiſit entre ces deux choſes. Donc le même principe, qui ſent les plaiſirs ſenſuels, ſent auſſi les ſpirituels, & juge & veut. C'eſt une preuve manifeſte que votre nez ne ſent point l'odeur, & que votre main ne ſent point la chaleur, *&c.*; car comme la main & le nez, ſont deux choſes abſolument diſtinctes l'une de l'autre, il eſt auſſi impoſſible, que l'une ſente ce que l'autre ſent, qu'il eſt impoſſible que nous ſentions dans cette chambre, ce que ſentent préſentement ceux qui ſont à l'Opera. Il faut donc, non-ſeulement, que ce vous, qui ſent l'odeur & la chaleur

leur tout à la fois, ne ſoit point le nez, & la main; mais auſſi, que ce ſoit une choſe où il n'y ait point pluſieur parties; parce que, s'il y avoit pluſieurs parties, l'une ſentiroit la chaleur, pendant que l'autre ſentiroit l'odeur; & l'on n'y trouveroit rien qui ſentît tout à la fois l'odeur & la chaleur; qui les comparât enſemble, & qui jugeât que l'une eſt plus agréable que l'autre. Il faut donc conclure de toute néceſſité, que votre ame, qui eſt le Principe de vos ſentimens, eſt un être ſimple. Si elle eſt ſimple, elle eſt indiviſible, & ſi elle eſt indiviſible, elle eſt immortelle; parce qu'il ne ſe fait point de deſtruction naturellement, que par la ſéparation des parties qui compoſent un tout. Ne me dites pas, que chaque partie de l'ame reçoit ce que toutes les autres reçoivent; car, ſi dans cette ſuppoſition, votre ame avoit deux parties, il y auroit en vous deux choſes, qui ſentiroient, qui jugeroient & qui voudroient, ſans qu'il vous en arrivât plus d'avantage, que s'il n'y en avoit qu'une. D'où il s'enſuit que l'une d'elles ſeroit entièrement inutile:

outre

outre qu'un Etre qui peut réünir enſemble deux plaiſirs, ou un plaiſir & une douleur, deux jugemens & deux volontés, doit être néceſſairement indiviſible. Tel eſt, à peu près, l'Argument de l'Abbé de Dangeau.

„ON peut dire ſans hyperbole [c'eſt le langage d'un célèbre Critique (3) dont j'ai emprunté cette Analyſe] „que „c'eſt une Démonſtration auſſi aſſurée „que celle de Géométrie. Et ſi tout le „monde n'en ſent pas l'évidence, c'eſt „à cauſe que l'on n'a pû, ou qu'on n'a „pas voulu s'élever au-delà des notions „confuſes d'une imagination groſſière. „On eût été obligé à Théophile, s'il „eût examiné une objection qui ſe préſente d'abord; ſavoir, que ſon raiſonnement prouve l'Immortalité de l'Ame „des Bêtes; mais on peut répondre, „que lorſqu'un Principe eſt certain, il „faut s'y tenir, quoique l'on n'en puiſſe „pas développer quelques conſéquences; „ou bien, on peut répondre, qu'il faut „nier ces conſéquences, ſi elles ne ſont „pas certaines. Or il n'eſt pas d'une „entiére certitude, que les Bêtes ſen-

„tent

(3) BAYLE.

„ tent tout à la fois le plaiſir de l'odeur, „ & celui de la chaleur, &c. On peut „ donc nier que l'Immortalité de l'Ame „ des Bêtes, ſuive de la Démonſtration „ que cet Auteur a employée. "

POUR moi, ſans vouloir donner ici la moindre atteinte au Dogme de l'Immortalité de l'Ame Humaine, j'avouë que je ne regarde pas l'Argument de l'Abbé de Dangeau comme une Démonſtration, & que je ſuis encore moins content des réflexions de ſon Panégyriſte. Car, ſi le raiſonnement de l'Abbé de Dangeau étoit concluant, on ne pourroit nier, à moins que d'être Cartéſien, quoiqu'en ait penſé ſon Apologiſte, que l'Immortalité de l'Ame des Bêtes ne ſuivît de cet Argument. Peut-on dire en effet, ſi l'on ne regarde point les Bêtes comme de pures machines, qu'il n'eſt pas d'une entière évidence, qu'elles ne ſentent pas tout à la fois deux plaiſirs, comme celui de l'odeur, & celui de la chaleur ? L'expérience ne nous l'apprent-elle pas ? Si les Bêtes peuvent ſentir deux douleurs à la fois, comme on n'en peut douter, pourquoi ne pourront-elles pas goûter deux plaiſirs en même tems ? Si donc

donc on vient à démontrer un jour [ſuppoſé qu'il n'y ait pas encore de démonſtration] que les Bêtes ont une Ame, il faudra conclure de l'Argument de l'Abbé de Dangeau, que cette Ame eſt immortelle; & il ſera inutile de répondre, que lorſqu'un Principe eſt certain, il faut s'y tenir, quoique l'on n'en puiſſe pas developper quelques conſéquences. La meilleure manière, ſelon moi, de prouver l'Immortalité de l'Ame Humaine, c'eſt de s'en rapporter à la Révélation, & à l'atteſtation de toutes les Nations policées. La Juſtice Divine ſemble auſſi exiger que l'Ame ſoit immortelle.

L'ARGUMENT dont on ſe ſert dans le ſecond Dialogue pour prouver l'Exiſtence de DIEU, eſt fondé ſur ces paroles de Saint PAUL : *Inviſibilia DEI, per ea, quæ facta ſunt, intellecta conſpiciuntur.* *Les ouvrages viſibles de DIEU font entendre, & comme appercevoir les choſes inviſibles.* C'eſt encore l'Abbé de Dangeau qui fait ici l'office de Docteur, & il ſe propoſe de faire connoître les trois grands Attributs de la Divinité; la Puiſſance, la Sageſſe, & la Bonté. Après avoir parlé aſſez amplement de la compoſition

position du Corps Humain, des usages, des opérations de ses parties, & sur tout de la méchanique admirable qui fait agir notre main ; il vient au desir qu'ont tous les hommes, de reparer en dormant ou en mangeant, la dissipation de leurs forces, & à celui qui les anime à la propagation de leur espèce : desir qui ne se trouve pour l'ordinaire, que dans des personnes capables de fournir une bonne substance à la formation des enfans. Ces réflexions lui font remarquer plusieurs caractères de Sagesse & de Bonté. Il s'arrête, avec raison, particulièrement à la Bonté. Car de tous les Attributs de DIEU, c'est celui qui seroit le plus visible, si les hommes vouloient y réfléchir. Quelle bonté n'est-ce pas d'avoir attaché du plaisir à toutes les actions nécessaires, & de nous avoir rendu susceptibles du plaisir en une infinité de manières ?

„ ON a beau dire (c'est le Nouvelliste de la République des Lettres qui parle) „ que nous sommes encore plus „ susceptibles du chagrin & de la douleur. „ Cela n'est pas vrai. Et quand cela seroit „ vrai, nous ne devrions pas pour cela „ mé-

„ méconnoître la grande bonté de DIEU; „ puiſqu'il nous ſeroit aiſé de voir, que „ les plaiſirs dont nous jouïſſons, vien- „ nent des loix qu'il a poſées dans la Na- „ ture; & qu'au contraire, la plûpart de „ nos chagrins viennent du mauvais uſage „ que nous faiſons de notre raiſon. Mais „ il n'eſt pas vrai, que dans ce monde „ l'homme ſouffre plus de maux que de „ biens. C'eſt notre ingratitude, notre „ orgueil, & notre humeur inſatiable qui „ nous fait parler de la ſorte. *Falsò que-* „ *ritur de natura ſua genus humanum*, a „ fort bien dit un célèbre Hiſtorien dans „ la Préface de la Guerre de Jugurtha. „ Le Genre-humain eſt plus heureux qu'il „ ne mérite. Il eſt vrai, au pied de la „ lettre, que pour une douleur, l'hom- „ me ſent mille plaiſirs, excepté peut-être „ un petit nombre d'Ames malheureuſes, „ qu'un Payen aſſureroit avoir été pro- „ duites par les Deſtinées, dans quelque „ moment de dépit. "

Ces réflexions ſont aſſurément très belles & très dignes d'un Philoſophe. C'eſt dommage qu'elles ne ſoyent pas vrayes dans toutes leurs parties. Car l'expérience nous apprend que l'homme eſt plus

plus ſuſceptible de douleur, que de plaiſir; & que loin qu'il ſente mille plaiſirs pour une douleur, il eſt plus vrai de dire, qu'il ſent mille douleurs pour un plaiſir; excepté peut-être un petit nombre d'Ames privilégiées, qu'on ſeroit tenté de croire avoir été formées d'un autre limon que les autres. Ce ne ſont point les Grands de la Terre, que je mets dans ce rang. J'ai uniquement en vuë ceux qui jouïſſent des avantages compris dans cet Axiome : *Mens ſana in corpore ſano.* C'eſt-à-dire, ces hommes qui joignent à un heureux tempérament, & à une fortune convenable, un eſprit exempt de déſirs & d'ambition, un eſprit doux, & patient; car il faut de la patience, pour vivre content; en un mot, un bon eſprit. Avec tous ces avantages réünis enſemble, l'homme pourra parvenir à un certain degré de bonheur, qui ne laiſſera pas d'être alteré de tems-en-tems.

QU'IL me ſoit permis de hazarder une réflexion, que j'ai faite pluſieurs fois. La plus part des hommes ſont malheureux. Une triſte expérience ne nous convainc que trop de cette vérité.

Souvent ce n'eſt pas par leur faute. Il eſt bien difficile, malgré les leçons des Philoſophes, que le Sage, perſécuté injuſtement, conſerve ſon bonheur. Cependant j'ôſe avancer, que DIEU a répandu ſur la nature humaine, tout ce qui eſt néceſſaire pour lui procurer un certain degré de bonheur. Souvent les hommes n'y atteignent pas, je l'avoue, & quelquefois même ils n'y peuvent atteindre. Mais je dis, que ce n'eſt pas toujours la faute de quelques Particuliers; qu'il faut la rejetter ſur la Communauté, ſur la Societé Civile, qui, en travaillant au bonheur commun, rendroit heureux tous les Membres. Par exemple, il y a plus de biens ſur la terre, qu'il n'en faut pour nourrir tous les hommes: cependant la Pauvreté étend ſon empire ſur le plus grand nombre. Je ne prétends point détruire la ſubordination, & établir ici l'égalité des conditions: ce ſeroit le vrai moyen de bouleverſer la Societé. Mais je voudrois qu'il y eût un peu moins de diſtance entre les états, & que chacun enfin, contribuât de toutes ſes forces au bien de la Societé. Ces réflexions ſont plus que ſuffiſantes, ce me ſemble, pour juſtifier

justifier ce Passage d'un célèbre Historien: *Falsò queritur de natura sua genus humanum.*

REVENANT au second Dialogue, dont cette digression m'a trop écarté, on peut dire que la réflexion nous seroit d'un grand usage, pour admirer la Sagesse qui éclate dans les œuvres de la Nature, & dans la machine de notre corps, qui produit plus à propos les mouvemens nécessaires, que ne feroit un Ange, qui connoîtroit distinctement nos organes.

JE finirai l'Extrait de ce Dialogue, qui n'est déja que trop long, par ces paroles de l'Auteur: *Que Galien, qui n'avoit pas découvert tous les ressorts de cette machine, si particulierement qu'on a fait dans ce dernier siécle, en avoit pourtant assez vû, pour dire avec beaucoup de raison, qu'en composant son Traité de l'usage du corps humain, il avoit fait une Hymne incomparable à la loüange du Créateur.*

LA Scène, où se passe l'Entretien sur la Providence, est le jardin d'une maison de campagne, que l'Abbé de Dangeau dit lui avoir été donnée de la

manière du monde la plus polie par l'Abbé de Lionne. A ce nom, l'Abbé de Choisy se souvient de ce qu'il doit à ce dernier, *qui m'est venu trouver*, dit-il, *de son propre mouvement, & après m'avoir demandé mon nom de Baptême, m'a mis dans la main, un morceau de parchemin, dont je tire deux cens pistolles de rentes.* Ils concluent qu'ils doivent élever un Trophée à leur commun Bien-faitteur. Mais l'Abbé de Choisy, qui s'est confirmé, soit par de solides réflexions, soit par la conversation de quelques habiles gens, soit par la lecture des bons Livres, dans les vérités que Théophile lui avoit expliquées; veut que l'on remonte à un Bien-faiteur plus puissant, & il prend de là, occasion de parler de la Providence. Ce n'est plus ce Timoléon, qu'on a vû Disciple soumis de Théophile. C'est un grand Maître, qui répond à toutes les objections qu'on lui fait sur la Providence. Il conclut la dispute, en disant que „ la Religion est „ dans son esprit, mais qu'elle n'est pas „ encore dans son cœur; qu'il est con„ vaincu de l'immortalité de son Ame,

„ de

„ de l'Existence de DIEU, & de la „ Providence ; mais qu'il se sent encore „ enchaîné par ses passions ; qu'il faut „ que Dieu s'en mêle, & qu'il croit qu'u- „ ne bonne maladie est le seul moyen „ de le faire rentrer en lui-même. “ On ne peut trop louër la beauté de ces sentimens. Il faut avouër cependant, qu'il tient mal la parole, qu'il avoit donnée au commencement du prémier Dialogue ; que *s'il voyoit clairement, que Dieu est infiniment puissant, & infiniment bon, qu'il lui a donné une Ame immortelle*, &c. *il quitteroit tout à l'heure toutes les choses qui l'arrêtent, pour ne songer uniquement qu'à plaire à Dieu.*

SI l'Abbé de Choisy avoit souhaité sincèrement une maladie pour se convertir, il eut tout lieu d'être satisfait. Il en eut une des plus longues, & des plus périlleuses, dont il se tira heureusement. Il entra au Seminaire des Missions étrangères, pour méditer avec plus d'attention sur les réflexions que sa maladie lui avoit inspirées, & y composa son quatrième Dialogue sur la Religion. Ce n'est plus, si nous l'en croyons, un homme du monde, c'est un homme mort à

lui-même, qui après avoir refuté les Juifs, donne à refuter à l'Abbé de Dangeau, les Mahométans & les Calviniſtes. L'Abbé de Dangeau, né dans la Religion Proteſtante, dont il avoit reconnu la fauſſeté, fait une fort belle peinture des motifs qui operèrent ſa converſion.

JETOIS ſi perſuadé, dit-il, que l'E-
„ gliſe Romaine enſeignoit toutes les er-
„ reurs qu'on lui attribue ordinairement,
„ que je ne ſongeois pas du tout à elle,
„ quand j'ai fait les prémiers pas, qui
„ m'ont enfin obligé à rentrer dans ſa
„ Communion. J'étois ſi plein de tous
„ ces noms d'Idolatrie, de Superſtition,
„ d'Idolatrie Papale, d'Ante-Chriſt, &c.
„ que quand je commençai à être en âge
„ d'examiner la Religion, il ne me vint
„ jamais dans l'eſprit de ſonger à voir un
„ moment, ſi je pouvois être Catholi-
„ que. Tout mon ſoin étoit de me for-
„ tifier dans ma Religion; & ſi je ſon-
„ geois à examiner d'autres Créances, ce
„ n'étoient que celles qui s'étoient ſépa-
„ rées de la Religion Romaine, comme
„ la Luthérienne & la Calviniſte. Je
„ commençai par ce prémier Principe,
„ qui eſt commun à tous les Hérétiques:

„ Que

„ Que l'Ecriture Sainte nous a été don-
„ née pour l'unique règle de notre créan-
„ ce ; que chaque Chrêtien la doit exa-
„ miner pour y trouver sa Religion, sans
„ se rapporter à aucune Autorité dans
„ l'explication des Passages, même les
„ plus difficiles. Je trouvai que ce Prin-
„ cipe me fournissoit tous les jours quel-
„ que nouvelle Religion, ou, tout au
„ moins, quelque nouvelle opinion sur
„ la Religion.

„ Quoique je ne me soumisse à aucu-
„ ne autorité, je consultois pourtant des
„ Livres, & des Docteurs de plusieurs
„ opinions différentes ; mais ce n'étoit
„ que dans le dessein de juger par mes
„ propres lumières, qui d'entr'eux avoit
„ tort, qui d'entr'eux avoit raison. Et
„ pour ne rien omettre de tout ce que
„ je croyois pouvoir servir à me faire
„ connoître le véritable sens de l'Ecritu-
„ re, je voyageai dans toutes les parties
„ de l'Europe, qui ont abandonné la
„ créance de l'Eglise Romaine. J'écou-
„ tai pendant quelque tems des leçons
„ de Théologie, des plus habiles Pro-
„ fesseurs d'Allemagne. Je raisonnai avec
„ des Docteurs Luthériens, Calvinistes,

„ Anabaptiſtes, Sociniens, & avec une
„ infinité d'autres, qui n'ayant que des
„ opinions particulières, n'ont point fait
„ de Secte qui ait de nom. Mais plus
„ je cherchois à m'éclaircir, & moins je
„ trouvois de lumières. Chacun d'eux
„ expliquoit l'Ecriture à ſa fantaiſie. Le
„ Socinien m'alleguoit des Paſſages aux-
„ quels j'avois peine à répondre. J'euſſe
„ bien voulu me ſervir de l'autorité des
„ Conciles & des Pères; mais dès que
„ j'en voulois parler, il m'impoſoit ſilen-
„ ce, en me remontrant que j'en uſois com-
„ me les Papiſtes: &, ſi pour lui répon-
„ dre, je conſultois quelque autre Doc-
„ teur, au lieu d'une erreur que je fuyois,
„ j'en trouvois une nouvelle. J'aurois
„ bien voulu que DIEU eût établi une
„ autorité infaillible, à laquelle chaque
„ particulier eût pû avoir recours. Je ne
„ penſois point à l'Egliſe Catholique,
„ ni à conſulter des Docteurs que j'avois
„ regardés, toute ma vie, comme les
„ Défenſeurs de l'Idolatrie, & les Eſcla-
„ ves de la Tyrannie Papale. Je me
„ plaignois ſeulement de l'état d'incerti-
„ tude où j'étois encore, après tant de
„ ſoins que j'avois pris pour connoître

„ la

„ la vérité ; après tant d'années d'études, „ de voyages, de Conferences. Car, „ enfin, diſois-je, s'il faut, comme on „ me l'a enſeigné, & comme le croyent „ tous ceux qui ont quitté l'Egliſe Ro- „ maine, s'il faut que chaque Particulier „ cherche, par ſes propres lumières, le „ véritable ſens de tous les Paſſages de „ l'Ecriture Sainte ; s'il faut qu'il ſoit, „ pour ainſi dire, l'Artiſan de ſa propre „ Religion ; ſi de tous ces abîmes Sacrés „ où j'erre depuis ſi long-tems, ſans trou- „ ver que des lueurs incertaines, il faut „ que chaque particulier tire la lumière „ de ſon Salut, ſans le ſecours des Lan- „ gues que je ſais, & des Sciences que „ j'ai déja appriſes ; ſans l'aide des Com- „ mentateurs que j'ai lus : comment pour- „ ra-t-il faire, au milieu de tous les ſoins „ où l'engagent ſes affaires domeſtiques ; „ ſi moi qui y travaille depuis tant de „ tems, avec tous ces ſecours, je me „ trouve encore plus incertain aujour- „ d'hui, que je ne l'étois le prémier „ jour ?

„ MON Principe étoit mauvais, il eſt „ vrai ; mais je raiſonnois conſéquem- „ ment. Cela commença à me le ren-

„ dre ſuſpect. Mais je ne pouvois me
„ réſoudre à l'abandonner. Il falloit,
„ ou embraſſer la Religion Catholique,
„ ou trouver moi-même ma Religion
„ dans l'Ecriture Sainte. Le prémier
„ parti me paroiſſoit impoſſible, tant j'é-
„ tois prévenu ; & quoique le ſecond
„ me parût très difficile, & très dangé-
„ reux, je ne perdis pas pourtant cou-
„ rage ; & j'entrepris de nouveaux voya-
„ ges, pour voir des Docteurs, dont on
„ m'avoit dit beaucoup de bien.

„ QUOIQUE je commençaſſe à voir
„ qu'il y avoit quelque défaut dans le
„ Principe, ſur lequel j'avois agi juſ-
„ ques-là, je ne me laſſai point d'e-
„ xaminer. Mais l'équité naturelle me
„ fit penſer, que ce ne ſeroit point mal
„ fait, après avoir conſidéré toutes les
„ Religions, amies ou dependantes de
„ celle où j'étois né, d'examiner juſ-
„ ques dans ſon Thrône, la Religion,
„ pour qui j'avois eû juſques-là une ſi
„ terrible averſion. J'allai à Rome ; &
„ les deſordres de la Cour Romaine,
„ ne me parurent pas ſi grands, qu'on
„ me les avoit dépeints. Mais auſſi, ſi
„ tout ce que je vis à Rome me don-

„ na

„ na meilleure opinion de l'Egliſe Ro-
„ maine, j'en rapportai les mêmes pré-
„ ventions contre ſa Doctrine. Je ne
„ pouvois m'imaginer, qu'il fallut cher-
„ cher cette infaillibilité, dont j'avois
„ tant de beſoin, dans une Communion,
„ qui me ſembloit fondée ſur la Tyran-
„ nie du Pape, & ſur tant de monſtrueu-
„ ſes créances, pour leſquelles on m'a-
„ voit inſpiré de l'horreur dès le ber-
„ ceau.

„ DANS cette incertitude d'eſprit,
„ je deſtinai ſix mois à la prière, à la
„ lecture des bons Livres, & à confé-
„ rer avec des gens de bien & de ſça-
„ voir. J'étois alors à Paris, où je
„ diſputois ſur la Religion, avec tous
„ ceux qui m'attaquoient. Je me ti-
„ rois aiſément d'affaire, avec ceux qui
„ ne raiſonnoient que ſur quelque ma-
„ tiere particuliere, dont on peut ſor-
„ tir par quelques explications ingénieu-
„ ſes, ou par quelques traits d'érudition.
„ Mais pour ceux, qui connoiſſant les
„ véritables fondemens de la Religion
„ prétendue Reformée, l'attaquoient par
„ ſes Principes, j'avouë que je ne ſavois
„ que leur répondre. J'avois éprouvé

„ dans

„ dans mes voyages, & j'éprouvois encore tous les jours dans la converſation „ de tous les Proteſtans, à qui je parlois, „ que non-ſeulement, le Luthérien trouvoit l'Impanation dans l'Ecriture, par „ des raiſons qui lui paroiſſoient invincibles; le Calviniſte, la Manducation „ réelle, quoique Spirituelle, du Corps „ de J. CHRIST; le Zvinglien, la ſimple „ Participation au mérite; l'Arien, la „ Création du Verbe avant toutes choſes, „ & ſon Union dans le tems avec l'Humanité de JESUS-CHRIST; le Socinien, la Filiation purement adoptive de JESUS-CHRIST, & ſa ſimple & pure Humanité; l'Anabaptiſte, „ la néceſſité, de ne bâtiſer que ceux „ qui ſont en âge de raiſon, & ainſi des „ autres Sectes. J'éprouvois, dis-je, „ qu'outre tant de Sectes différentes, chaque particulier ſe faiſoit une Religion „ à ſa mode. Je convenois que toutes „ ces ſuites dangéreuſes étoient l'effet naturel de leur Principe, & qu'on y auroit rémédié par une autorité infaillible. Je la ſouhaitois, je la demandois. J'avois même remarqué que les „ Hollandois avoient été obligés d'avoir

„ recours

„ recours à l'Autorité du Synode de „ Dordrecht, pour terminer les diſpu- „ tes des Gomariſtes, & des Arminiens. „ Mais encore une fois, je ne pouvois „ reconnoître cette autorité dans l'E- „ gliſe Romaine, & je ne l'aurois pas „ reconnue ſans le ſecours de Monſieur „ l'Abbé Boſſuet, préſentement Evêque „ de Meaux. Dans les converſations, „ que j'eus avec lui, il n'attaqua preſ- „ que jamais la Religion, dont je fai- „ ſois encore profeſſion, par les Dog- „ mes particuliers. C'eût été une af- „ faire infinie. Il étoit preſſé de me „ faire connoître la vérité. Il voyoit „ bien, que je ne tenois quaſi plus à „ l'erreur, & que dans les agitations, „ où j'étois, il n'y avoit qu'à m'ouvrir „ un Port. Il connut aiſément, que „ j'étois perſuadé de la fauſſeté de mon „ ancienne Religion, & de l'inſtabilité „ de ſon Principe, & qu'il n'y avoit „ qu'à me faire connoître les beautés, „ & la certitude de celle, où je pou- „ vois trouver le repos de mon eſprit, „ & le Salut de mon ame. Pour cela, „ il s'appliqua avec ſoin à ôter à l'E- „ gliſe Romaine, le maſque hideux;

„ que

„ que lui avoient donné les Docteurs „ Proteſtans. Il ſépara la véritable Doc- „ trine d'avec les conſéquences, que „ l'on lui a fauſſement attribuées; & en „ pluſieurs converſations, il me dit, à „ propos des objections que je lui fai- „ ſois, la plûpart des choſes que vous „ avez lues dans ſon Livre de l'Expoſi- „ tion de la Doctrine Catholique. Il „ m'en donna un Manuſcrit, que je lûs „ avec ſoin. Il ne ſe contenta pas de „ me faire connoître avec certitude, „ combien les calomnies des prétendus „ Reformés étoient mal fondées. Il me „ fit conſiderer, que tous les motifs de „ ſucceſſion, de Miracles, de Prophéties, „ de progrès miraculeux, ſont particu- „ liers à l'Egliſe Catholique. Et ſes „ raiſons, vives & ſolides, pénétrant „ mon eſprit, par la grâce de DIEU, „ que je demandois depuis long-tems, „ me déterminèrent enfin à me faire „ Catholique; & ce fut entre ſes mains, „ que j'abjurai toutes mes erreurs. ‟

J'ai crû que vous ne ſeriez pas fâché de lire ces particularités de la vie d'un Homme illuſtre par ſes Ecrits & par ſes mœurs, & intimément lié avec l'Abbé de

de Choisy. Louis de Courcillon de Dangeau naquit au mois de Janvier 1643. fut reçu à l'Académie Françoise en 1682. & mourut le 1 Janvier 1723. dans sa quatre-vingtiéme année.

Ce quatrième & dernier Dialogue est terminé par le récit fidelle, que fait l'Abbé de Choisy, de l'état où il s'est trouvé pendant sa maladie, & du desespoir où une ame s'abandonne, lors qu'elle n'a point connu d'autre Dieu que le monde.

Ces Dialogues furent lûs, & goutés universellement. On en loüa le stile, & la solidité; & c'est avec raison, qu'un sçavant Critique de nos jours, qui n'a été en cela que l'Echo du Public éclairé; après avoir donné à l'Abbé de Choisy, le titre de l'un des Auteurs les plus ingénieux de ce Siécle, dit que ces Entretiens sont écrits avec autant de solidité que d'agrément. Mais les justes éloges, qu'à reçu cet Ouvrage, n'on pas empêché un Critique de mauvaise humeur de l'attaquer dans un Livre d'une espèce assez singuliere; intitulé : *Apologie d'un tour nouveau pour les quatre Dialogues de Monsieur l'Abbé de Dan-*

Dangeau, Lecteur du Roi. Pierre Jurieu, Miniſtre de Roterdam, & Auteur de ce Livre, s'efforce d'y faire le plaiſant. Mais quelle plaiſanterie! J'en laiſſe le jugement au Lecteur. Il a raiſon de prétendre que ſon Apologie eſt d'un tour nouveau, puis qu'après avoir déclaré, qu'il ſe garderoit bien de critiquer les quatre Dialogues, il raconte qu'il s'eſt trouvé dans une converſation où on les a mis en pieces.

„ Ce qu'il y a de blamable en ſon „ procédé, dit un célèbre Ecrivain (1) „ de ſa Communion, mais plus modé„ré, & plus équitable que lui, c'eſt „ qu'il ne ſe contente point de la cen„ſure du Livre. Il porte ſes traits ſa„tiriques ſur la perſonne de l'Auteur, „ [*l'Abbé de Dangeau, cru par le Miniſ„tre Jurieu l'unique Auteur des Dialo„gues*] qu'il accuſe pluſieurs fois d'A„theïſme. Il prend un air vif & fort „ dégagé, & il plaiſante, ou ſe ſert de „ l'Ironie preſque toujours. Cependant „ il y a quelques endroits, où il parle „ ſérieuſement, & où il fait même le „ Philoſophe; comme quand il attaque „ la

(1) Bayle.

„ la preuve de l'inviſibilité de l'Ame, „ tirée des différentes ſenſations qu'elle „ reçoit en même tems. *Ceux qui tien-* „ *nent*, dit ce Critique, *que l'Ame eſt* „ *matérielle, & par conſéquent diviſible,* „ *ne ſe feront pas une difficulté d'avouer que* „ *le ſentiment d'un même objet ſe répand* „ *par-tout ; comme l'illumination qui n'eſt* „ *qu'une & unique, ſe répand dans tout* „ *l'air. Il eſt vrai que cette illumination* „ *eſt diviſible en parties ; mais on ſoutiendra* „ *que ce ne ſont pourtant pas pluſieurs illu-* „ *minations, mais une ſeule qui ſe répand* „ *par tout en même tems. On dira : Un* „ *même air ne peut-il pas recevoir les im-* „ *preſſions d'un ſon, & en même tems, les* „ *impreſſions d'une lumière ?*

„ SI on fait une véritable apologie „ des quatre Dialogues, on n'aura pas „ de peine à refuter cette objection. On „ aura meilleur marché de la Philoſophie „ de cet homme, que de ſes plaiſanteries. „ Car que veut-il dire par une illumina- „ tion, qui eſt unique & une ſeule, & „ diviſible en parties, & répandue dans „ tout l'air ? Ce ſont des contradictions „ dans les termes. L'unité, proprement „ dite, ne ſauroit ſouffrir ni diviſion, ni

„ multitude de parties. Il n'y a que des „ Philoſophes de Salamanque ou de „ Complute, qui ſe payent de cette „ ſorte de Dogmes. L'air, il eſt vrai, „ reçoit le ſon & la lumière en même „ tems. Mais comment cela ? Entant „ que ces qualités ſont une impulſion, „ & non pas un ſentiment. "

ON ne doit pas être étonné, au reſte, que Jurieu ait critiqué ces Dialogues. L'Abbé de Dangeau à qui ce Cenſeur les attribuoit uniquement, avoit abandonné la Religion Proteſtante, dans laquelle il étoit né; & dans le quatrième Entretien cette Religion eſt attaquée d'une maniere invincible : deux crimes impardonnables aux yeux du Miniſtre, qui fit encore un Portrait affreux de l'Abbé de Dangeau, dans l'un de ſes Ouvrages (1). Il ne faut être guère plus ſurpris, qu'il accuſe d'Athéïſme, l'Auteur des Dialogues, quoique contre toute apparence de vérité. Jurieu, qui liſoit dans l'Apocalypſe la Chute de la Religion Romaine, pouvoit bien apercevoir l'Athéïſme dans ces Entretiens. Mais c'eſt trop

(1) L'Eſprit de Monſieur *Arnauld*, Tome ſecond, pag. 273.

trop m'arrêter aux illusions d'un Visionnaire, qui a eû la honte de survivre à ses Prophéties.

C'EST un Problême de sçavoir si la conversion de l'Abbé de Choisy fut sincère. On le crut d'abord, en voyant le zèle, avec lequel il demanda à être envoyé à Siam. „ Le Chevalier de Chaumont, & l'Abbé de Choisy vont à „ Siam, disoit Madame de Montmorency dans une Lettre au Comte de Bussy. „ C'est à l'Abbé une grande ferveur : car „ il quitte vingt mille livres de rente, „ pour aller prêcher l'Evangile en ce „ pays-là, & achever de convertir le Roi „ de Siam, qui est bien ébranlé. "

J'APPRENDS des Mémoires manuscrits d'un Auteur contemporain, & bien instruit de ce qui se passoit à la Cour, que *l'Abbé de Choisy, qui a vécu toute sa vie licentieusement, demanda au Roi d'aller à Siam, pour expier sa vie passée.* D'un autre côté, il est certain qu'il ne fut déterminé à entreprendre ce voyage, que par des considerations humaines, & sur-tout pressé par ses Créanciers, qui l'accabloient de toutes parts. Il avoit fait au jeu des pertes considérables, &

il crut qu'il épargneroit beaucoup en allant à Siam : en quoi il se trompa extrêmement. Il ne nie pas lui-même dans son *Journal*, qu'il n'eût une infinité de dettes. C'est donc en vain qu'il veut nous persuader en ce Livre, que la main de DIEU l'engagea à ce voyage, & qu'il y fut poussé avec trop de violence, pour que ce mouvement fût naturel. „ Tout s'y opposoit, dit-il ; le Roi n'y „ avoit que faire de moi. Mes Amis, „ mes Parens m'en détournoient. La na„ ture y devoit trouver beaucoup de ré„ pugnance. Je n'avois point d'argent „ pour faire les dépenses absolument né„ cessaires. DIEU m'a fait la grace de sur„ monter tout cela. J'étois à moitié ma„ lade, quand je suis parti, &c. "

PLUS sincère dans ses Mémoires pour servir à l'Histoire de Louis XIV. qu'il n'avoit pas composés pour être imprimés, du moins pendant sa vie, il nous y apprend les véritables motifs de ce voyage.

IL étoit tranquille dans le Séminaire des Missions étrangères où il s'étoit retiré après la maladie dont j'ai parlé, lorsque Bergeret, prémier Commis de Monsieur de Croissy, & ancien Ami de l'Abbé

de

de Choisy, lui rendit visite. Il lui conta dans la conversation, qu'il étoit venu des Mandarins Indiens, & qu'on parloit d'envoyer un Ambassadeur au Roi de Siam, pour lui proposer de se faire Chrêtien; qu'il y avoit beaucoup de disposition, & que c'étoit là un emploi digne d'un Ecclésiastique habile & zélé. Il lui dit de plus, qu'il lui conseilloit d'y songer; & que si cela dépendoit de Mr. de Croissy, cette affaire seroit bientôt faite; mais, qu'à cause de la marine, elle étoit entierement au pouvoir de Mr. de Seignelay.

IL n'en fallut pas davantage pour mettre dans la tête de l'Abbé de Choisy, l'ambition Apostolique, d'aller au bout du monde convertir un grand Royaume. Il en parla au Cardinal de Bouillon, son ami dès l'enfance, qui, sans perdre de tems, alla le proposer à Monsieur de Seignelay, avec qui il étoit en grande union. Ce Ministre lui dit qu'il venoit trop tard; que le Chevalier de Chaumont, homme de qualité & de vertu, étoit nommé Ambassadeur; qu'on avoit été assez embarrassé à trouver un homme propre à cet emploi-là; que le

Chevalier de Neſmond avoit été ſur les rangs; & que s'il eût parlé deux jours plutôt, ſon affaire auroit été faite. Le Cardinal de Bouillon rendit cette réponſe à l'Abbé de Choiſy, qui ne perdit pas courage. Les idées de Miſſion étoient entrées trop avant, pour s'effacer par cet obſtacle. Il repréſenta au Cardinal, que le Chevalier de Chaumont pouvoit mourir en chemin, & que l'Ambaſſade tomberoit entre les mains de quelque marin, peu verſé en ces ſortes de matieres; que la Religion en pouvoit ſouffrir; que d'ailleurs, le Roi de Siam ſe voulant convertir, le Chevalier, médiocre Théologien, lui donneroit des inſtructions aſſez ſuperficielles. Enfin, il pria le Cardinal de Bouillon, de demander pour lui la Coadjutorerie du Chevalier, & l'Ambaſſade ordinaire, au cas que le Roi ſe fit inſtruire dans la Religion Chrêtienne.

Le Cardinal parla au Roi, qui lui accorda ſa demande, en diſant: *Je n'avois pas encore ouï parler d'un Coadjuteur d'Ambaſſade. Mais il a raiſon, à cauſe de la longueur, & du péril d'un pareil voyage.* L'affaire étant réſolue, l'Abbé de

de Choisy alla à Versailles, pour y recevoir ses Instructions de Monsieur de Seignelay. „ Je partis deux jours après, „ dit-il, contre l'avis de tous mes pa„ rens en colère ; peut-être, pour n'ê„ tre pas obligés de m'offrir une pistol„ le. Il n'y eut au monde, que le Car„ dinal de Bouillon, qui me donna mil„ le écus. Les Usuriers me fournirent „ tout le reste qui m'étoit nécessaire, & „ mirent sur ma tête, à la grosse avan„ ture. Ils s'en sont bien trouvés par „ la suite ; mais, pour moi, si j'en ai „ rapporté le moule du pourpoint, mes „ affaires en ont été dérangées dix ans „ durant. Il faut bien du tems à un „ Ecclésiastique, pour prendre sur ses „ revenus, vingt-mille livres d'extraor„ dinaire.

„ MON Frère me fit souvenir d'un „ certain Horoscope, où l'on m'avoit dit „ beaucoup de choses, qui me sont ar„ rivées ; & il y avoit, que je devois „ courir grand fortune sur l'eau. Je m'en „ moquai, & partis : mais j'avouë, que „ quoique je méprise ces sortes de pro„ nostics, cela me revint à l'esprit à „ quatre mille lieuës d'ici, dans une

„ Tempête, qui nous approcha fort près „ du centre du monde. “

Il s'embarqua à Breſt, le trois de Mars mil ſix cent quatre vingt-cinq, avec le Chevalier de Chaumont, nommé à l'Ambaſſade de Siam. Il y avoit cinq mois, qu'ils étoient ſur la Mer, ſans que le Chevalier de Chaumont eût eû aucune ouverture pour lui. Cela commençoit à me fatiguer, dit l'Abbé de Choiſy. Je prévoyois, que ſi cela duroit, je ſerois un o en chiffre à Siam; lorſqu'au travers de la cloiſon, qui ſéparoit ma chambre de la ſienne, je l'entendis ruminer ſa Harangue. Je lui dis huit jours après (car il chantoit toujours la même note) que j'avois ouï les plus belles choſes du monde. Là-deſſus, il me mena dans ſa chambre, & me la répéta. Je la trouvai ſans faute. Il commença à me parler de ce qu'il y avoit à faire en ce pays-là; & je lui donnai mes petits avis. Il eſt bon homme, homme de bien, de qualité; mais il ne ſçait pas la Géométrie. Je n'eus pas beaucoup de peine à lui faire ſentir, que par avanture, je pourrois lui être bon à quelque choſe. Depuis ce jour-là,

jour-là, *il ne cracha plus*, ſans m'en avertir.

L'ABBE' de Choiſy charma ſon loiſir ſur la Mer, par la compoſition de quelques Ouvrages. Il lui vint à l'eſprit une plaiſante penſée. Si l'Ambaſſadeur, diſoit-il, alloit mourir en arrivant à Siam, & qu'il fallût que je fiſſe l'Ambaſſade, il faudroit faire une Harangue au Roi. A peine eût-il conçu ce projet qu'il l'éxécuta. Il mit par écrit un Diſcours, qui ſe trouve dans le ſecond Tome de ſes Mémoires.

CE ne fut pas la ſeule Piece de ſa compoſition. „ J'ai commencé un Ou„ vrage, dit-il dans ſa Rélation de Siam, „ & je l'acheverai, s'il plait à Dieu. Vous „ ſçavez que je ne ſuis pas inconſtant, „ & que quand j'ai commencé, ordinai„ rement j'acheve. Ce ne ſont pas là „ vos Maximes. Je veux toujours écri„ re, & ne jamais lire. J'avouë que ce „ n'eſt pas là le moyen d'être ſçavant. „ Chacun a ſon foible. Il faut que je „ barbouille ; auſſi aiſe, quand j'ai la „ plume à la main, que quand Mon„ ſieur le Prince y a ſon épée. Heu„ reuſe poſtérité, ſi ces deux inſtrumens

„ étoient, chacun dans ſa ſphère, égale-
„ ment bien employés! J'ai entrepris *la*
„ *Traduction d'une Hiſtoire Portugaiſe de*
„ *l'Ethyopie Orientale.* Il y a des choſes
„ fort curieuſes & fort inconnuës. L'Au-
„ teur eſt un Moine, qui n'eſt point
„ Moine, (1) qui va au fait, & ne
„ s'amuſe point à la bagatelle. Je
„ n'irai pas traduire mot-à-mot ; cela
„ feroit un plaiſant langage. Il faut que
„ je trouve un tour François, qui ré-
„ ponde au tour Portugais ; & en le
„ trouvant (ſi je le trouve) j'attrape,
„ autant qu'il eſt en moi, la délicateſ-
„ ſe des deux langues. J'y prends au-
„ tant de plaiſir, que je faiſois à la Ga-
„ zette. "

Nos Voyageurs arrivérent à Siam, ſur la fin du mois de Septembre. Dès qu'ils eurent entretenu l'Evêque de Métellopolis, & l'Abbé de Lionne, ils connurent clairement, qu'on avoit un peu groſſi les objets, & que le Roi de Siam vouloit bien protéger les Chrêtiens; mais qu'il ne ſongeoit pas à embraſſer leur Religion: qu'il avoit agi en habi-

(1) Voyez ſur cette Traduction, le Catalogue des Ouvrages de Monſieur l'Abbé de Choiſy, à la fin de cette Vie.

habile politique, qui veut attirer les Etrangers & le Commerce dans ſon pays, & s'aſſurer une protection contres les Hollandois, que tous les Rois des Indes craignent beaucoup.

L'AMBASSADEUR & ſon Coadjuteur, ne furent pas long-tems ſans s'appercevoir qu'ils n'étoient que des perſonnages de Théatre, ſans aucun crédit, & que le Père Tachard, Jéſuite, étoit le véritable Ambaſſadeur, chargé de la négociation ſecrette. Ce Père, dit l'Abbé de Choiſy, étoit un eſprit doux, ſouple, rampant, & pourtant hardi, pour ne pas dire téméraire. Il me ſouffla, pourſuit-il, un beau Crucifix d'or, que le Roi de Siam me devoit donner à l'audience de congé, & dont ce bon Père fut régalé. Je ne ſçus cela bien au juſte, qu'après être arrivé en France; mais, quand je me vis dans mon bon pays, je fus ſi aiſe, que je ne me ſentis aucune rancune contre perſonne.

LE Roi de Siam donnoit cependant quelque eſperance de converſion, & l'Abbé de Choiſy comptoit reſter dans ce Royaume, au cas que ce Prince embraſſât la Religion Chrêtienne. Vous

ne

ne ſerez pas fâché de jetter les yeux ſur la peinture, qu'il nous a tracée lui-même de cette incertitude qui lui faiſoit peine, car il auroit bien voulu demeurer à Siam.

CHOSE admirable! s'écrie-t-il, Dieu veut que je demeure toujours en état d'incertitude. Après avoir entretenu l'Abbé de Lionne, je croyois retourner en France; préſentement je crois demeurer à Siam, & cela, en raiſonnant fort juſte. Or ſouvenez-vous, que depuis que l'on parle de cette affaire, j'ai toujours été incertain de ma deſtinée. D'abord j'ai eſperé, avec quelque fondement, d'y venir Ambaſſadeur. J'ai vû nommer, à la barbe de moi qui y ſongeois fort, Monſieur le Chevalier de Chaumont, qui n'y ſongeoit pas. Cela n'eſt rien. J'ai tâché de me racrocher; mais combien de jours ai-je dit le ſoir & le matin: Irai-je, n'irai-je pas? Le voudra-t-on, ne le voudra-t-on pas? Me voici arrivé à la Barre de Siam. J'ai entretenu à fonds Monſieur de Métellopolis, & n'en ſuis pas plus ſavant. Ho bien, Dieu ſoit loué de tout! Je le prie tous les jours, de conduire tout à ſa gloire & à mon ſalut. Je me ſens, avec ſa grace, en état de

rece-

recevoir tout avec tranquillité. Je demeurerai à Siam avec plaiſir, & s'il faut retourner en France, je ſerai bien-tôt conſolé. Quand il n'y aura point de ma faute, je n'aurai qu'à penſer : c'eſt la volonté de Dieu. Allons gayement où il veut que nous allions ; & je le ferai comme je le dis. Ho ! Monſieur l'Abbé de D... (Dangeau) la belle choſe que la Religion Chrêtienne ! Qu'elle eſt d'un grand ſecours dans tous les événemens de la vie ! Un Chrêtien eſt prêt à tout, & toujours gay. Que Timoléon a d'obligation à Théophile, (l'Abbé de Dangeau) de lui avoir ouvert l'eſprit. Auſſi vous puis-je aſſûrer qu'il en aura une reconnoiſſance éternelle. Oui éternelle ; car j'eſpère qu'elle paſſera dans l'autre vie, & que dans la Jéruſalem Céleſte, Timoléon s'écriera : *Seigneur, ſi je chante vos loüanges, ſi je vous aime, c'eſt à Théophile après vous, à qui* (3) *j'en ai la prémière obligation.*

J'AI

(3) Il falloit dire : *c'eſt à vous que j'en ai*, ou : *c'eſt vous à qui j'en ai*, &c. Pluſieurs Auteurs célèbres tombent communément dans cette faute. *Deſpréaux* y eſt tombé tout au commencement de ſa neuvième Satire ; c'eſt-à-dire, de ſon Chef-d'œuvre.

C'eſt *à vous*, mon eſprit, *à qui* je veux parler.

J'AI inséré ici ces sentimens de piété, avec d'autant plus de plaisir, qu'ils sont fort rares, & de peu de durée dans la vie de l'Abbé de Choisy. Ce ne sont cependant pas les seuls, qu'il ait témoignés. Le 20. de Novembre 1685. il eut une grande conférence sur son état spirituel, avec Monsieur l'Evêque de Métellopolis. Il pesa toutes choses avec beaucoup d'attention, & se soumit aveuglément à la volonté de ce Prélat, qui lui conseilla de prendre les Ordres sacrés avant qu'il s'en retournât en France. Il y avoit long-tems, si nous l'en croyons, qu'il s'y disposoit. Je n'aurai plus envie, dit-il, d'aller à l'Opera; & Prêtre, j'espère que Dieu me fera la grace de vivre en Prêtre. J'ai des Bénéfices : je ne les veux pas quitter. Ne suis-je pas obligé à mener une vie réglée ? Ce qui me détermine encore, c'est que je vois devant moi sept ou huit mois de vie innocente ; & cela ne sera pas mauvais, avec la Compagnie des Missionnaires, pour bien m'imprimer les devoirs de ma Profession.

J'AI employé, dit-il dans le Journal du 22. Novembre, toute la journée

née à ſonger à ma conſcience. Je m'en vais me charger d'un caractère peſant. Il eſt vrai, que j'y ſonge depuis long-tems ; mais quand le moment approche on y ſonge encore plus fort. Avec cela, plus j'y ſonge, & plus je me confirme dans la penſée, que cela m'eſt néceſſaire pour mon ſalut.

J'AI reçu ce matin, (Journal du 7. Décembre) les Quatre Mineurs, & demain, s'il plait à Dieu, je m'engagerai, pour toute ma vie, dans l'Etat Eccléſiaſtique. Il y a deux ans & demi, que j'y ſonge. J'ai pris bon conſeil. Je me ſuis abandonné à Monſieur de Métellopolis ; ainſi, j'ai la conſcience en repos, & je crois prendre le bon parti.

JE ſuis préſentement Sou-Diacre, (Journal du 8. Décembre) il n'y a plus moyen de reculer. Voilà, qui eſt fait. Je ne ſçais ſi je ſerai aſſez malheureux pour me repentir, mais je n'en crois rien. Il me ſemble que je ne l'ai pas fait légèrement.

JE ſuis Diacre : (Journal du 9. Décembre) c'eſt bien marcher à pas de Géant, &, qui plus eſt, demain, s'il plaiſ

plaît à Dieu, je ſerai Prêtre. Il n'y avoit pas moyen de faire autrement. Nous nous en allons Mécredi ; & depuis dix-huit mois, qu'on parle de Siam, j'ai toujours eû la penſée de recevoir les Ordres de la main de Monſeigneur de Métellopolis ; ſept ou huit mois que je vais paſſer dans un vaiſſeau, me ſerviront de retraite.

Me voici donc Prêtre. (Journal du 10. Décembre) Quel terrible poids je me ſuis mis ſur le dos ! Il faudra le porter ; & je crois que Dieu, qui connoît ma foibleſſe, m'en diminuera la peſanteur, & me conduira toujours par ce chemin de roſes, que j'ai trouvé ſi heureuſement chez vous, [l'Abbé de Dangeau] au ſortir des bras de la mort.

Le Roi de Siam prit beaucoup de confiance en l'Abbé de Choiſy, dont il goûta fort l'eſprit & les manieres. Un jour, ce Prince lui fit l'honneur de lui dire, qu'il étoit perſuadé, que l'Abbé apporteroit aux affaires, tout le ſoin & toute l'application, dont il étoit capable. Celui-ci, qui ſçavoit à quel deſſein le Roi s'exprimoit ainſi en eut beaucoup de joye, qu'il jugea à propos de diſſimuler.

CE Monarque rouloit un grand projet dans ſa tête. S'entretenant un jour, avec Monſieur Conſtance, ſon Prémier Miniſtre, il lui demanda s'il avoit ſouvent des conférences avec Monſieur l'Ambaſſadeur. Monſieur Conſtance répondit qu'oui, & encore plus ſouvent avec Monſieur l'Abbé de Choiſy, parce que Monſieur l'Ambaſſadeur avoit un Caractère à ſoutenir, qui empêchoit la familiarité. Sa Majeſté lui dit : *Mais comment parlez-vous avec le Talapoin François? il ne ſait pas le Siamois.* Monſieur Conſtance repliqua, qu'il lui parloit Portugais & que l'Abbé de Choiſy s'exprimoit en Italien; qu'il avoit été pluſieurs fois en Italie, & que même il s'étoit trouvé au Conclave, au Couronnement du Pape. Là-deſſus, le Roi lui dit : *Puiſqu'il ne veut pas demeurer ici, & qu'il s'en retourne en Europe, ſi je le priois d'aller à Rome, faire mes complimens au Saint Pape, & lui porter quelques préſens de ma part? Qu'en dis-tu?*

MONSIEUR Conſtance lui répondit, qu'il ne doutoit pas que l'Abbé de Choiſy ne ſe chargeât volontiers des ordres de Sa Majeſté, & qu'il ſe feroit

un grand honneur de porter à Sa Sainteté, des marques de l'eſtime particuliere d'un grand Roi; principalement, ſi Sa Majeſté vouloit bien aſſurer le Saint Pape, par la bouche de ſon Ambaſſadeur, qu'à ſa conſidération, & à celle du Roi Très Chrêtien, Elle donneroit à l'avenir dans tous ſes Etats, une protection particuliere à la Religion Chrêtienne. Le Roi lui dit: *Bon, bon; je le ferai.*

En effet, quelque tems après, le Roi entretenant l'Abbé de Choiſy, lui demanda s'il étoit vrai qu'il connût le Saint Pape. Celui-ci répondit qu'oui, & même qu'il étoit le prémier homme du monde qui lui eût baiſé les pieds, un peu avant ſon Exaltation. *Puiſque cela eſt*, lui dit-il, *je vous prierai de faire à Rome quelques commiſſions pour moi.*

Avouons la vérité, dit l'Abbé de Choiſy dans la Rélation de ſon voyage: ne ſuis-je pas bien heureux? & ne pouvant demeurer ici, pouvois-je retourner en Europe d'une manière plus agréable, & plus convenable à un Eccléſiaſtique? J'ai eû le ſervice de Dieu en vuë en venant, & je l'aurai encore en retournant.

Il

Il eſt beau pour notre Religion, qu'un Roi Idolâtre témoigne du reſpect pour celui qui en eſt le Chef en terre, & lui envoye des préſens des extrêmités du monde; & je crois que le Roi ſera bien aiſe de voir le Vicaire de Jéſus-Chriſt, honoré par le Roi de Siam, & qu'un de ſes Sujets ſoit chargé d'une pareille commiſſion. Ce ſera à l'Audience de congé que le Roi de Siam me parlera en forme.

La joye de l'Abbé de Choiſy ne fut pas de longue durée. Peu de jours après il apprit qu'il n'iroit point à Rome, & que le Roi avoit changé de ſentiment, parce qu'il n'avoit point de préſens aſſez magnifiques pour le Pape, & qu'il ne vouloit point lui en faire de médiocres. Dieu ſoit béni de tout! s'écrie notre zélé Miſſionnaire: ce Prince m'avoit pourtant dit quelque choſe à la dernière Audience; mais il fera ſemblant de l'oublier, & demain ne m'en parlera point. Je ſentois une petite complaiſance d'aller faire des complimens à Sa Sainteté, de la part d'un Roi du bout du monde.

Le Chevalier de Chaumont & l'Abbé de Choiſy partirent de Siam, au mois de Decembre mille ſix cent quatre-vingt-

cinq, comblés de préſens ; que le Roi leur fit à leur départ. Ils furent accompagnés de deux Ambaſſadeurs que ce Monarque envoyoit en France, & qu'il recommanda particulièrement à l'Abbé de Choiſy.

NOTRE pieux Miſſionnaire n'avoit pû encore célébrer ſa prémière Meſſe. Il la dit le ſix de Janvier, jour de l'Epiphanie. Dieu, dit-il, m'a fait la grace de dire aujourd'hui ma prémière Meſſe. Ho ! le bon Séminaire ; la bonne retraite qu'un Navire ! On eſt en paix dans ſa petite chambre ; perſonne ne vient vous interrompre.

IL ne ſe contenta pas d'édifier le Vaiſſeau par ſes bons exemples ; il voulut encore lui être utile par ſes inſtructions. Croiriez-vous, dit-il dans la Rélation de ſon voyage ; que je viens de faire un Sermon ? & peut-être que je le dirai. Cela eſt un peu téméraire : commencer à prêcher à quarante deux ans ! Nous verrons comment cela ſe paſſera. Je ſentirai bien ſi je ne fais rien qui vaille, & je me le tiendrai pour dit. Un Eccléſiaſtique doit ſervir Dieu, & l'Egliſe ; mais il n'eſt pas abſolument néceſſaire qu'il prêche.

prêche. C'eſt pourtant bien fait s'il en eſt capable. J'en ai eû toute ma vie la fantaiſie, dans des tems où je prêchois fort peu d'exemple. Maintenant que Dieu m'a fait la grace de rentrer en moi-même, & que je me vois Prêtre pour toute l'éternité, je veux au moins eſſayer; & jamais je ne trouverai une plus belle occaſion. Il ne faut pas dire des choſes bien relevées à des Matelots. Il faut ſeulement prendre l'Evangile, & l'expliquer nettement & familièrement. Si je pouvois parvenir à pouvoir faire un bon Prône à Gournai, ce ſeroit là toute mon ambition: car je ne crois pas que je me ſerve du crédit de Monſieur le Grand Aumônier, pour prêcher à Verſailles.

J'AI fait aujourd'hui mon coup d'eſſai, ajoute-t-il dans le Journal du 3. Mars; j'ai prêché pour la prémière fois de ma vie; ce ne ſera pas la dernière. C'eſt vous dire aſſez nettement que je ne ſuis pas rebuté de moi. Je n'ai rien à vous dire ſur la compoſition. Comment faire ſur un Navire, ſans Livres & ſans ſecours? J'ai dit ce que j'ai pû; & de bons Matelots ſont contens de peu. Mais ce qui m'a plû, c'eſt que je n'ai point eû peur,

& je n'ai point dit ſervilement mot-à-mot, ce que j'avois écrit ; j'ai dit beaucoup de choſes que je n'avois point écrites, & c'eſt la maniere que je veux ſuivre : on n'a point peur de manquer. Les périodes, il eſt vrai n'en ſont pas ſi quarrées ; mais ſouvent le ſtile naturel eſt plus touchant que l'étudié, & il ne faut que toucher. Malheur au Prêcheur qui veut plaire à l'eſprit, & qui néglige le cœur !

Ce n'eſt pas la ſeule fois que l'Abbé de Choiſy prêcha. Je viens de prêcher ſur la mort, dit-il dans le Journal du 15. Avril. Je vous dis que je ſuis un déterminé, & que je ne réponds pas que je ne puiſſe un jour vous faire part à Chelles, de la collation du Prédicateur. Les paroles ne m'ont point manqué ſur la mort. Je la vois préſente comme le prémier jour, & je prie Dieu que ces idées ne s'effacent jamais de mon imagination.

Je ne prends plus la peine, pourſuit-il ailleurs (1), de vous dire quand je prêche, ou quand je ne prêche pas. Quand on eſt rompu à un métier, on ne s'en fait plus de fête : cependant, à dire le vrai, j'ai penſé manquer aujourd'hui.

(1) Journal du 19. Mai.

d'hui. J'ai oublié tout-à-fait le commencement de mon prémier Point. Qu'ai-je fait ? J'ai battu la campagne. J'ai redit en d'autres termes un peu plus familiers, ce que je venois de dire d'un ſtile ſublime ; & ainſi, en plotant, j'ai ratrapé ce que j'avois à dire. Je crois que le pauvre Père Tachart a ſué pour moi ; mais peu de Matelots s'en ſont apperçus.

Me voici, continue-t-il, embarqué dans une nouvelle affaire. Monſieur l'Abbé de Lionne, à qui ſa grande barbe & ſes autres qualités ſpirituelles donnent beaucoup d'autorité ſur moi, m'engage à traduire un petit Livre ſpirituel, fait par le Père Aquaviva, Général des Jéſuites (2). J'y ai mis le nez par complaiſance pour lui, & je ne le quitte pas. Ce Livre vous plaira. Il n'y a point de paroles ; ce ſont toutes choſes.

Tel étoit le genre de vie que l'Abbé de Choiſy ſe fit ſur la route. Cette vie, ſi nous l'en croyons, étoit très innocente. Voici comme il en parle. Je n'aurai guère offenſé Dieu pendant deux ans.

(2) Ce Livre eſt intitulé : *Induſtriæ ad curandos animæ morbos.* Voyez le Catalogue des Ouvrages de Monſieur l'Abbé de Choiſy, à la fin de ſa Vie.

Hélas ! peut-être [il ne falloit point de *peut-être*] que par-là, ce ſeront les deux plus belles années de ma vie. Hé ! comment ferions-nous pour offenſer Dieu ſur ce Vaiſſeau ? On n'y parle que de bonnes choſes ; on n'y voit que de bons exemples. Les tentations ſont à trois ou quatre mille lieuës d'ici. Franchement, nous n'avons pas grand mérite à vivre dans l'ordre. J'étois déja réſolu, avant que de partir de Paris, de me donner entièrement à l'Egliſe. Je vis du bien de l'Autel : ne faut-il pas ſervir l'Autel ? Dieu m'a fait la grace de prendre les Ordres à Siam. Cela me portera bonheur. Et quand je n'aurois eû à la tête que ce deſſein, n'aurois-je pas bien fait de faire douze mille lieuës ?

Si l'homme porte toujours ſes paſſions dans ſon cœur, ſur-tout l'homme accoûtumé au vice ; l'Abbé de Choiſy a beau dire que les tentations ſont à trois ou quatre mille lieuës de lui. Il auroit mieux fait de dire, qu'une diſtance de trois ou quatre mille lieuës l'empêchoit de ſatisfaire ſes inclinations vicieuſes ; car, à dire la vérité, le bon exemple n'étoit pas difficile à donner ſur un Vaiſſeau tel que celui

celui où il se trouvoit : & je n'ai pas de peine à croire, que cet éloge qu'en fait le Chevalier de Chaumont (3), ne soit juste : „ Nous avions aussi avec nous Mr. „ l'Abbé de Choisy, qui a fait le voya„ ge pour demeurer en qualité d'Ambas„ sadeur, en cas que le Roi de ce pays„ là se fût fait Chrêtien. C'est un très „ honnête homme, qui a beaucoup d'es„ prit & de mérite. Il s'est fait Prêtre, „ & il a dit sa prémière Messe dans le „ Vaisseau. Il nous a donné de bons „ exemples, & nous a fait des prédica„ tions fort édifiantes. "

ENFIN, après une longue Navigation, nos Ambassadeurs arrivérent à Brest le dix-huit Juin mille six cent quatre-vingt-six. L'Abbé de Choisy apprit, en arrivant, une nouvelle qui l'inquiéta fort. Ce fut l'exil du Cardinal de Bouillon. Il parut à la Cour, trois jours après le Chevalier de Chaumont. On les entouroit comme des Ours. Le Roi lui fit plusieurs questions, une, entre autres, dont on parla beaucoup. Il lui demanda comment

(3) Dans la Rélation de son Ambassade à la Cour de Siam.]

on disoit *manger* en Siamois ? L'Abbé de Choisy répondit, qu'on disoit *kin*. Un quart d'heure après, Sa Majesté demanda comment on disoit *boire*. Il répondit, *kin*. „ Je vous y prends, dit „ le Roi, vous m'avez dit tantôt, que „ *kin* signifie *manger*. Il est vrai, Sire, „ repartit-il, sans hésiter : mais c'est qu'en „ Siamois, *kin* signifie *manger* ; & pour „ dire *boire*, on dit, *kin kaou*, avaler „ du vin ; & *kin nam*, avaler de l'eau. „ Au moins dit le Roi, en riant ; il „ s'en tire avec esprit. " L'Abbé de Choisy disoit vrai, & l'esprit ne l'aida point en cette occasion.

Le lendemain, en se promenant dans la Gallerie de Versailles, il entendit dire à plusieurs Courtisans, que le Roi de Siam envoyoit des présens au Cardinal de Bouillon. Un Auteur digne de foi, que j'ai déja cité, a laissé par écrit (4), que l'Abbé de Choisy, pendant son séjour à Siam, ignorant la disgrace du Cardinal de Bouillon, avoit fort vanté au Roi de Siam, la faveur de ce Cardinal, auprès de Sa Majesté très Chrê-

(4) Dans de curieux Mémoires, qui n'ont pas été imprimés.

Chrêtienne, & qu'en conſéquence, ce Monarque écrivit au Cardinal, & lui envoya trois ballots de préſens.

LE diſcours que tinrent ces Courtiſans, fit beaucoup de peine à l'Abbé de Choiſy, qui avoit eû intention de ſupprimer ces préſens, ne croyant pas qu'il fût à propos de les préſenter à celui à qui ils étoient adreſſés. Il eut peur que le Roi ne l'apprît par d'autres, que par lui. Il courut chez Monſieur de Seignelay, qui malheureuſement étoit à Sceaux. Il alla demander conſeil à Monſieur le Chancelier, qui fut d'avis, qu'il l'allât dire au Roi, ſans perdre un ſeul moment. L'Abbé de Choiſy, fort embarraſſé, fut trouver Monſieur le Comte d'Auvergne, qui lui conſeilla la même choſe. Il revint auſſi-tôt dans la Gallerie; & comme le Roi alloit à la Meſſe, il s'approcha de l'oreille de Sa Majeſté, & lui dit: *Sire, je ſupplie Votre Majeſté, de m'accorder un moment d'audience dans ſon Cabinet. Cela eſt-il preſſé*, répondit le Roi? *Oui, Sire*, repliqua-t-il. *Eh bien*, dit Sa Majeſté, avec un viſage *gai, venez après mon diné.* L'Abbé de Choiſy

Choisy n'y manqua pas. Il se trouva dans l'Antichambre, au passage du Roi, qui lui donna un petit coup sur le bras, en lui disant: *Suivez-moi.* A peine furent-ils entrés dans le Cabinet du Roi, que l'Abbé lui dit: *Sire, je crois être obligé de dire à Votre Majesté, que le Roi de Siam a écrit à Monsieur le Cardinal de Bouillon, & lui envoye des présens. Pourquoi cela?* interrompit-il, *& qui lui a donné le conseil de le faire. Sire*, répliqua l'Abbé de Choisy, *c'est moi; j'ai crû bien faire, en faisant honorer par un grand Roi, le prémier Aumônier de Votre Majesté, & le prémier homme de l'Eglise de France.* Le Roi se retourna avec beaucoup de vivacité, & lui dit d'un air à le faire rentrer cent pieds sous terre: *Vous avez fait cela de votre tête? Sire*, repliqua l'Abbé de Choisy, *j'en ai parlé à Mr. le Chevalier de Chaumont, & il m'a approuvé; ne pouvant pas deviner que Monsieur le Cardinal de Bouillon seroit assez malheureux pour vous déplaire. Votre Majesté venoit de lui donner l'Abbaye de Cluni. Cela suffit*, dit le Roi, en tournant le dos; & l'Abbé de Choisy sortit du Cabinet. Les Courtisans voulurent

lurent lui faire des complimens sur son Audience ; mais il paya de modestie, & passa vite. Il alla s'enfermer dans une petite chambre de Cabaret, où il remercia Dieu de l'avoir humilié. Il étoit trop fier d'avoir contenté les Jésuites & les Missionnaires, pendant son séjour à Siam. La mine que le Roi lui venoit de faire, rabbattit bien son orgueil. A sept heures du soir il sortit de sa tanière, & retourna au Château, pour voir si Monsieur de Seignelay ne seroit point revenu. Il trouva, en arrivant, vingt personnes, qui lui dirent que le Roi l'avoit fait chercher par tout, pour lui parler. Il vit Monsieur de Seignelay, qui le gronda fort. *Vraiment, Monsieur*, lui dit-il ; *le Roi est dans une belle colère ! Pourquoi ne mêtes-vous pas venu trouver d'abord ?* Il répondit à ce Ministre, qu'il avoit été chez lui, & que ne l'ayant pas trouvé, Monsieur le Comte d'Auvergne lui avoit conseillé d'aller droit au Roi.

Ce Prince demanda la lettre, que le Roi de Siam écrivoit à Monsieur le Cardinal de Bouillon, & le Mémoire des présens qu'il lui envoyoit. L'Abbé

bé de Choiſy remit le tout entre les mains du Roi, qui, ſelon un Ecrivain de ce tems-là (5), fit bruler la lettre, & ordonna à l'Abbé de Choiſy, de diſtribuer ces préſens comme bon lui ſembleroit, pourvû que ce ne fût pas au Cardinal de Bouillon.

L'ABBE' de Choiſy alla le ſoir, à ſon ordinaire, au ſoupé du Roi ; mais ce Prince ne lui fit plus de queſtions. Ses Amis lui apprirent le lendemain, que le Roi avoit paru fort en colère au petit couché, contre lui, pour s'être mêlé de ce qu'il n'avoit que faire ; & même contre le pauvre Cardinal, qu'il accuſoit d'avoir fait aller l'Abbé de Choiſy à Siam, pour s'attirer des préſens ; quoique ce Cardinal n'en eût pas eu la moindre idée. Il crut qu'il falloit laiſſer paſſer l'orage, & fut à Paris s'enfermer dans le Séminaire des Miſſions étrangères, où ſi nous lui ajoutons foi, une demie heure d'Oraiſon devant le Saint Sacrement, lui fit bientôt oublier cette petite diſgrace.

UN

(5) Le même que j'ai cité dans la Note précédente, pag. 138.

UN mois après que le Chevalier de Chaumont & l'Abbé de Choisy, furent arrivés à Paris, les Ambassadeurs de Siam y firent une Entrée solemnelle. Le Roi les fit défrayer par tout, & leur donna Audience dans la grande Gallerie de Versailles. On y avoit élevé un Thrône magnifique. Ils firent au Roi une fort belle Harangue, à laquelle on soupçonna l'Abbé de Choisy d'avoir mis la main, & qui se trouve dans le second Tome de ses Mémoires pour servir à l'Histoire de Louis XIV. Le Roi l'envoya chercher, pour la lui demander, la voulant faire voir à Madame de Maintenon: L'Abbé lui en présenta une mauvaise copie, qui se trouva dans sa poche; mais le Roi lui ordonna de lui en rapporter, au retour de la Chasse, une autre copie bien écrite. „La vérité, est, dit l'Abbé de „Choisy, que les Ambassadeurs avoient „mis dans leur patois, une partie des „pensées qui sont dans cette Haran„rangue. L'Abbé de Lionne les avoit „traduites en François. Monsieur Ti„berge (6) y avoit donné ce tour simple,

(6) Supérieur du Séminaire des Missions etrangères

„ple, naturel, & noble, qu'il ſait don-
„ner à tout ce qu'il fait; & j'y avois mar-
„qué quelques points, & quelques vir-
„gules. “

LES préſens que les Ambaſſadeurs de Siam avoient apportés, étoient rangés dans le Sallon, au bout de la Gallerie. Monſieur de Louvois qui n'eſtimoit pas beaucoup les choſes où il n'avoit point de part, les mépriſoit extrêmement. „Monſieur l'Abbé, dit-il en paſſant à
„l'Abbé de Choiſy, tout ce que vous
„avez apporté-là, vaut-il bien quinze
„cens piſtoles? Je n'en ſais rien, Mon-
„ſieur, répondit malicieuſement celui-ci,
„le plus haut qu'il put, afin qu'on l'en-
„tendît; mais je ſais fort bien qu'il y a
„pour plus de vingt mille écus d'or pe-
„ſant, ſans compter les façons; & je ne
„dis rien des cabinets du Japon, des
„paravents, des porcelaines.“ Monſieur de Louvois le regarda avec un ſourire dédaigneux; & il paſſa quelqu'un, qui, apparemment, raconta au Roi cette converſation: car dès le ſoir même, Bontems demanda à l'Abbé de Choiſy, de la part de Sa Majeſté, ſi ce qu'il avoit dit à Monſieur de Louvois étoit bien vrai.

L'Abbé

L'Abbé lui en fournit la preuve, en lui donnant un mémoire fidele du poids de chaque vase d'or; mémoire qu'on vérifia exactement, & que l'Abbé de Choisy avoit fait faire, avant que de partir de Siam.

CETTE bagatelle irrita contre lui Monsieur de Louvois, qui ne l'aimoit déja pas, à cause de son attachement au Cardinal de Bouillon que ce Ministre ne pouvoit souffrir. Quatre jours après, il conta à Meudon, en pleine compagnie, au sujet de l'Abbé de Choisy, une avanture qui étoit fausse dans toutes ses circonstances, & où Monsieur l'Archevêque de Paris étoit fort mêlé. L'Archevêque l'apprit, envoya chercher l'Abbé de Choisy, à qui il fit part de cette avanture, & qui en parut touché, n'ayant pas déja trop bonne réputation. Mais ce Prélat le consola, en lui conseillant de ne point relever cette calomnie, & l'assurant que c'étoit le moyen de la faire tomber.

L'ABBE' de Choisy qui avoit mis exactement par écrit, jour par jour, toutes les circonstances de son voyage de Siam, crut qu'il feroit plaisir aux curieux

de mettre cette Rélation en lumière. Il la fit imprimer en 1686, & le Public parut fort aplaudir à ce préſent. On y admira une grande légéreté de ſtile, & beaucoup d'agrément. Il l'adreſſa à Mr. l'Abbé de Dangeau, avec lequel il étoit lié d'une amitié très étroite.

„ Ce Voyage, dit Monſieur l'Abbé „ Lenglet du Freſnoi (1), eſt écrit d'u- „ ne manière aſſez enjouée. Il y a dans „ cette Rélation des vivacités qui font „ plaiſir aux Lecteurs, & qui font con- „ noître que la gayeté peut être compa- „ gne de la pieté qu'avoit alors l'Abbé „ de Choiſy.“

Le Journal de Siam plut généralement à tous les gens d'eſprit, ſi l'on en excepte peut-être Monſr. de Saint-Evremond, dont je vais rapporter le jugement ſur cet Ouvrage.

„ Monsieur l'Abbé de Choiſy, „ dit-il (2), m'ennuye fort avec ſon „ Journal de vents, & de routes; mais „ les Lettres, où il parle de lui-même, „ me

(1) Dans ſa Méthode pour étudier l'Hiſtoire, Tom. IX. page 1645. de l'Edition de Paris, 1735. in douze.

(2) Voyez ſon *Jugement ſur les trois Rélations de Siam*, imprimé dans le cinquième Tome de ſes Oeuvres.

» me réjouïſſent. Je ſuis ravi de le voir
» ſe faire Prêtre, pour avoir l'occupation
» de dire la Meſſe, dans l'inutilité où il
» ſe trouve ſur le Vaiſſeau. Il écrit na-
» turellement, & à lui rendre juſtice,
» il n'y a point de Voyageur moins en-
» têté, qu'il l'eſt, du faux merveilleux.
» Il n'eſt pas fâché de paroître ſur un
» grand Elephant; de ſe trouver devant
» le Roi avec Monſieur l'Ambaſſadeur
» & Monſieur l'Evêque; d'entretenir en
» particulier Monſieur Conſtance: mais
» il n'en juge pas la ſymphonie de ce
» pays-là moins déteſtable. La Comé-
» die Chinoiſe, & l'Opera Siamois ne
» l'en accommodent pas mieux. Il n'en
» trouve pas la Peinture meilleure que
» la Muſique. Pour les rafraîchiſſe-
» mens, & pour les régales; poules,
» canards, cochons, ris éternel; choſe
» triſte au goût de Monſieur l'Abbé,
» malgré l'eſprit de mortification que lui
» donne ſa condition nouvelle. "

PUISQU'UN Hiſtorien doit être im-

K 2 partial,

vres, pag. 58. de l'Edition de Londres, 1711. La prémiére de ces Rélations eſt du Chevalier de *Chaumont*, & fut imprimée en 1686. Le Père *Tachard*, Jeſuite, eſt Auteur de la ſeconde, qui parut la même année; & l'Abbé *de Choiſy* eſt Auteur de la troiſiéme.

partial, je dirai qu'après avoir lû fort attentivement le Journal de Siam, je n'y ai point trouvé, comme je m'y attendois sur la foi de Monsieur de Saint-Evremond, que l'Abbé de Choisy reçut la Prêtrise, *pour avoir l'occupation de dire la Messe, dans l'inutilité où il se trouvoit sur le Vaisseau.* Lui-même, ainsi qu'on l'a vû plus haut, assure en mille endroits de ce Livre, [dit-il la vérité, ou non ? ce n'est pas ici le lieu de l'examiner,] que longtems avant son départ, il avoit eû dessein de prendre les Ordres Sacrés ; & c'est par cette apologie de l'Abbé de Choisy, que je finirai cette Seconde Partie.

F I N

DU LIVRE SECOND.

LA VIE
DE
MONSIEUR L'ABBÉ
DE CHOISY,
DE
L'ACADEMIE FRANÇOISE.
LIVRE TROISIEME.

JUSQU'ICI nous avons conſidéré Monſieur l'Abbé de Choiſy, preſque uniquement comme voluptueux, ou comme Miſſionnaire. Dans la ſuite, nous le regarderons principalement ſous la qualité d'Auteur, & d'Auteur eſtimable.

LA réprimende, que le Roi lui avoit faite, au ſujet des préſens du Roi de

Siam au Cardinal de Bouillon, ne pouvoit tout-à-fait s'effacer de sa mémoire. Six mois après cette disgrace, il eut l'honneur de présenter à Sa Majesté, *la Vie de David, & la Traduction des Pseaumes*, que ce Prince reçut avec beaucoup de bonté. L'Auteur eut l'obligation de ce bon accueil au Pere de la Chaise, qui parla au Roi en sa faveur, & lui fit avoir une audience dans le Cabinet.

Sa Majesté avoit rendu justice à Monsieur de Choisy, & avoit reconnu, que c'étoit sans dessein de lui déplaire, qu'il avoit fait au Roi de Siam, un portrait avantageux des qualités, & du crédit du Cardinal de Bouillon. Elle lui permit même, d'aller voir ce Cardinal, qui étoit malade à Tarascon, & dit au Pere de la Chaise, qu'Elle étoit bien aise, que des gens de confiance, & de piété l'allassent voir. Hélas! s'écrie l'Abbé de Choisy, le pauvre Prince avoit peut-être bonne opinion de moi, & il avoit raison de l'avoir en ce tems-là. J'étois tout frais des Missions Orientales, où je n'avois pas laissé de prendre de bonnes teintures, seulement

lement en voyant faire les autres, & faisant tant soit peu d'attention.

La Traduction des Pseaumes de l'Abbé de Choisy, a été louée par Monsieur Du Pin, dans sa Bibliothèque des Auteurs Ecclésiastiques du dix-septième Siècle, où il dit que l'Auteur s'attache au sens littéral, & rend les Pseaumes faciles à entendre aux plus simples. Bayle s'est servi utilement de la Vie de David par le même Ecrivain, dans son Dictionnaire Critique, à l'Article de ce Prophête.

La réputation, que l'Abbé de Choisy se fit par son esprit, & par ses Ouvrages, engagea l'Académie Françoise, à le recevoir dans son Corps en 1687. Elle crut ne pouvoir mieux réparer la perte qu'elle venoit de faire, par la mort de Monsieur de Beauvilliers, Duc de Saint Aignan, amateur des Beaux-Arts, & Protecteur des gens de lettres. Le nouvel Académicien prononça le 25. Aoust un Discours très éloquent, qui fut fort applaudi, & dont un Critique, également ingénieux & délicat, a cité plusieurs traits avec éloge,

dans un Livre, que le bon goût, & les graces ſemblent avoir dicté. (1)

A peine Monſieur de Choiſy fut-il prêt d'entrer dans cette illuſtre Compagnie, qu'il ſe hâta d'en donner avis à ſon Ami, le Comte de Buſſy-Rabutin, par une lettre du 4 Aouſt 1687. qui eſt une preuve de ſa modeſtie. „ Qui „ vous eût dit, Monſieur, il y a quin„ze ans, lui dit-il, que cet Abbé de „ Choiſy, votre voiſin, ſeroit un jour „ votre Confrère? Vous ne l'euſſiez „ jamais crû, en liſant ſes lettres; & „ même, en liſant celle-ci, pourrez-vous „ croire, que Meſſieurs de l'Académie, „ tous gens de bon ſens, ayent voulu „ mettre ſon nom dans la même liſte „ que le votre? Conſolez-vous Mon„ ſieur; il faut bien qu'il y ait des om„ bres dans les Tableaux. Les uns par„ lent, les autres écoutent, & je ſçau„ rai fort bien me taire, ſur tout, quand „ ce ſera à vous à parler. Venez donc, quand

(1) Le Père Bouhours, dans ſes Penſées ingénieuſes des Anciens & des Modernes. Ce Père dit, que le Cardinal de Richelieu, qui a été loüé, plus qu'homme du monde, ne le fut peut-être jamais mieux, que dans ce Diſcours, & que du vivant de ce grand Miniſtre, une telle loüange n'auroit pas été perduë.

„ quand il vous plaira ; vous ne me trou-
„ verez point dans votre chemin. Quoi-
„ que ma nouvelle Dignité me faſſe vo-
„ tre égal [en Appollon, s'il vous plait]
„ je me rangerai toujours, pour vous
„ laiſſer paſſer. "

LE Comte de Buſſy répondit à cette lettre, polie & modeſte, par la ſuivante : (2) „ Rien au monde n'étoit plus
„ vraiſemblable, il y a quinze ans Mon-
„ ſieur, que vous ſeriez un jour un di-
„ gne Académicien. Je n'en connois
„ point, qui mérite mieux de l'être.
„ Vous aviez déja un beau feu dans
„ l'eſprit, quand vous êtiez mon voi-
„ ſin, & mon ami. Aujourd'hui, que
„ vous n'êtes plus, que mon ami, &
„ mon confrère, l'âge a réglé cette vi-
„ vacité, & vous a donné pour plaire,
„ tout ce qui pouvoit vous manquer.
„ Je n'étois pas ſur les lieux, pour vous
„ donner ma voix ; mais je bats les mains
„ ſur votre élection, & j'ai peine à m'em-
„ pêcher de faire compliment à Meſ-
„ ſieurs de l'Académie, ſur le choix qu'ils
„ ont fait de vous. Je vous aſſûre que

(2) La lettre de l'Abbé de Choiſy, & la Réponſe ſont imprimées dans le Recueil des Lettres de Buſſy.

„ mon eſtime pour vous, n'eſt pas moin-
„ dre que mon amitié. “

L'ABBE' de Choiſy fut d'un grand ſecours à ſes confrères, par ſon eſprit & par ſes talens, & ſur-tout, par ſon aſſiduité au Aſſemblées de l'Académie, où il prononça de tems-en-tems de beaux Diſcours, en qualité de Directeur. Monſieur l'Abbé Galloys, dans ſa Réponſe à Monſieur de Chamillart, Evêque de Senlis, lorſque ce dernier fut reçu à l'Académie Françoiſe, nous apprend que cette Compagnie, ayant jugé à propos de ramaſſer, & d'examiner toutes les difficultés qui devoient ſervir de matériaux à une Grammaire, pluſieurs Académiciens propoſérent les doutes qu'ils avoient eûs, en parlant, & en écrivant. „ On a exa-
„ miné ces doutes dans une Aſſemblée,
„ dit Monſieur l'Abbé Galloys; & un
„ Académicien d'un grand mérite (1)
„ a pris la peine de faire un recueil des
„ Déſicions de la Compagnie. Ce Re-
„ cueil eſt encore entre les mains d'u-
„ ne perſonne illuſtre, qui a voulu avoir
„ le plaiſir de le lire, avant qu'il fût impri-

(1) Monſieur l'Abbé de Choiſy.

„ imprimé: (4) & l'on ne peut douter, „ que quand il ſera rendu public, il ne ſoit „ auſſi bien reçu, que les autres Ou„ vrages qui ſont de la main du mê„ me Auteur, & entr'autres, cet agréa„ ble Journal du Voyage de Siam, qui „ eſt écrit avec tant de vivacité, & de „ politeſſe, & qui a été admiré de tout „ le monde. "

MONSIEUR l'Abbé d'Olivet nous a inſtruit des motifs qui ont empêché l'impreſſion du Recueil, compilé par Monſieur l'Abbé de Choiſy. L'Hiſtorien de l'Académie Françoiſe dit que cette Compagnie (5) ayant commencé la réviſion de ſon Dictionnaire en 1700. on arrêta, qu'elle ſe partageroit pour ce travail, & qu'à l'un des Bureaux Monſieur l'Abbé de Choiſy tiendroit la plume. D'abord ces deux Bureaux, ajoute Monſieur l'Abbé d'Olivet, travaillèrent avec l'ardeur qu'inſpirent les nouvelles entrepriſes. On y raſſembla, les trois

(4) Les Journaliſtes des Sçavans du 24. Décembre 1703. ſe fondant ſur ces paroles, annoncérent que ce Recuil ſeroit *inceſſamment imprimé*. Il ne le fut pas; pour les raiſons, que l'on va expoſer.

(5) Dans ſon Hiſtoire de l'Académie Françoiſe, Tome ſecond, page 61. de l'Edition de Paris, in douze.

trois prémiers mois, dequoi faire deux petits Recueils, l'un desquels fut imprimé en 1698. ſous le titre de Remarques, & Déciſions de l'Académie Françoiſe, recueillies par M. L. T. (6). Quant au Recueil de Monſieur de Choiſy, pourſuit le même Auteur, elle ne jugea pas à propos d'en permettre l'impreſſion, parce qu'il l'avoit écrit de ce ſtile, gai, libre, dont il a écrit ſon Voyage de Siam. Mais bien loin qu'en cela il fût à blâmer, [c'eſt toujours Monſieur l'Abbé d'Olivet qui parle] la plû-part des Lecteurs lui auroient ſçu gré, ſi je ne me trompe, d'avoir corrigé, par un peu de badinage, la ſechereſſe des queſtions grammaticales.

Au bout de trois mois les deux Bureaux ſe réünirent pour travailler conjointément à des Obſervations ſur les Remarques de Vaugelas. Elles furent imprimées en 1704. & l'Abbé de Choiſy y eut beaucoup de part.

Meilleur ménager du tems qu'il n'avoit été juſques alors, il ſongea à le par-

(6) Monſieur l'Abbé Tallemant. C'eſt un petit in octavo imprimé en 1698. à Paris, chez Coignard.

partager entre les plaiſirs & l'étude. En 1687. il compoſa la Vie de Salomon. Uniquement attentif à faire ſa Cour au Roi Louis XIV. qui n'ignoroit pas ſes débauches, il y compare ce Prince à Salomon, comme il l'avoit déja comparé à David. Dans la Vie de ce Prophête, il avoit fait voir le Roi triomphant par la gloire des Armes; & dans la Vie de Salomon, il le repréſente, comme vainqueur tranquille & magnifique. Il me ſemble, que l'Auteur a un peu trop rabaiſſé les avantages de la Primogéniture, qu'il prétend avoir été ſi mépriſables, parmi les Iſraëlites, qu'il paroit que Jacob, en donnant un plat de lentilles à Eſaü pour ſon droit d'aineſſe, l'acheta ſon juſte prix.

QUOIQU'IL en ſoit, il trouve dans les actions glorieuſes de ces deux Princes, celles de Louis le Grand. Si David, dit-il, au commencement de ſon Règne a reprimé des ſujets rebelles; ſi ſa grandeur & ſa puiſſance ont excité la jalouſie de ſes voiſins; ſi avec ſes ſeules forces il a réſiſté à tant de Princes conjurés; s'il a pris tant de Villes, ſoumis tant de Provinces, & pouſſé ſes conquêtes juſques

ques aû grand Fleuve (7); ſi enfin, content de ſa gloire, il a donné la paix à des Peuples qui n'étoient plus en état de lui réſiſter : n'avons-nous pas vû de nos jours renouveller toutes ces merveilles?

Le parallèle eſt auſſi ſenſible dans la Vie de Salomon. Ce Monarque, ſelon l'Auteur, n'avoit en vuë que le ſervice de Dieu, & le bonheur de ſes Sujets. Il ne ſe croit placé ſur le Thrône, que pour élever ce Temple auguſte, dont on parlera dans tous les ſiècles. Toujours en état de faire la guerre, il jouïſſoit des douceurs d'une longue paix. Ses Troupes nombreuſes & formidables, tenoient ſes voiſins en reſpect; & les nouvelles Places qu'il faiſoit conſtruire ſur les frontières de ſes Etats, en faiſoient la ſûreté. Ses Vaiſſeaux traverſoient des Mers juſqu'alors inconnues, & lui alloient chercher les richeſſes de tout l'Univers. Les Rois des Indes lui envoyoient des Ambaſſadeurs, qui, ſurpris en le voyant, étoient obligés d'avouër, que la renommée, toute favorable qu'elle eſt aux Princes vivans, n'avoit pourtant rien dit de lui, qui ne fût au-deſſous de la vérité.

Ce

(7) L'Euphrate.

Ce grand Roi, qui faiſoit trembler tous les autres Rois, trembloit lui-même devant la Majeſté du Dieu vivant.

L'AUTEUR fait une deſcription ſublime du Temple que Salomon fit élever, & de ſes Maiſons Royales ſi magnifiques, où dans le ſilence des bois, au bruit des torrens, & à l'ombre des cèdres, il alloit méditer ces admirables maximes de Sageſſe, qu'il nous a laiſſées dans ſes Ouvrages.

MAIS, ce que l'on trouve en cette Vie de curieux & de ſingulier, c'eſt l'entrevuë de Salomon & de la Reine de Saba. Ils ſe tiennent les plus agréables propos du monde. L'Hiſtorien rapporte qu'un jour, pour ſurprendre Salomon, cette Reine lui montra d'un peu loin, deux roſes, l'une naturelle, & l'autre artificielle. Le Roi, pour diſcerner la véritable, fit apporter une Abeille qui ne s'y trompa point.

UNE autrefois, la Reine fit habiller de jeunes filles & de jeunes garçons avec les mêmes ajuſtemens, pour éprouver s'il pourroit reconnoître la différence des ſexes. *Qu'on apporte ici*, dit le Roi, *des baſſins pleins d'eau, & que tous ces enfans*

ſe

se lavent le visage. Il reconnut les garçons à la maniere hardie & déliberée, dont ils se lavoient le visage, au lieu que les filles, par leur délicatesse ordinaire, n'osoient presque se mouiller.

CE Prince étoit le plus grand des Rois, quand il paroissoit sur son Thrône, & *donnoit audience aux Ambassadeurs des Rois des Indes.* Mais quand il s'étoit dépouillé de tout l'embarras de la Royauté, il étoit le plus aimable de tous les hommes; & la Reine de Saba charmée, avoüoit que la vérité surpassoit sa réputation. Ils avoient tous les jours des conférences réglées, car elle avoit préparé toutes les questions dont elle vouloit être éclaircie. Le Roi lui donna tous les éclaircissemens qu'elle pouvoit desirer, & elle étoit également surprise, en voyant les plus grandes difficultés disparoître devant les lumières de Salomon.

L'ECRITURE n'en dit pas davantage, ajoûte l'Auteur : mais la Tradition constante de l'Ethyopie, marque que la Reine de Saba eut de Salomon un fils, nommé Menihelec, que les Arabes ont appellé, *l'Enfant du Sage.* Ainsi cette Reine s'en retourna chez elle, toute remplie

rempliè des tréſors *de la Sapience de Salomon*, dont il lui découvrit les myſteres les plus cachés.

L'ANNE'E ſuivante l'Abbé de Choiſy, après avoir donné au public des Penſées Chrétiennes ſur divers ſujets de pieté, traita quelques morceaux de notre Hiſtoire. Il compoſa d'abord l'Hiſtoire de Philippe de Valois, & du Roi Jean; & enſuite celle des Rois Charles V. & Charles VI. Le Pere Lelong dit (1) que l'Auteur a écrit cette ſuite d'Hiſtoire de France, d'un ſtile pur, clair & net. Son Hiſtoire, ajoute-t-il, eſt exacte, mais le ſujet n'en eſt pas entierement épuiſé. Monſieur l'Abbé Lenglet du Freſnoy en porte (2), à peu près, le même jugement, & aſſure que l'Abbé de Choiſy écrit tres bien, quoique ſes Hiſtoires ſoient aſſez ſuccintes. On lit dans les Mémoires de Trevoux (3), que le Pere Commire, Jéſuite, *avoit fort avancé l'Hiſtoire de Philippe de Valois, quand l'ouvrage*

(1) Bibliotheque des Hiſtoriens de France, page 271. N°. 7330. Madame de Sevigné, dans une lettre du 3 Janvier 1689. fait l'éloge de l'Hiſtoire de Philippe de Valois, & du Roi Jean, par l'Abbé de Choiſy.

(2) Méthode pour étudier l'Hiſtoire, Tome VII. de l'édition de 1735. in douze.

(3) Mémoires de Trevoux, Juin 1704. pag. 891.

vrage de Monſieur de Choiſy ſur la même matière parut, & lui fit abandonner un ſujet ſur lequel il ſe voyoit prévenu.

VOUS ne ſerez peut-être pas fâché, Monſieur, de lire ici une Anecdote ſur l'Hiſtoire de Charles VI. „ Pendant „ que je travaillois, dit l'Auteur (4), „ à l'Hiſtoire de Charles VI, Monſieur „ le Duc de Bourgogne, à peine ſorti „ de l'enfance, me dit un jour ces paro- „ les : *Comment vous y prendrez-vous pour „ dire que ce Roi étoit fou? Monſeigneur*, „ lui répondis-je ſans héſiter, *je dirai qu'il „ étoit fou. La ſeule vertu diſtingue les „ hommes dès qu'ils ſont morts.* Monſieur „ le Duc de Beauvilliers, qui paſſe dans „ le monde pour un homme de bien, & „ pour avoir l'eſprit droit, m'a dit plu- „ ſieurs fois, qu'en inſinuant, comme je „ faiſois dans mes Hiſtoires, des maxi- „ mes de religion, de pieté, de ten- „ dreſſe pour le peuple; & les écrivant „ d'une manière qui force à lire les moins „ adonnés à la lecture; [prenez garde „ au moins, que c'eſt Monſieur de Beau- „ villiers qui parle] je faiſois un plus „ grand

(4) Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire de Louis XIV. Tome I. pag. 14.

„ grand bien, & rendois à Dieu un ſer-
„ vice plus grand qu'en faiſant douze Miſ-
„ ſions. *Il y a*, me diſoit-il, *beaucoup de*
„ *gens propres à faire le Catéchiſme, & fort*
„ *peu, ou preſque point de capables de faire*
„ *des Livres qui ſe faſſent lire.* Il me dit
„ auſſi, que Monſieur le Duc de Bour-
„ gogne avoit lû quatre fois l'Hiſtoire de
„ Charles V. Quel bonheur pour la
„ France, & quelle conſolation intérieu-
„ re pour un pauvre Auteur, de penſer
„ qu'un ſi grand Prince poûrra, peut-être,
„ dans la ſuite de ſa vie, mettre à profit
„ l'exemple d'un Roi ſi ſage ! "

En 1689. il compoſa l'Hiſtoire de Saint Louis. Voici ce qui lui donna occaſion de travailler à cet ouvrage. Monſieur le Duc de Montauzier ayant prié Monſieur le Maître de Sacy, d'écrire la Vie de Saint Louis, celui-ci engagea Monſieur le Nain de Tillemont, à l'aider dans ce travail, & à lui en dreſſer des Mémoires. Monſr. de Sacy étant mort ſans avoir achevé cette Vie, Monſieur Filleau de la Chaiſe l'entreprit après lui, ſur les mêmes Mémoires de Monſieur de Tillemont. Cette Hiſtoire, quoiqu'écrite d'un ſtile foible & languiſſant, ſelon

Monsieur l'Abbé Lenglet, est exacte & correcte. Lorsqu'elle parut en 1688. elle fut reçue d'abord avec tant d'empressement, que Coignard qui l'avoit imprimée, fut obligé, les prémiers jours de la vente, de mettre des gardes chez lui, pour éviter l'incommodité des acheteurs. L'Ouvrage cependant n'étoit plus alors dans l'état où l'Auteur l'avoit mis. Ses liaisons intimes avec Messieurs de Port-Royal (5), rendirent suspect un Livre, qui avoit déja été soumis à l'examen d'un Censeur Royal. Sur la dénonciation qu'en fit une personne, à qui Monsieur de la Chaise l'avoit lû, le Roi Louis XIV ordonna qu'il fût soumis de nouveau à l'examen, & l'on y fit tant de retranchemens, que l'Auteur lui-même ne voulut plus l'adopter. Malgré ces retranchemens, il ne laissa pas, comme nous l'avons dit, d'être reçû très favorablement du Public. On en trouve un Extrait avantageux dans l'Histoire des Ouvrages des

(5) Il étoit bien éloigné des sentimens de *Jean Filleau*, son grand Oncle paternel, Auteur de la *Relation juridique de ce qui s'est passé à Poitiers*, touchant *la nouvelle Hérésie des Jansenistes*, in 8°. & qui, au second Chapitre de ce froid Ouvrage, débita la Fable de la prétendue *Assemblée de Bourg-fontaine*.

des Savans (6). Vous pouvez voir auſſi dans le même Journal (7), une Lettre ſur ce Livre, dans laquelle on ſe plaint de la cabale qui fait tous ſes efforts pour le rabaiſſer, & en faire mépriſer le ſtile. Je ne doute pas, dit l'Auteur de cette Lettre, qu'après que l'envie aura jetté tout ſon fiel, le Livre ne demeure en poſſeſſion de l'approbation publique.

ON ne ſe contenta pas de décrier cette Hiſtoire. „ Une perſonne diſtin-„ guée par ſa qualité, dit l'Auteur du „ dernier Supplement de Moréri, (8) „ engagea l'Abbé de Choiſy, à donner „ une autre Hiſtoire de Saint Louis, qui

 fut

(6) Mois de Mars 1688. Article VII.

(7) Mois de Juillet 1688. page 423.

(8) Article *Filleau de la Chaiſe*. Monſieur l'Abbé *Gouget*, de même que Monſieur l'Abbé *Lenglet* ſe ſont trompés, en diſant que Mr. *de la Chaiſe* mourut en 1693. *Le pauvre de la Chaiſe*, dit Madame de Sévigné, dans une Lettre du 25. Octobre 1688. à Madame la Comteſſe de Grignan, ſa fille, *qui vous aimoit tant, qui avoit tant mis d'eſprit dans la Vie de Saint Louis, eſt mort à la Campagne d'une petite fievre.* La même, dans une Lettre du 22. Juin 1689. nous apprend qu'on demanda agrément à cet Auteur, où il avoit pris, que Saint Louis ne communioit que cinq fois l'année. *Il le fit voir*, dit Madame de Sévigné, *dans un Manuſcrit d'un des Aumoniers de ce Roi, qui eſt dans la Bibliotheque de Sa Majeſté.* Monſieur le Chevalier *Perrin*, Editeur des Lettres de Madame de Sévigné, dit que cette Vie de Saint Louis eſt très eſtimée.

„ fut compoſée en moins de trois ſemai-
„ nes, & dont l'impreſſion fut aſſez promp-
„ te, pour être rendue publique, dès le
„ commencement, ou environ, de 1689.
„ La nouveauté, le crédit de ceux qui
„ appuyoient ce nouvel Ouvrage, d'ail-
„ leur très ſuperficiel, un ſtile léger &
„ agréable, qui caractériſe tous les Ou-
„ ges de Monſieur de Choiſy; tout ce-
„ la fit tomber entièrement l'Hiſtoire
„ de Monſieur de la Chaiſe, que l'on
„ recherche néanmoins aujourd'hui, &
„ qui eſt devenuë rare. " Cependant Monſieur l'Abbé Lenglet prétend que la Vie de Saint Louis, par l'Abbé de Choiſy, eſt non ſeulement bien écrite; mais bonne, quoique moins étendue, que celle de Monſieur de la Chaiſe.

QUELQUES années après, Monſieur de Choiſy mit au jour une traduction de l'Imitation de Jéſus. Il traduiſit ce Livre Saint ſans pieté, à peu près comme j'écris cette Hiſtoire ſans penchant pour la galanterie. Peut-être ſerez-vous bien aiſe, Monſieur, d'apprendre une particularité aſſez curieuſe ſur cet Ouvrage. „ l'Abbé de Choiſy, de l'Aca-
„ démie Françoiſe, dit Monſieur Ame-
„ lot

„ lot de la Houſſaye, (9) a dédié ſa „ Traduction de l'Imitation de Jéſus-„ Chriſt à Madame de Maintenon. La „ prémière Edition eſt remarquable par „ deux verſets du Pſeaume XLIV. qui „ ſont au bas d'une taille douce, où „ cette Dame eſt repréſentée à genoux, „ au pié du Crucifix : ſçavoir : *Audi, „ Filia, & inclina aurem tuam, & obli-„ viſcere domum Patris tui. ℣.* 11. *& con-„ cupiſcet Rex decorem tuum. ℣.* 12. *Ecou-„ tez, ma fille, & ſoyez attentive : ou-„ bliez la maiſon de votre Pere, & le „ Roi déſirera de voir votre beauté.* On „ les a retranchées dans la ſeconde „ Edition, à cauſe de la malignité des „ gloſeurs. "

ON vit encore ſortir de la plume de l'Abbé de Choiſy, pluſieurs autre Livres édifians, entr'autres, des Hiſtoires de piété & de morale. Il en donna d'abord un volume en 1697 qu'il fit réimprimer en 1711 ſous le titre des plus beaux événemens de l'Hiſtoire Sacrée, & de l'Hiſtoire Prophane, rapportés à la Morale; & en compoſa l'année 1718 deux autres volumes, qui

(9) Dans ſes Mémoires Hiſtoriques, Article *Choiſy*.

parurent avec le prémier titre d'Hiſtoires de Piété & de Morale. Monſieur Du Pin (10), s'eſt trompé en croyant qu'il y avoit huit Volumes de ces Hiſtoires, de même que Monſieur l'Abbé Goujet, qui n'en cite qu'un ſeul. (11) Voici ce qui donna occaſion à cet Ouvrage de l'Abbé de Choiſy.

SUR la fin du ſiècle dernier, des perſonnes diſtinguées par leur piété, crurent, qu'afin de réformer le goût bizarre d'un grand nombre de gens du monde, pour les Contes des Fées, (12) &

(10) Bibliothèque des Auteurs Eccléſiaſtiques du XVII Siècle.

(11) Supplément de Moréri, imprimé en 1735. & Bibliothèque des Auteurs Eccléſiaſtiques du XVIII Siècle, Tome prémier.

(12) Monſieur Darcy a compoſé un Ouvrage de même eſpèce, imprimé à Paris chez Aniſſon, ſous le titre de *Recueil d'Hiſtoires édifiantes.* On ne peut trop multiplier des Ouvrages ſi utiles à la Jeuneſſe. Ils n'égaleront pas le nombre de ces fades & dangereuſes fictions, dont la France eſt inondée, & dont le ſuccès deshonore également le goût & la Religion. L'Abbé de Villiers combattit auſſi avec beaucoup de force les Livres dont nous parlons, dans ſes *Entretiens ſur les Contes des Fées, & ſur quelques autres Ouvrages du Temps*: dediés à Meſſieurs de l'Académie Françoiſe, à Paris, 1699. in douze. Je ne ſais pourquoi nos Bibliothécaires ont oublié, parmi les Ouvrages de l'Abbé de Villiers, celui-ci, qui eſt, ſans contredit, l'un des meilleurs de cet Auteur.

& les Nouvelles Galantes, ſi propres à corrompre la jeuneſſe, il falloit engager quelque bonne plume, à écrire de petites Hiſtoires, qui euſſent les agrémens des Contes des Fées, ſans en avoir les défauts. Les Dames liſoient ces Contes avec tant de fureur, qu'elles ne vouloient plus entendre parler d'autre choſe. Les Ouvrages les plus ſolides cédoient à *l'Oiſeau Bleu*. Ces perſonnes, dont je viens de faire mention, s'aſſemblérent, & conclurent unanimément, que pour exterminer les Fées, il falloit donner quelque choſe de meilleur. *Ecrivons*, dit l'un d'eux, *de petites Hiſtoires, véritables, amuſantes, courtes, pleines d'événemens merveilleux, qui attirent la curioſité, & fixent l'attention. Que la pieté y régne; qu'on y trouve la bonne morale; que les plaiſirs innocens y ſoient permis, & même approuvés. Que cela ſoit écrit d'un ſtile léger, qui ſe faſſe lire.* Toute l'Aſſemblée, qui formoit ce projet, jetta les yeux ſur l'Abbé de Choiſy. Comme ſa plume étoit toujours prête, il y travailla dès le ſoir, & il eût bientôt jetté ſur le papier, plus de trente petites Hiſtoires, ſur le modèle qui avoit

été proposé. Les personnes augustes, à qui elles furent présentées, en parurent contentes. Ceux qui liront cet Ouvrage, trouveront que l'Auteur a parfaittement atteint son but, & qu'on n'y sçauroit désirer plus d'agrément, plus de discernement & de goût, dans le choix de la matière & dans la forme.

Le volume imprimé en 1711 contient XXI Histoires, où l'on trouve une grande variété dans les sujets, des événemens intéressans, & des exemples efficaces. Quelques-unes des ces Histoires sont tirées de l'Ecricure Sainte, celles de Tobie, par exemple, de Judith, & d'Esther. D'autres sont destinées à enseigner les Vertus Chrêtiennes les plus sublimes, comme celles de Saint Eustache, de Saint Alexis, de Saint Arsène, de Sainte Clotilde, de Saint Canut Roi de Dannemarc, de Sainte Elisabeth Reine d'Hongrie. Les vertus héroïques éclatent dans les Histoires d'Alexandre, de Coriolan, de Scipion, de César, de Zénobie, de Mahomet. Les écueils que les courtisans doivent craindre, se découvrent dans les Histoires de Bellisaire, d'Amalasonthe, & dans une Histoi-

re

re Perſanne, arrivée du tems de l'Auteur. Enfin, les Hiſtoires de Pulchérie, de Godefroy de Bouillon, de François de Lorraine Duc de Guiſe, prouvent avec une entière évidence, qu'on peut joindre aux Vertus Chrêtiennes, le mérite qui diſtingue dans la Societé Civile: Vérité dont on ne peut trop convaincre les gens du monde.

L'AUTEUR promettoit une ſuite de cet Ouvrage, ſi le Public goûtoit ce prémier Tome. Il auroit été honteux que notre Siècle ne l'eût pas goûté. L'Abbé de Choiſy tint parole, & donna en 1718 deux autres volumes d'Hiſtoires de Pieté & de Morale, encore plus agréables & plus amuſans que le précédent. Le prémier Tome, compoſé pour l'inſtruction de feu Monſieur le Duc de Bourgogne, Père du Roi régnant, contient les Vies de deux ſortes de Héros, dont les vertus ont été différentes; les uns Guerriers & Conquérans, recommandables par les ſuccès de leurs armes; les autres doux & pacifiques, qui n'ont ſongé qu'à rendre leurs Peuples heureux.

LE ſecond Tome, compoſé pour Madame la Ducheſſe de Bourgogne, raſſemble

ble plusieurs Histoires par une fiction ingénieuse. L'Auteur suppose que cette Princesse avoit proposé un Prix, à l'Histoire la plus attachante sur la Pieté & sur la Morale. Les Histoires qu'on raconte, sont celles du Comte Verd, du Grand Cyrus, de Charlemagne, de Marteſre Reine des Amazones, de Publicola, de Sainte Elisabeth Reine de Portugal, de Saint Paul prémier Solitaire, de Plucèdre, de Joseph Patriarche, de Cliarbefier, de la Pucelle d'Orléans, de Louis XII, d'Achille. On ne peut donner à un Ouvrage plus de varieté; elle paroît dans le stile même. Presque toutes les Histoires sont écrites de ce stile noble & élegant que l'Auteur employe dans tous ses Ouvrages. Mais celles que conte la Nourrice, sont d'un stile convenable à son caractère, d'une simplicité, & d'une naïveté charmante.

Au reste, les Vies de David, Salomon, Thésée, Solon, Romulus, Numa, de deux Héros Grecs, & des deux prémiers Rois de Rome dans le prémier volume; & celles de Publicola dans le second, prouvent évidemment que l'Auteur auroit pû nous donner un excellent Abrégé des Vies de Plutarque.

L'APROBATION dont le Public avoit honoré quelque morceaux de l'Hiſtoire de France, traités par l'Abbé de Choiſy, l'engagea à travailler à une Hiſtoire de l'Egliſe. Il falloit avoir autant de courage, qu'il en avoit, pour tenter une nouvelle Hiſtoire Eccléſiaſtique en notre langue, après Monſieur l'Abbé Fleury, & Monſieur de Tillemont. Les recherches de celui-ci, & l'exactitude circonſpecte de celui-là, étoient capables d'effrayer un Auteur moins intrépide que le nôtre. A la vérité, il ne chercha pas à répandre beaucoup de ſcience dans ſon Ouvrage. Il déclare lui-même, qu'il entreprend d'écrire une Hiſtoire Eccléſiaſtique, qui ne ſoit point embarraſſée, &, pour ainſi dire, accablée d'érudition; qui puiſſe ſe lire tout de ſuite, où l'on ne trouve rien que d'édifiant, où l'on n'ait point beſoin d'étude, qui ſoit à la portée de tout le monde, où le voile ſoit tiré ſur la turpitude de certaines Héréſies qui font horreur, où l'on ne ſoit point obligé d'interrompre ſon attention, pour examiner ce qui ſeroit douteux, ou pour ſe faire expliquer ce que l'on n'entendroit pas.

LE

Le prémier Tome, qu'il publia en 1703 comprend les trois prémiers siècles de l'Egliſe, ſans compter un abrégé fort ſuccint de ce qui s'eſt paſſé depuis la création du monde, juſques à la naiſſance de Jéſus-Chriſt. C'eſt avec juſtice, qu'on lui a reproché d'avoir ſuivi trop ſervilement, ceux qui l'ont précédé, de ſe trop confier en leurs lumières, de courrir trop légérement ſur les trois prémiers ſiècles de l'Egliſe, & de donner au Public une Rélation, agréable & fleurie, à la vérité, mais trop ſuccinte des pays, qu'il n'a connus qu'en paſſant. C'eſt encore avec plus de raiſon, qu'on lui a reproché d'avoir traité de *bon homme* le Diſciple Bien-aimé de Jéſus-Chriſt, Saint Jean l'Evangéliſte.

Il faut convenir que nos trois derniers Ecrivains de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, ont chacun leur mérite particulier, & certain caractère qui les diſtïngue. Monſieur de Tillemont eſt incomparable, lorſqu'il faut confronter des dates, & comparer des paſſages, pour en tirer des faits hiſtoriques, ou pour les juſtifier, Monſieur l'Abbé Fleury, toujours

ſage

ſage dans les ſentimens qu'il embraſſe, expoſe avec une élégante ſimplicité, ce qu'il trouve de plus inconteſtable dans ſon ſujet. Il eſt admirable ſur tout, à faire des Analyſes juſtes des Ouvrages les plus importans des Peres. Monſieur l'Abbé de Choiſy excelle dans les deſcriptions, ſoit qu'il repréſente des tempêtes, ou des maſſacres. Il employe les couleurs les plus brillantes à peindre les Portraits des Empereurs, & à donner une idée de leur cour, de leurs intrigues, & de leurs débauches. Enfin, il fait un abrégé auſſi amuſant de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, que les Diſſertations de Monſieur de Tillemont ſont recherchées, & que l'Ouvrage de Monſieur Fleury, eſt exact, ſuivi, ſérieux, & toujours égal à lui-même. Comme l'Abbé de Choiſy ne fait pas profeſſion d'écrire pour les ſçavans, mais ſeulement pour *les perſonnes de pieté, & pour les gens du monde*, il s'éfforce d'être édifiant, afin de contenter les uns; & poli, afin de plaire aux autres. Sa matière ſeule comporte de l'édification. Pour la politeſſe, il la répand par tout. Il mêle de l'aménité dans toutes ſes deſcriptions; &

ſes

ſes narrations ſont toujours élégantes. Il n'étoit pas néceſſaire que l'Auteur donnât au Public cet avertiſſement, ſur le premier Tome de cette Hiſtoire : *On s'appercevra aiſément*, dit-il, *que j'ai lû la Bibliothèque Eccléſiaſtique de Monſieur Du Pin, & que j'ai profité de ma lecture.* Les moins intelligens l'auroient facilement reconnu.

LES gens ſenſés n'ayant pas paru tout-à-fait contens des deſcriptions ambitieuſes, que l'Auteur a employées dans les deux premiers Tomes de ſon Hiſtoire ; dans le troiſiéme il ſe juſtifie de ce défaut, dont *on lui a fait*, dit-il, *l'honneur de l'accuſer. Si j'en ai le talent*, ajoute-t-il, *c'eſt un talent que je veux bien enfouir, perſuadé qu'il convient mieux à l'enthouſiaſme de la Poeſie, qu'à la gravité de l'Hiſtoire, & au ſerieux de l'Hiſtoire de l'Egliſe.*

IL eſt ordinaire à ceux qui entreprennent de grands Ouvrages, de trouver toujours plus de facilité, à meſure qu'ils avancent dans leur travail. Le contraire eſt arrivé cependant à notre Auteur. Il avoue que le troiſiéme Tome de ſon Hiſtoire lui a coûté plus de peines que les deux précedens. Il s'eſt ſenti tout-à

coup,

coup, au milieu de ſa courſe, abandonné à lui-même, & à ſes propres recherches. „ Les ſecours étrangers, dit-il, „ ſur leſquels je m'appuyois au commencement, ou m'ont manqué tout-à-fait, „ ou me ſont devenus preſque inutiles. „ J'ai connu qu'en travaillant ſur les Mémoires d'autrui, on court riſque de „ s'égarer, quelque bons guides qu'on „ puiſſe avoir; & ſouvent, pour parler „ d'un fait particulier, il m'a fallu examiner vingt Auteurs differens, qui ne „ s'accordent pas toujours. "

Quoique l'Auteur ait évité dans la ſuite les deſcriptions pompeuſes, ſa narration ne laiſſe pas d'avoir les mêmes graces, & la même vivacité; & il n'y a pas d'apparence que ce troiſième Tome ennuye plus que les précédens. Ce qu'il obſerve ſur quelques Ecrivains Proteſtans qu'il a lûs, par rapport à ſon Ouvrage, mérite d'être remarqué. Il a trouvé dans leurs Livres des faits rapportés fort fidèlement, & puiſés dans les ſources originales; mais il y a atrouvé auſſi, & cela, dit-il, ſaute aux yeux, un acharnement contre l'Egliſe Romaine, qui produit un effet tout contraire à leur inten-

tion, & qui fait déplorer aux gens de bonne foi, le malheureux engagement où la paſſion & la préoccupation jettent & retiennent des perſonnes d'eſprit, qui, pour ſoutenir leurs opinions, ſont forcés de parler quelquefois contre leurs propres lumières. C'eſt, ajoute-t-il, ce qui réſulte de la lecture de leurs plus beaux Ouvrages.

L'AUTEUR examine dans la Préface de ſon quatrième Tome, quelques objections qu'on lui avoit faites, & quelques autres qu'il croit qu'on lui pourroit faire. On l'avoit averti que les matières n'étoient pas aſſez liées, & que l'eſprit du Lecteur ſautant ſouvent de Paris à Rome, & de Rome à Conſtantinople, eſt diſſipé par la différence des objets qui ſe préſentent à lui, la trop grande diverſité l'empêchant de s'y attacher. Cela fait, dit-on, un papillonage, qui éblouït ſans éclairer. Il avouë qu'il ne peut donner de bonnes réponſes à cette objection. Cependant il en donne dans le moment une excellente, ſi elle eſt vraye, en diſant que cela ne ſe peut autrement. Exiger d'un Ecrivain, que dans un Ouvrage qui embraſſe tout ce qui s'eſt paſſé dans tout

le

le monde Chrêtien, il lie les matières, autrement que par l'ordre des tems; qu'il ne préſente point à l'eſprit du Lecteur une grande diverſité d'objets, & qu'il ne le faſſe point paſſer ſouvent d'un pays à un autre, c'eſt demander l'impoſſible. Tout ce que pouvoit faire l'Auteur, c'étoit de tâcher de mettre enſemble tout ce qui regarde la même matière, tout ce qui s'eſt fait dans un Concile; la vie d'un Prince, celle d'un Pape, celle d'un Saint; afin que le tiſſu en fût plus continu, & par conſéquent plus agréable. S'il a ſuivi cette méthode qu'a-t-on à lui reprocher ?

A l'égard de ſes tranſitions, il avoue qu'elles ne ſont pas toujours fort heureuſes. „ *Cependant*, dit-il, *pendant que*; „ *dans le même tems*, *ce fut alors*, *dès que*; „ ſont, ſi l'on ôſe ſe ſervir de ce terme, „ des ſelles à tous chevaux, auxquels „ pourtant je n'ai eu recours que dans „ la néceſſité. " On ne peut, ni s'abſtenir de ces ſortes de tranſitions, ni manquer, en ne s'en ſervant qu'avec diſcrétion.

Le reproche qu'on pourroit lui faire, d'avoir donné, dans une Hiſtoire de l'Egliſe,

gliſe, un abrégé de l'Hiſtoire de France, de l'Hiſtoire d'Italie, de l'Hiſtoire de Conſtantinople, me paroît à peu près de la même force que les précédens. A-t-il pû s'en diſpenſer ? L'Hiſtoire Politique d'une Nation n'eſt-elle pas toujours liée avec l'Hiſtoire Eccléſiaſtique ? Ce qui diſtingue l'une de l'autre, c'eſt que dans la prémière, les affaires temporelles du Prince & du Peuple, ſont le ſujet principal ; au lieu que dans la ſeconde, le ſoin principal de l'Ecrivain eſt de rendre compte de la Religion, de la conduite des Evêques, des grandes actions des Saints, des intrigues & des erreurs des Hérétiques ; & un Ouvrage ne tire pas ſon nom de toutes les matières dont il traite, mais il le tire de celles qui y prédominent.

MONSIEUR l'Abbé de Choiſy a cru qu'il devoit auſſi ſe juſtifier ſur la médiocrité de ce Volume, que certaines gens pourroient bien ne pas trouver aſſez gros, pour renfermer près de 300 ans de l'Hiſtoire de l'Egliſe, & les principaux événemens de l'Hiſtoire de l'Empire. Il allègue deux raiſons de ſon laconiſme, la prémière eſt, qu'il paſſe ſous ſilence,

ſilence, tout ce qui lui paroit peu conſidérable, comme des Conciles Provinciaux, qui n'ont fait que de ſe copier les uns les autres; des Héréſies, que la vérité a étouffées preſque en leur naiſſance. En un mot, il ne s'eſt point arrêté à un détail de petites choſes, exact ſans néceſſité, ſouvent ennuyeux, & qui ne plait qu'à ceux qui ne veulent rien ignorer. Ce plan *lui a fait avancer pays*, & lui a donné le moyen d'approfondir les matières importantes. Quelque bonne que ſoit cette première raiſon, il n'honore de cette épithète que la ſeconde. „ Mais voici, dit-il, la bonne raiſon „ de mon laconiſme. Il y a des Siécles, „ où l'Hiſtoire de l'Egliſe fournit peu „ d'événemens. Il ne naît pas toujours „ des Héréſiarques, & l'Egliſe Univer„ ſelle n'eſt pas obligée à aſſembler ſou„ vent des Conciles Généraux. Outre „ que les Egliſes les plus floriſſantes ont „ eû de triſtes révolutions, & qu'il eſt „ même arrivé que la Juſtice de Dieu, „ irritée des crimes de certains peuples, „ les a abandonnés pour toujours, en les „ livrant à des Nations Barbares & In„ fidelles. "

Il applique enſuite ces réflexions générales aux matières, qui entrent dans ce Volume, & il marque avec beaucoup de préciſion les événemens les plus conſidérables en ce genre. Il avouë que Monſieur l'Abbé Renaudot, ſi profond dans les Langues Orientales, a bien voulu lui faire part de ſes lumières ſur l'Impoſteur Mahomet & ſes ſucceſſeurs, dont il eſt parlé dans ce Livre, & l'Auteur lui en témoigne ſa juſte reconnoiſſance.

Monsieur Du Pin, en rendant compte (1) de ces quatre prémiers Volumes de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, porte ce jugement de l'Ouvrage, & de l'Auteur: „ Si quelqu'un a ſçu joindre la po-„ liteſſe du diſcours, l'agrément de la „ converſation, la gayeté de l'eſprit, à „ l'application au travail, & à des Ou-„ vrages ſérieux; c'eſt certainement Mon-„ ſieur l'Abbé de Choiſy, l'un des Qua-„ rante de l'Académie Françoiſe. Il a „ entrepris d'écrire une Hiſtoire Eccléſiaſtique, & il en a déja donné quatre „ volumes, qui contiennent, après un „ Abrégé de l'Hiſtoire de l'Ancien Teſ-„ tament, & de la Vie de Jéſus-Chriſt, „ l'Hiſ-

(1) Bibliothèque des Auteurs Eccléſiaſtiques du XVIIIme. Siècle.

„ l'Hiſtoire de l'Egliſe, depuis ſon com-
„ mencement juſqu'à l'an 840. Il y mêle
„ l'Hiſtoire Prophane, & égaye ſa matiè-
„ re de traits vifs & agréables. Pour la
„ politeſſe du langage, il eſt aiſé de juger
„ qu'elle ne lui manque pas. Quand au
„ fond de la matière, il l'a puiſée dans
„ les meilleurs Auteurs, anciens & mo-
„ dernes. Nous eſperons bien-tôt la
„ ſuite & l'accompliſſement de cet Ou-
„ vrage."

L'AUTEUR en fit attendre la continuation pendant près de ſix années. Dans le cinquième Tome, il ſe juſtifie ſans peine d'un ſi long retardement. Plus on avance, dit-il, dans l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, plus on a de peine à démêler le vrai. Les Ecrivains ſe multiplient, ils ſont d'avis différens. Il faut les lire tous, & les concilier; peſer leur autorité, être en garde contre leurs paſſions. Dans un travail ſi difficile, la lenteur ne marque ni pareſſe ni découragement. On voit dans ce Volume, l'origine des Royaumes de Navarre, de Hongrie, de Sicile, des Maiſons de Savoye, & de Lorraine; la conquête de l'Angleterre par les Normans, toutes les Révolutions de

l'Empire Grec, & les commencemens de l'Empire Ottoman.

L'ART de l'Hiſtorien paroît ſur-tout, dans les Vies des Saints, qu'il a inſérées dans ſon ouvrage. Ses Portraits, quoiqu'en raccourci, repréſentent fidellement tous les traits remarquables de leur Original.

IL joint habilement le prophane au ſacré. Il s'arrête ſur-tout, aux affaires de France, qui ne peuvent paſſer pour étrangères dans une Hiſtoire de l'Egliſe, aux intérêts de laquelle, la Foi toûjours pure, & le zèle de nos Rois, leur ont toujours fait prendre tant de part. Ainſi, l'on a dans le même Livre, l'Hiſtoire de France, auſſi-bien que l'Hiſtoire de l'Egliſe. Ce Tome contient tous les degrés de la décadence de la maiſon de Charle-magne, & de l'élévation de la troiſième Race de nos Rois ſur le Thrône: élévation duë aux ſervices importans des Ancêtres de Hugues Capet, libérateurs de la France; duë au mérite, & à la modération de ce Prince; & deſtinée de Dieu, pour être la récompenſe éclatante de ſa pieté.

QUOI-

QUOIQUE plus attentif à la France, il n'a pas négligé les autres Royaumes, lorſque leur Hiſtoire a quelque rapport à celle de l'Egliſe; & il a ſçu rappeller adroitement tout ce que la curioſité du Lecteur peut déſirer, pour être ſatisfaite.

L'ANNE'E ſuivante (1713) l'Abbé de Choiſy publia le ſixième Tome, où il marcha ſans ſes guides ordinaires, qu'il avoit paſſés, Meſſieurs Godeau, de Tillemont, & Fleury.

„ ON connoît, diſent les Journaliſ-
„ tes de Trevoux, la Méthode de l'il-
„ luſtre Auteur par les Tomes précé-
„ dens. On ſçait avec combien d'art,
„ il fait entrer dans ſon ouvrage, l'Hiſ-
„ toire de tous les Royaumes Chrêtiens,
„ & ſur-tout, celle de France. On ſçait
„ qu'il poſſéde le talent ſi rare d'abré-
„ ger, ſans rien omettre d'important, &
„ que perſonne ne choiſit mieux que
„ lui, les belles circonſtances, & ce qu'un
„ ſujet a de plus engageant. "

L'AUTEUR paſſe aſſez légèrement ſur l'Hiſtoire des Croiſades. *Ceux*, dit-il, *qui en voudront ſçavoir davantage, peuvent, malgré la prévention publique, avoir recours à Monſieur Maimbourg.* Je

me ſuis donné la peine, ajoûte-t-il, *d'examiner les Auteurs contemporains, dont il a tiré ſon Hiſtoire, & je peux aſſûrer, que j'y ai trouvé juſqu'aux moindres circonſtances, qu'il rapporte ſouvent d'un air ſi Romaneſque, qu'il fait douter de la vérité.*

CE que l'Abbé de Choiſy a fait ſur *l'Hiſtoire des Croiſades*, un autre Savant d'un mérite diſtingué (2) l'avoit fait ſur toutes les autres Hiſtoires de Maimbourg, & il prétendoit qu'il étoit prêt de prouver la fidélité de toutes les citations de cet Hiſtorien, ſi décrié alors, mais qui commence à recouvrer une partie de la réputation qu'il avoit perduë.

MONSIEUR de Choiſy avertit qu'on verra de grands événemens dans le ſeptième Tome; & j'ajoûte qu'on les y verra avec la fidélité ordinaire de l'Auteur, avec ce choix ordinaire de circonſtances, & ces graces d'un ſtile léger & ingénieux, qui ont donné tant de cours aux volumes précédens. On peut voir dans les Portraits d'Ottoman, & du Connêtable du Gueſclin, comme il peint les grands hommes. Ce volume com-

(2) Monſieur Baluze.

commence par les démêlés du Pape Boniface VIII. avec le Roi Philippe le Bel. L'Auteur, réſolu d'approfondir une matière ſi embrouillée, aſſure qu'il a lû tous les Hiſtoriens qui en ont parlé, François, Ultramontains. Et comme il a remarqué de la paſſion dans les uns & dans les autres, il tâche de prendre un juſte milieu. *Le Roi* dit-il, *avoit ſouvent raiſon, & le Pape n'avoit pas toujours tort.* Il a crû devoir adoucir quelques traits dèsavantageux du portrait qu'on a fait de Boniface. Sa mort chrêtienne a effacé, en quelque ſorte, la violence de ſon Gouvernement.

DANS le huitième Tome, il adopte les réflexions du Père de Tournemine (3) ſur l'Hiſtoire du Concile de Conſtance, & il les applique au Concile de Basle. Elles démontrent que les Proteſtans ne ſçauroient ſe prévaloir de ces Tempêtes, qui ont agité la Barque de Saint Pierre; que l'Hiſtoire de ces deux Conciles établit, d'une manière inconteſtable, l'Unité de l'Egliſe, & la Primauté du Pape.

„ Si

(3) Inſérées dans les Mémoires de Trevoux du mois de Décembre 1714.

„ Si jamais, dit l'Auteur dans la Pré-
„ face du neuviéme Tome, on doit lire
„ une Hiſtoire, c'eſt lorſqu'elle eſt fon-
„ dée ſur la vérité, atteſtée par des té-
„ moins oculaires, & par des Auteurs
„ contemporains, & qu'elle raconte des
„ faits ſi grands & ſi intéreſſans, que
„ de leur connoiſſance dépend notre bon-
„ heur éternel. Or, je peux aſſurer le
„ lecteur, que toutes ces circonſtances
„ ſe trouvent dans l'Hiſtoire de l'Egli-
„ ſe, & particulièrement, dans le neu-
„ vième volume que je lui préſente.
„ J'ajoûtetai encore, que la plus-part
„ des faits, que j'y rapporte, ſe ſont
„ paſſés en France, & que par-là mê-
„ me, ils doivent attirer toute notre at-
„ tention. On y verra les erreurs de
„ Luther, de Zvingle, & de Calvin,
„ mépriſées dans les commencemens,
„ s'accroître peu-à-peu par le déſordre
„ de quelques Eccléſiaſtiques, & par le
„ penchant naturel qu'ont tous les hom-
„ mes, à ſecouer une autorité, dont les
„ paſſions ne s'accommodent pas. "

Vous ne ſerez peut-être pas fâché, Monſieur, de lire ici ce qu'il penſe des Ou-

Ouvrages de Sainte Thérèse (4). „ J'a-
„ voue, dit-il, avec ſincérité, que j'ai
„ été dans la prévention preſque généra-
„ le. J'ai crû long-tems, que quelques
„ Ecrits de Sainte Thérèſe étoient l'ou-
„ vrage d'une imagination échauffée, qui
„ avoit laiſſé échapper bien des choſes
„ in-intelligibles. Mais, comme en tra-
„ vaillant à l'Hiſtoire de l'Egliſe, j'ai été
„ obligé d'y faire mention de cette gran-
„ de Sainte, j'ai lû avec attention tous
„ ſes Ecrits, pour la connoître; & y ai
„ trouvé tant d'eſprit, de raiſon, de ſa-
„ geſſe & d'humilité, que je n'ai pû m'em-
„ pêcher de les relire plus d'une fois.
„ Les oraiſons, les extaſes, les raviſſe-
„ mens de la Sainte m'ont ſurpris, m'ont
„ étonné, & ne m'ont point parû impoſ-
„ ſibles, lorſque j'ai oublié la foibleſſe
„ de l'humanité, pour ne conſiderer que
„ la bonté de Dieu, & ſa puiſſance infi-
„ nie. "

Je ne ſçais ſi le lecteur trouvera que l'Auteur deffende avec ſuccès, le Chancelier de l'Hoſpital, attaqué par les Hérétiques,

(4) Voyez ce qu'en dit Monſieur Arnauld d'Andilly, dans la Préface de ſa Traduction, & Monſieur Nicole, dans ſes Eſſais de Morale; Traité des quatre fins de l'Homme.

rétiques, & même par quelques Ecrivains Orthodoxes. En tout cas, on ne peut du moins blâmer son zèle, excusable dans un Parent. (5) *Grand Magistrat*, dit-il, *qui, sans blesser la Religion Catholique, qu'il avoit toujours en vuë, favorisoit l'un ou l'autre parti selon qu'il le jugeoit à propos, pour maintenir, ou pour rétablir la tranquillité de l'Etat.* Je doute que l'on en croyë l'Auteur sur sa parole.

AU reste, il déclare qu'il a abandonné son ouvrage à la censure sévère d'un de ses Amis, dont la capacité est connue, & qu'il a presque toujours suivi ses avis. Je crois que cet Ami, dont il parle, est Monsieur l'Abbé de Dangeau.

C'EST dommage que ce neuvième Tome soit défiguré par un grand nombre de fautes d'impression. Par exemple, aux pages 58. & 59. on lit *Paul Castel*, pour *Paul Cortès*.

COMME l'Auteur alloit parcourir une carrière plus périlleuse dans le dixième Tome, il tâcha de se précautionner contre

(5) Nous avons dit au commencement de cette Vie, que la Mère de Monsieur l'Abbé de Choisy étoit arrière-petite-fille du Chancelier de l'Hospital.

tre les écueils, qu'il devoit rencontrer pendant la route. „ Le dixième volume „ de l'Hiſtoire de l'Egliſe, dit-il, qui „ va ſuivre, eſt ſans doute, le plus im- „ portant & le plus difficile. Les ma- „ tières qui le compoſent, ſont aſſez „ délicates à traiter. Elles ſe ſont paſ- „ ſées preſque ſous nos yeux; & je dois „ m'attendre, ſi j'y fais quelque faux „ pas, à être redreſſé durement. Auſſi „ ai-je réſolu d'y aporter beaucoup plus „ d'application, en ſuivant toujours la „ maxime des bons Hiſtoriens, qui rap- „ portent les faits ſimplement, ſans pren- „ dre de parti, & qui n'oublient pas les „ raiſons les plus fortes alléguées de part „ & d'autre, laiſſant au lecteur le plai- „ ſir de décider. "

DANS le dixième Tome, il ſe compare lui-même à un voyageur, qui après une longue & périlleuſe navigation, ſe trouve encore en pleine Mer; mais qui voit le Port où il eſpère entrer, ſans faire naufrage. Il lui reſte encore, dit-il, pluſieurs écueils à éviter, d'autant plus dangereux, qu'ils ſont connus de tout le monde.

POUR ne pas laiſſer ſes lecteurs dans une

une plus longue attente, il leur annonce d'avance les principaux événemens, qui entrent dans ce Volume. Les Guerres des Huguenots, qui mirent plus d'une fois le Royaume à deux doigts de ſa perte: la triſte Journée de la Saint-Barthelemy, condamnée, preſque également, par les Catholiques & par les Proteſtans: la Ligue que les Catholiques formèrent pour la défenſe de la Religion; la Révolution du Portugal; le Pontificat de Sixte V; la mort de Marie Stuart, Reine d'Ecoſſe; la converſion du Roi Henri le Grand, qui détruiſit la Ligue; ſon mariage avec la Reine Marguerite de Valois, déclaré nul par des Commiſſaires du Pape; ſon ſecond Mariage avec Marie de Médicis; la Naiſſance du Dauphin, qui fut le Roi Louis XIII. les grands deſſeins de Henri le Grand, pour la paix univerſelle & perpétuelle de l'Europe; Sa mort malheureuſe. Telle eſt la matière du prémier livre de ce dixième Tome. Mais comme la plûpart de ces ſujets ont déja été fort bien traités, ſoit dans des Hiſtoires particulières, ſoit dans l'Hiſtoire générale; l'Auteur n'y ajoûte rien de

de nouveau, que le tout ingénieux, qu'il ſçait donner à tout ce qu'il manie. Cependant ce qu'il dit ſur le Règne de Louis XIII, & ſur le commencement de celui de Louis XIV: qui, juſqu'ici, n'ont pas été fort heureux en Hiſtoriens, peut encore exciter la curioſité de bien des gens, & avoir pour eux, en quelque ſorte, la grace de la nouveauté.

Il n'oublie pas, comme on le croit aiſément, de parler des fameuſes diſputes ſur la Prédeſtination & ſur la Grace; qui dès le ſeizième ſiècle, avoient partagé les eſprits, dans les Univerſités de Louvain, & de Douai, & qui recommencèrent plus fortement que jamais en 1640 à l'occaſion du Livre intitulé, *Auguſtinus*, compoſé par Cornelius Janſenius, Evêque d'Ypres. L'Abbé de Choiſy, qui ſe propoſe de faire l'Analyſe de cet ouvrage, tâche d'en expoſer la doctrine. Tout l'ouvrage, dit-il, eſt diſtribué en trois Tomes. Le premier contient huit Livres, pour expliquer les erreurs des Pélagiens, & des Demi-Pélagiens. Le ſecond eſt ſur l'état de la Nature innocente, ou de la

Grace du prémier homme & des Anges; ſur l'état de la Nature déchuë, & enfin, ſur l'état de pure Nature. Le troiſième Tome contient dix Livres ſur la Grace du Sauveur. Le fondement du Syſtême de Janſenius, eſt qu'il y a deux ſortes d'états de l'homme, & deux ſortes de Grace, par raport à chaque état; que dans l'état d'Innocence, l'homme étoit entièrement libre, & que la Grace qu'il avoit, étoit, dit-il, ſoumiſe à ſa liberté: que quoiqu'il ne pût faire le bien ſans cette Grace, elle ne le déterminoit pas à le faire, & qu'il avoit le pouvoir d'uſer de cette Grace, ou de n'en pas uſer. Il penſe de même de l'état dans lequel les Anges ont été créés; que depuis le péché d'Adam, l'homme eſt déchu & tombé dans une néceſſité de pécher; que toutes ſes actions ſans grace ſont tout autant de péché; qu'il a beſoin, pour faire le bien, d'une grace invincible qui le faſſe agir néceſſairement; que l'efficacité de cette grace conſiſte dans une délectation victorieuſe, qui entraîne néceſſairement le conſentement de la volonté, & détermine l'homme à faire le bien, comme il eſt déterminé par la

la concupiſcence à faire le mal, quand il eſt laiſſé à lui-même; que cette grace n'eſt pas donnée à tous; & qu'ainſi tous les hommes n'ont pas toujours les ſecours néceſſaires, pour obſerver les Commandemens de Dieu : que tous les hommes étant devenus coupables par le péché du prémier homme, ils ne méritent plus que la damnation; & que ſi Dieu les laiſſoit tous périr, il ne commettroit aucune injuſtice : que la Prédeſtination de Dieu, n'eſt autre choſe, que le Decret purement gratuit, par lequel il a réſolu, de toute éternité, d'en retirer quelques-uns de cette maſſe de corruption, & de leur faire des graces, pour ſurmonter les tentations, & perſévérer dans le bien juſqu'à la fin: que la Réprobation, au contraire, eſt la juſtice que Dieu fait, en les laiſſant dans cette maſſe malheureuſe. Il s'enſuit de ces principes, que les hommes à qui Dieu ne donne point cette grace efficace, n'ont point un pouvoir prochain de faire le bien, & qu'on peut dire, en ce ſens, que quelques Commandemens de Dieu ſont impoſſibles aux Juſtes, à raiſon de leurs forces préſentes, quelque volonté qu'ils ayent, & quelques

efforts qu'ils faſſent ; & que la grace par laquelle les Commandemens ſont poſſibles, leur manque. C'eſt la prémière des cinq Propoſitions condamnées, comme extraites du Livre de Janſenius. On peut voir dans l'Hiſtorien même, le reſte du Syſtème de Janſenius.

LA ſeconde Propoſition condamnée, eſt, que dans l'état de la Nature déchuë, on ne réſiſte jamais à la Grace intérieure.

LA troiſième que pour mériter & démériter dans l'état de la Nature déchuë, il n'eſt pas néceſſaire que l'homme eût la liberté, oppoſée à la néceſſité.

LA quatrième, que les Semi-Pélagiens admettoient la néceſſité de la Grace intérieure & prévénante, pour toutes les actions, même pour le commencement de la Foi, & étoient Hérétiques, en ce qu'ils diſoient que cette Grace étoit telle, que la volonté de l'homme pouvoit lui réſiſter, ou lui obéïr.

LA cinquième Propoſition condamnée, eſt, que c'eſt une erreur Semi-Pélagienne de dire que Jéſus-Chriſt eſt mort, & a répandu ſon ſang généralement pour tous les hommes. Ces cinq Propoſitions furent

rent condamnées comme autant d'Héréſies, par les Papes Innocent X. & Alexandre VII.

Ce dixième Tome de l'Hiſtoire de l'Egliſe finit par la minorité de Louis XIV. ſous la Régence d'Anne d'Autriche, ſa mère, & le Miniſtère du Cardinal Mazarin. Les Miniſtères des Cardinaux de Richelieu & Mazarin, ſont, ſans contredit, deux des plus beaux morceaux de l'Hiſtoire de France. Ce ſont ces deux Miniſtres, qui ont élevé les fondemens de cette haute puiſſance, où parut la Monarchie Françoiſe, ſous le règne de Louis le Grand, & où elle paroît aujourd'hui, ſous le règne de ſon Succeſſeur. On peut faire le parallèle de ces deux Miniſtres d'après l'Abbé de Choiſy. Il n'y a pour cela qu'à recueillir les beaux traits qui ſont ſemés par-tout dans ce volume; & l'on en aura bien-tôt un Tableau achevé.

Le onzième & dernier volume commence à l'année 1661, & finit à l'année 1715. Il ſe reſſent beaucoup, ſelon un Ecrivain de nos jours (1) de l'âge très

(1) Monſieur l'Abbé *Goujet*, dans ſa Bibliothèque des Auteurs Eccléſiaſtiques du XVIII. Siècle, Tom. I.

impreſſion. On y decouvre, ſans aucune application, les fondemens aſſurés de la Religion, ſon établiſſement, ſes progrès, ſes perſécutions ; la ſageſſe de Dieu qui la conſerve, & qui la gouverne. Ouvrage utile, s'il en fut jamais, principalement dans notre Siècle, & aux gens du monde, à qui ces grands objets ne ſauroient être trop familiers. Lecture agréable par la ſingularité des événemens, la varieté des ſituations, & que le ſtile de l'Auteur vif & élégant, & ſa manière de narrer rendent encore plus agréable. Peu de perſonnes connoiſſent auſſi-bien que lui, l'art d'abréger ſans rien omettre d'eſſentiel. Peu de perſonnes choiſiſſent auſſi heureuſement que lui les faits intéreſſans, & ces traits qui frappent, qui touchent, & qui par-là inſtruiſent mieux qu'un long diſcours. Enfin, je ne craindrai point d'avancer qu'il eſt le *Veilleius Paterculus* de ſon Siècle.

DANS l'intervalle qui s'écoula entre l'impreſſion de ſes Volumes de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, il donna au Public la Vie de Madame de Miramion, ſa Couſine germaine. Il nous apprend dans l'Avertiſſement de ce Livre, qu'il a ſuivi

des

des Mémoires originaux, & qu'il y avoit dix ans que cet Ouvrage étoit achevé, quand il parut en 1706. Il ne se détermina à le publier, que parce qu'il découvrit, par une voye sûre, qu'on imprimoit dans les Pays étrangers une autre Vie de Madame de Miramion : Ouvrage informe, selon lui, sans approbation, & sans autorité, *& qui n'aura peut-être*, dit-il, *pour toute recommandation, qu'un nom fort connu.*

MADAME de Miramion vint au monde le 2. de Novembre 1629. Son Père, Jacques Bonneau, Seigneur de Rubelle, & sa Mère Marie d'Yvry, lui donnèrent une excellente éducation. Dès l'enfance elle fit paroître des marques d'une profonde pieté. Au mois de Mai 1645 elle épousa Jean-Jacques de Beauharnois, Seigneur de Miramion, Conseiller au Parlement de Paris, qui mourut six mois après ce Mariage, & laissa sa femme grosse de quatre mois & demi, à l'âge de 16 ans. Belle, jeune & riche, comme elle étoit, elle ne manqua pas de soupirans après la mort de son mari. Le Comte de Bussy Rabutin fut celui qui lui témoigna

une plus forte paſſion, comme nous l'alons dire.

Le 9. Août 1648 Madame de Miramion partit à ſept heures du matin, d'Iſſy, avec Madame de Miramion ſa belle-mère, pour aller faire ſes dévotions au Mont Valérien. Elles avoient dans leur Caroſſe, un Ecuyer d'un âge avancé, & deux Demoiſelles. A un quart de lieuë du Mont Valérien, vingt hommes à cheval les arrêtérent. Madame de Miramion eut d'abord recours à Dieu, & ſe mit à crier à tous les paſſans, qu'elle étoit Madame de Miramion, qu'on l'enlevoit, qu'ils allaſſent à Paris avertir ſa famille. Le caroſſe alloit fort vite, & fut bien-tôt dans la forêt de Livry. Là elle tenta inutilement de ſe ſauver au travers des ronces qui lui déchirèrent le viſage. On fit mettre pied à terre à Madame de Miramion ſa belle-mère, à ſa Demoiſelle, & à ſon Ecuyer. Le Caroſſe repartit; grand nombre de relais ſe trouvèrent ſur la route. Elle fut conduite en peu de tems à Launay, Château à trois lieuës de Sens, & appartenant alors à Hugues de Buſſy-Rabutin, Grand Prieur de France.

France. Dès que le Caroſſe fut entré dans la Cour, on en ôta les chevaux; mais Madame de Miramion ne voulut point deſcendre, réſoluë d'y paſſer la nuit. Un Chevalier de Malthe s'aprocha de la portière, & la pria d'entrer dans la maiſon. Elle n'en voulut rien faire, & lui demanda avec fermeté ſi c'étoit lui qui la faiſoit enlever? Non, Madame, lui répondit-il fort reſpectueuſement, c'eſt Monſieur le Comte de Buſſy-Rabutin qui nous a aſſurés que c'étoit de votre conſentement. Ce qu'il vous dit eſt faux s'écria-t-elle, & vous verrez ſi j'y conſens. Le Chevalier par ſon air noble & doux, & par ſes diſcours obligeans, inſpira de la confiance à Madame de Miramion. Elle entra dans une ſalle baſſe, où elle trouva deux piſtolets chargés, dont elle ſe ſaiſit, pour ſe faire porter reſpect. On lui apporta à manger, qu'elle refuſa avec hauteur, diſant qu'elle vouloit la mort, ou la liberté. Il vint pluſieurs perſonnes, l'une après l'autre, tantôt la menacer de toutes ſortes de violences, tantôt lui faire les offres les plus avantageuſes, pour l'engager à épouſer Monſieur de Buſſy.

Il n'avoit point encore paru : ſa ſupriſe étoit grande. On l'avoit aſſûré pluſieurs fois, qu'un eſprit doux conſentiroit à tout. *On m'avoit dit que c'étoit un mouton*, diſoit-il, *& je la trouve un Lion.* Il ſe montra enfin ; & dès qu'elle le vit : *Je jure* s'écria-t-elle, *je jure devant le Dieu vivant, mon Créateur & le vôtre, que je ne vous épouſerai jamais.* L'effort qu'elle fit en prononçant ces paroles, acheva de lui ôter ce qui lui reſtoit de forces. Elle tomba preſque évanouie. Il y avoit plus de quarante heures, qu'elle n'avoit mangé, ce qui fit craindre à Monſieur de Buſſy qu'elle ne mourût. Cette crainte, les nouvelles, qui lui arrivoient à tous momens, que plus de ſix cens hommes armés, étoient prêts à ſortir de la ville de Sens pour venir l'aſſiéger, & la fermeté de Madame de Miramion, le firent enfin réſoudre à la rendre à elle-même. Il l'en aſſûra avec ſerment pour l'engager à prendre quelque nourriture. *Quand les chevaux ſeront à mon Caroſſe*, lui répondit-elle, *& que je ſerai dedans, je mangerai.* Les chevaux furent mis au Caroſſe, & ſans ſe faire preſſer davantage, elle avala deux

œufs,

œufs frais. Le Caroſſe ſortit du Château, & prit le chemin de Sens, où elle tomba dans une très dangereuſe maladie. Elle pourſuivit en Juſtice Monſieur de Buſſy pendant deux ans, *& puis* dit-elle, *je lui ai pardonné en vuë de Dieu.* L'Auteur ajoûte, qu'elle le fit auſſi à la recommandation du Prince de Condé; à condition que ſon Raviſſeur ne ſe préſenteroit jamais devant elle. Ce qu'il exécuta pendant trente-ſix ans, au bout deſquels, dans un Procès qui ſurvint à Monſieur de Buſſy, elle eut la généroſité de ſolliciter pour lui Monſieur le Préſident de Neſmond, ſon Gendre, l'un des Juges de ce Procès. Ce fut Monſieur l'Abbé de Choiſy qui ménagea l'entrevue de Madame de Miramion, & du Comte de Buſſy.

CELUI-CI, dans le prémier Tome de ſes Mémoires, rapporte fort au long l'Hiſtoire de cet Enlevement, & il s'en juſtifie d'une manière fort plauſible. „ Sur „ les fins de l'hyver de 1647, dit-il, un „ vieux Bourgeois de Paris, nommé Le„ boccage, me vint propoſer le mariage „ d'une veuve, qui avoit, ſelon lui, „ des millions, & qu'il étoit fort ami „ d'un

„ d'un homme, en qui elle avoit beau-
„ coup de confiance. Moi, qui cher-
„ chois du bien, je crus facilement tout
„ ce qu'on me disoit là-dessus. Leboc-
„ cage me fit donc parler à cet homme,
„ qui me promettoit son assistance, &
„ qui après nous avoir fait voir deux fois
„ dans l'Eglise de la Mercy, la veuve
„ & moi, sans nous approcher, pour
„ sçavoir si nous nous trouvions l'un l'au-
„ tre à notre gré, me dit que je ne lui
„ déplaisois pas; mais qu'elle n'ôsoit rien
„ faire, en cette rencontre, sans le con-
„ sentement de ses parens, qui vouloient
„ absolument qu'elle épousât un hom-
„ me de Robe; que cependant je le lais-
„ sasse faire, qu'il feroit des tentatives
„ auprès des principaux parens, pour me
„ faire agréer d'eux, & qu'en tout cas,
„ il la persuaderoit de disposer d'elle-
„ même.

„ Le 24 Mai je reçus une lettre de
„ l'Ami de Madame de Miramion, par
„ laquelle il me mandoit, sous des noms
„ empruntés, que la Dame n'avoit pas
„ la force de résister à ses parens, qui
„ m'étoient contraires; mais *qu'elle seroit*
„ *bien aise que je lui aidasse, par une*
„ *violence*

„ *violence apparente, à dire Oui.* Je com-
„ pris qu'il me vouloit perſuader de l'en-
„ lever, & ce conſeil me ſurprit d'abord.
„ Néanmoins, me venant de la part d'un
„ homme, qui ne me paroiſſoit avoir
„ d'autre intérêt en cette affaire, que l'a-
„ vantage & la ſatisfaction des parties,
„ je ne balançai pas à le ſuivre. D'ail-
„ leurs, je me flattai un peu ſur une cho-
„ ſe, que je ſouhaitois. Je communi-
„ quai mon deſſein au Prince, (de Con-
„ dé) qui l'approuva, & qui me pro-
„ mit de me donner à porter à la Cour,
„ la nouvelle de la Capitulation d'Y-
„ pres, afin que je puſſe retourner à Pa-
„ ris, ſans aucun ſoupçon. Il m'offrit
„ même Bellegarde, l'une de ſes places
„ de Bourgogne, pour m'y retirer après
„ l'Enlevement. Mais je le remerciai,
„ ne croyent pas avoir beſoin de mener
„ la Dame plus loin que Launay, qui
„ étoit une des maiſons du Grand Prieur
„ de France. Le 25 je fis réponſe à mon
„ Ami, que je ſerois bien-tôt à Paris,
„ où je ferois tout ce qu'il jugeroit à
„ propos.

„ AUSSI-TOT que je fus debar-
„ raſſé des affaires de la Cour, j'allai

„ trou-

„ trouver l'homme, qui m'avoit parlé
„ du mariage de Madame de Miramion,
„ lequel me parut dans les mêmes ſen-
„ timens que ceux qu'il m'avoit témoi-
„ gnés par ſa lettre, touchant l'enleve-
„ ment. Je diſpoſai donc quatre relais
„ de caroſſe, de Saint-Clou, où je de-
„ vois prendre *mon Hélène* allant au Mont
„ Valérien. Je pris avec moi mon frè-
„ re de Rabutin, un Gentil-homme de
„ mes Amis, & trois Gentils-hommes
„ à moi. Je rencontrai la veuve dans
„ le caroſſe de ſa belle-mère, au-deſſus
„ du jardin de Mademoiſelle du Tillet
„ à Saint-Clou, que Philippe de Fran-
„ ce Duc d'Orléans, acheta depuis pour
„ aggrandir le ſien. J'obligeai le cocher
„ de repaſſer le Pont, & d'entrer dans
„ le Bois de Boulogne, où je voulus
„ faire changer de Caroſſe à la veuve;
„ mais je n'en pus jamais venir à bout.
„ De ſorte que je fis ſeulement dételer
„ ſes deux chevaux, & en mettre ſix à
„ la place; & ainſi, nous autres, à droi-
„ te & à gauche du Caroſſe, traverſa-
„ mes la plaine de Saint-Denys, & nous
„ entrames dans la Forêt de Livry. Com-
„ me la Dame crioit fort, & que je

„ crus

„ crus que c'étoit la préſence de ſa belle-
„ mère, qui l'obligeoit d'en uſer ainſi, je
„ fis mettre pied à terre dans le bois
„ à cette belle-mère, & je ne laiſſai
„ qu'une Demoiſelle avec la veuve dans
„ le caroſſe, & un laquais ſur le der-
„ rière; mais la Dame ne fit pas moins
„ de bruit après cela, & je connus que
„ j'étois trompé. Je voulus la renvoyer;
„ mais mon frère m'en diſſuada, me di-
„ ſant qu'elle changeroit peut-être, &
„ qu'en tout cas, je la renverrois plus
„ honorablement pour moi, de Launay
„ que de la campagne, d'où l'on diroit
„ que l'on me l'auroit tirée des mains.
„ Je le crus donc, & lorſque nous fu-
„ mes à Launay, voyant que la Dame
„ ne finiſſoit pas ſes lamentations, je lui
„ dis, que ſi je n'euſſe pas crû qu'elle eût
„ conſenti à ce que je venois de faire,
„ je ne l'aurois jamais fait; que je la
„ ſuppliois de croire qu'elle étoit en état
„ de faire tout ce qu'il lui plairoit, &
„ que pour rien du monde je ne la vou-
„ drois contraindre. Elle me dit, que
„ ſi je la mettois en liberté, elle en uſe-
„ roit bien. Je lui repliquai, que je
„ croyois que ſi elle ſortoit de mes mains

„ elle n'y rentreroit jamais ; mais que je „ n'étois ni de condition, ni d'humeur „ à forcer une femme ; que je l'assûrerois „ encore, que c'étoit dans la croyance „ qu'elle ne seroit pas fâchée que je l'en- „ levasse, que je l'avois fait. Que, si „ elle me croyoit assez honnête homme „ pour la mériter, elle n'avoit qu'à dire, „ & que je vivrois d'une manière avec „ elle, qu'elle ne se répentiroit pas de „ l'honneur qu'elle m'auroit fait ; que si „ elle s'en vouloit retourner, elle étoit „ la maîtresse, & que je la ferois con- „ duire sur l'heure à Sens. Elle m'en „ pria, en me faisant entendre que je „ réüssirois bien mieux par cette voye, „ que par celle que j'avois prise. Je lui „ dis que je ne m'y attendois pas ; mais „ que je ne laisserois pas d'être son ser- „ viteur. Je donnai cent pistoles à la „ Demoiselle, & je la fis escorter par „ trois de mes gens, depuis Launay jus- „ qu'à Sens. "

Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on se plaint de l'incertitude Historique. Comment concilier cette espérance, que Madame de Miramion donna au Comte de Bussy, avec ces paroles que l'Abbé de Choisy

Choisy fait dire à cette Dame : *Je jure devant le Dieu vivant, que je ne vous épouserai jamais ?* On peut lire les protestations de sincérité que fait le Comte de Bussy, à la page 267 du prémier Tome de ses Mémoires. D'un autre côté, l'Abbé de Choisy qui n'ignoroit pas ce qu'avoit raconté Monsieur de Bussy, touchant cet Enlèvement, en avoit appris toutes les circonstances, de la bouche même de Madame de Miramion, plus digne de foi que Monsieur de Bussy : de sorte que je ne crains pas, s'il est permis à un Historien de prendre parti, de préférer la narration de l'Abbé de Choisy, à celle du Comte de Bussy.

APRE'S cet enlèvement, la famille de Madame de Miramion la pressa extrêmement de se remarier ; mais elle ne voulut jamais y consentir. On peut voir dans le Livre même toutes les actions de cette Dame illustre par sa pieté, qui mourut le 24 Mars 1696.

L'ANNE'E suivante, si l'on peut s'en rapporter à un Ecrivain, (1) qui ne se

(1) Dans les Annales de la Cour & de Paris, Tome prémier, page 7 de l'Edition d'Amsterdam. Gatien Sandras des Courtile est Auteur de ces Annales, aussi Romanesques que ses autres Ouvrages.

fait aucun ſcrupule de joindre le faux avec le vrai, l'Abbé de Choiſy mit au jour un Ouvrage, qui eſt aujourd'hui fort inconnu. Quoiqu'il en ſoit, cet Auteur, dont je parle, aſſure qu'Adelaïde Princeſſe de Savoye, étant venuë en France, pour épouſer Monſieur le Duc de Bourgogne, „ l'Abbé de Choiſy, voyant que c'étoit être à la mode, „ que de s'occuper de cette Princeſſe, „ crut faire merveilleuſement bien ſa cour, „ que de compoſer une *Rélation de ce* „ *qui lui étoit arrivé depuis ſon départ.* „ D'abord que ce livre ſortit de deſſous „ la preſſe, les donneurs d'encens pu- „ bliérent que c'étoit la plus belle choſe „ du monde. Si on leur eût demandé „ cependant ce qu'ils y trouvoient pour „ le tant vanter, ils euſſent été bien em- „ pêchés de le dire. Auſſi, ceux qui „ faiſoient profeſſion d'être ſincères en „ parlèrent bien-tôt tout autrement. Au „ lieu de dire que c'étoit une ſi belle „ choſe, ils dirent, tout au contraire, „ qu'il n'y avoit rien de ſi pitoyable. „ Cela ne fit pourtant pas plaiſir à cet „ Abbé, qui ſe pique de bien écrire. „ Mais tous ceux qui paſſent pour être

„ de

„ de bon goût, se trouvant de même „ sentiment, son livre fut condamné tout „ d'une voix à être livré aux beurrières „ & aux épiciers, pour envelopper du „ poivre & du beurre. "

SI ce récit n'est pas une fable, la Rélation de l'Abbé de Choisy dût paroître, (sans doute à Paris) en 1697; car cette Princesse arriva à Fontainebleau, le 6 d'Octobre de la même année, & épousa le 7 de Décembre suivant, Monsieur le Duc de Bourgogne.

VOICI encore sur l'Abbé de Choisy, une Anecdote racontée par le même Auteur, & à laquelle vous donnerez, Monsieur, telle créance que vous jugerez à propos.

„ AVANT que de poursuivre mon „ discours, dit-il au même endroit, l'on „ me permettra de faire une petite di- „ gression au sujet de cet Auteur. Il „ perdit un jour cinquante louis d'or „ sur sa parole, contre la belle Mada- „ me du Fresnoy, & n'ayant point d'ar- „ gent pour la payer, il se passa je ne „ sçais combien de jours, sans qu'elle en- „ tendît parler de lui. Elle s'en ennuya „ à la fin, de sorte qu'il lui envoya un

„ exemplaire des livres qu'il a compo-
„ ſés. Il lui manda en même tems, que
„ s'il étoit vrai, comme il étoit porté
„ dans le billet qu'elle lui avoit écrit,
„ qu'elle attendît après ſa dette pour jouer,
„ il la prioit de ſe désennuyer avec ces
„ livres, en attendant qu'il pût la ſatis-
„ faire. Madame du Freſnoy trouva cet-
„ te manière de s'excuſer de payer ſes
„ dettes, nouvelle; & elle fut tentée de
„ faire des livres comme les autres, afin,
„ qu'avec ſes Ouvrages, elle pût con-
„ tenter ſes créanciers, quand ils lui en-
„ verroient demander de l'argent. "

L'ANNE'E 1723 fut fatale à l'Abbé de Choiſy, par la perte qu'il fit de Monſieur l'Abbé de Dangeau, le plus tendre de ſes Amis, depuis l'enfance. La conformité de l'âge & de leurs inclinations, n'avoit pas peu contribué à ſerrer les liens de leur amitié. Louis de Courcillon de Dangeau étoit né au mois de Janvier 1643. l'Abbé de Choiſy ne ſurvécut qu'un an à ſon Ami. Il fut enlevé de ce monde le 2 d'Octobre 1724 dans ſa quatre-vingt & uniéme année.

AINSI vécut & mourut François-Timoléon

moléon de Choisy, Prieur de Saint Lo de Rouen, de Saint Benoist du Sault & de Saint-Gelais, Doyen de l'Académie Françoise, ci-devant Abbé de Saint-Seine en Bourgogne, & Grand-Doyen de l'Eglise Cathédrale de Bayeux.

QUELQUES mois avant sa mort, il avoit répondu, en qualité de Directeur de l'Académie, au Discours prononcé par Monsieur l'Abbé d'Olivet, reçu le 25 de Novembre 1723, à la place de Monsieur de la Chapelle.

„ VOUS vous souvenez encore, Mes-„ sieurs, dit un célèbre Académicien (2), „ en parlant de l'Abbé de Choisy, & „ pour moi je m'en souviendrai toujours, „ du dernier Discours qu'il prononça dans „ la place que j'ai l'honneur de remplir; „ duquel on peut dire, comme on le dit „ de la dernière action publique de Cras-„ sus, que c'étoit le chant du Cygne, qui „ anonçoit sa mort. Il avoit eû la fièvre „ toute la nuit. A peine pût-il se traî-„ ner jusqu'ici. Ses infirmités l'avoient „ rendu incapable de toute application,

(2) Monsieur de Valincour, dans sa Réponse à Monsieur Portail, Premier Président du Parlement de Paris, reçu à la place de Monsieur l'Abbé de Choisy.

„ & il y parut bien à ſon Diſcours, qui „ n'avoit certainement rien de tout ce „ qu'on met ordinairement en uſage pour „ attirer l'attention. Mais comme ſes „ paroles ſortoient du fond de ſon cœur, „ & qu'elles étoient animées par une ten- „ dre amitié pour celui de nos Confrè- „ res dont il faiſoit la réception, j'obſer- „ vai avec plaiſir, que ce diſcours, tout „ négligé qu'il étoit, fit plus d'impreſſion „ ſur les eſprits des Auditeurs, qu'il n'en „ eût fait avec tous les ornemens & „ tout l'appareil que l'art auroit pû y „ ajoûter.

„ TANT il eſt vrai, que c'eſt dans „ ces mouvemens du cœur, ſupérieurs „ aux préceptes, que conſiſte la vérita- „ ble éloquence, dont ni l'adreſſe, ni „ le travail des Rhéteurs, ne ſçauroit „ approcher qu'imparfaitement. &c. "

L'ELOGE qu'un grand Magiſtrat (3) a fait de l'Abbé de Choiſy, n'eſt pas moins juſte; & il mérite d'être rapporté. „ Parmi cette foule d'Auteurs cé- „ lèbres, qui ſont ſortis de cette ſource „ pure & féconde, (l'Académie Fran- „ çoiſe)

(3) Monſieur Portail, dans ſon Diſcours de réception à l'Académie Françoiſe.

„ çoiſe) & qui ont répandu votre répu-
„ tation dans toute l'Europe, s'étoit diſ-
„ tingué l'illuſtre Confrère, que nous
„ regrettons.

„ Issu d'une race noble, né dans le
„ ſein de la politeſſe, élevé dans le com-
„ merce continuel des Compagnies les
„ plus choiſies, & des eſprits les plus or-
„ nés, il ſçut y puiſer cette douceur de
„ mœurs, ces graces naturelles, cet eſ-
„ prit d'inſinuation & d'enjouëment, qui
„ le rendoient aimable à tout le monde.
„ Brillant, & plein de ſaillies dans la
„ converſation, Ami fidelle, officieux,
„ empreſſé à plaire, il poſſedoit l'art
„ de ſe faire déſirer par tout. Habile
„ à mettre à profit tous les événemens
„ de la fortune; ſi les conjonctures le
„ portèrent juſques chez les Nations les
„ plus éloignées, ce fut pour y ſoute-
„ nir un caractère de repréſentation, &
„ de dignité. Bien-tôt il y a acquit des
„ connoiſſances devenuës utiles à ſa
„ Patrie, par ces Rélations ſi propres
„ à ſatisfaire la curioſité du Lecteur, &
„ où il a trouvé le ſecret d'inſtruire en
„ amuſant, & d'intéreſſer ſa matière &
„ ſans ſujet.

„ PROPRE à tout genre de littéra-
„ ture ; verſé dans la connoiſſance de
„ l'Hiſtoire Eccléſiaſtique & Prophane,
„ on l'a vû depuis s'élever avec ſuccès,
„ juſqu'aux matières les plus graves &
„ les plus ſérieuſes. Cet ordre, cette
„ clarté, que l'Auteur a ſçu y répandre;
„ cette pureté de langage, cette noble
„ ſimplicité qui y regnent par tout ; cet
„ enchainement naturel de faits, qui met-
„ tent ces matières ſublimes à la portée
„ de tous les âges & de tous les ſexes;
„ qui attachent l'eſprit, qui rempliſſent
„ le cœur ſans fatiguer l'attention, &
„ laiſſent toujours un nouveau déſir de
„ lecture, ont peut-être rendu ces Ou-
„ vrages auſſi utiles au Public, que ceux,
„ où les Savans admirent l'érudition la
„ plus profonde. "

ON prétend que la Bruyère a voulu dépeindre l'Abbé de Choiſy, ſous le nom de *Théodote*, dans le caractère ſuivant.

Théodote, avec un habit auſtère, a un viſage comique, & d'un homme qui entre ſur la Scène. Sa voix, ſa démarche, ſon geſte, ſon attitude, accompagnent ſon viſage. Il eſt fin, *cauteleux*, douce-

doucereux, myſtérieux. Il s'approche de vous, & il vous dit à l'oreille: *Voilà un beau tems, voilà un beau dégel.* (4) s'il n'a pas les grandes manières, il a, du moins, toutes les petites, & celles même qui ne conviennent guère qu'à une jeune Précieuſe. Imaginez-vous l'application d'un enfant à élever un Château de carte, ou à ſe ſaiſir d'un papillon, c'eſt celle de *Théodote* pour une affaire de rien, & qui ne mérite pas qu'on s'en remuë. Il la traite ſérieuſement & comme quelque choſe qui eſt capital. Il agit, il s'empreſſe, la fait réüſſir. Le voilà qui reſpire & qui ſe repoſe, & il a raiſon; elle lui a couté beaucoup de peine. L'on voit des gens enyvrés, enſorcelés de la faveur; ils y penſent le jour, ils y rêvent la nuit. Ils montent l'eſcalier d'un Miniſtre, & ils en deſcendent; ils ſortent de ſon anti-chambre, & ils y rentrent. Ils n'ont rien à lui dire, & ils lui parlent. Ils lui parlent une ſeconde fois; les voilà contens, ils lui ont parlé. Preſſez-les, tordez-les, ils dégoûtent

(4) La Bruyère n'auroit-il pas eû en vuë le Journal du voyage de Siam, ſi rempli de jolis riens, où l'Auteur avouë lui-même, qu'*il écrit tous les jours ſur la pointe d'une éguille?*

tent l'orgueil, l'arrogance, la préſomption. Vous leur adreſſez la parole, ils ne vous répondent point. Ils ont les yeux égarés, & l'eſprit aliéné. C'eſt à leurs parens à en prendre ſoin, & à les renfermer, de peur que leur folie ne devienne fureur, & que le monde n'en ſouffre. *Théodote* a une plus douce manie. Il aime la faveur éperdûment, mais ſa paſſion a moins d'éclat. Il lui fait des vœux en ſecret, il la cultive, il la ſert myſtérieuſement. Il eſt au guet & à la découverte ſur tout ce qui paroit de nouveau avec les livrées de la faveur. Ont-ils une prétenſion ? il s'offre à eux, il s'intrigue pour eux ; il leur ſacrifie ſourdement, mérite, alliance, amitié, engagement, reconnoiſſance. Si la place d'un Caſſini devenoit vacante, & que le Suiſſe ou le Poſtillon du Favori s'avisât de la demander, il apuyeroit ſa demande, il le jugeroit digne de cette place. Il le trouveroit capable d'obſerver & de calculer, de parler de Parélies & de Parallaxes. Si vous demandiez de *Théodote* s'il eſt Auteur, ou Plagiaire ; Original, ou Copiſte, je vous donnerois ſes Ouvrages, & je vous dirois : *Liſez, & jugez.*

Mais

Mais s'il eſt Devot, ou Courtiſan, qui pourroit le décider, ſur le portrait que j'en viens de faire ? Je prononcerois plus hardiment ſur ſon Etoile. Oui, *Théodote*, j'ai obſervé le point de votre naiſſance. Vous ſerez placé, & bien-tôt. Ne veillez plus, n'imprimez plus ; le Public vous demande quartier.

ON ne ſçauroit preſque douter que la Bruyère n'aît eû en vuë l'Abbé de Choiſy ; mais ce caractère eſt outré, comme la plû-part de ceux du Théophraſte du dernier ſiècle. Quoiqu'il en ſoit, le caractère d'Arſène, qui, ſelon la clé prétenduë des Caractères de la Bruyère, regarde le Marquis de Treville, ou l'Abbé de Choiſy, eſt encore plus ſatirique, & peut-être plus éloigné du caractère de ce dernier. Vous en déciderez.

ARSENE, du plus haut de ſon eſprit, contemple les hommes ; & dans l'éloignement d'où il les voit, il eſt comme effrayé de leur petiteſſe. Loué, exalté, & porté juſqu'aux Cieux par de certaines gens, qui ſe ſont promis de s'admirer réciproquement ; il croit, avec quelque mérite, qu'il a poſſédé tout celui qu'on peut avoir, & qu'il n'aura

n'aura jamais. Occupé, & rempli de ſes ſublimes idées, il ſe donne à peine le loiſir de prononcer quelques Oracles. Elevé par ſon caractère au-deſſus des jugemens humains, il abandonne aux ames communes le mérite d'une vie ſuivie & uniforme: & il n'eſt reſponſable de ſes inconſtances, qu'à ce cercle d'amis qui les idolâtrent. Eux ſeuls ſçavent juger, ſavent penſer, ſavent écrire, doivent écrire. Il n'y a point d'autre Ouvrage d'eſprit ſi bien reçu dans le monde, & ſi univerſellement goûté des honnêtes gens, je ne dis pas qu'il veuille approuver, mais qu'il daigne lire. Incapable d'être corrigé par cette peinture qu'il ne lira point.

S'IL m'eſt permis de dire ce que je penſe de l'Abbé de Choiſy, je crois qu'il faut adoucir un peu les traits de loüanges, que ſes Confrères de l'Académie lui ont données, & de ces deux Portraits de la Bruyère, s'il eſt vrai qu'ils regardent notre Auteur. Je ne penſe pas qu'on puiſſe mieux attraper le caractère de cet Abbé, que fit une Dame extrêmement diſtinguée par ſon eſprit, en diſant qu'il avoit vécu trois ou quatre

quatre vies différentes. Homme, femme, toujours dans les extrêmités, abimé ou dans l'étude, ou dans les bagatelles. Eſtimable par un courage, qui mène au bout du monde ; mépriſable par une coquetterie de petite fille ; & dans ces états différens, toujours gouverné par le plaiſir.

IL faut cependant lui rendre juſtice. Il avoit l'ame bien faite, & le caractère excellent. *Pour des ennemis*, dit-il, (5) *Graces à Dieu, je n'en ai point, & n'en eus jamais ; & ſi je ſçavois quelqu'un qui me voulût du mal, j'irois tout à l'heure lui faire tant d'honnêtetés, tant d'amitiés, qu'il deviendroit mon Ami, en dépit de lui.*

AIME' & eſtimé de la plûpart des Grands de la Cour, il auroit pû parvenir aiſément à une fortune brillante, s'il eût eû une meilleure conduite. *Dieu ne l'a pas permis*, dit-il en ſe conſolant ; *je me ſerois perdu dans les grandes élévations, & d'ailleurs, à la mort j'aurois à en rendre un plus grand compte. Je n'aurai qu'à répondre de moi.*

FINIS.

(5) Dans ſes Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire de Louis XIV.

FINISSONS ce portrait par ces paroles d'un Académicien que j'ai déja cité (6): Monsieur l'Abbé de Choisy étoit „ fort assidû aux exercices de l'Académie; & jamais homme ne fut plus propre à s'attirer l'estime, & l'amitié de „ ses Confréres. Officieux, & plein d'une politesse qui n'avoit rien d'affecté, „ toujours prêt à loüer les autres, ne „ parlant jamais de lui-même qu'avec „ modestie. Il portoit sur son visage, „ cette gayeté douce & tranquille, qui „ n'ayant rien de l'emportement d'une „ joye immodérée, se communique insensiblement à ceux à qui l'on parle, „ & fait toujours la douceur de la conversation.

„ CEUX qui ne l'auront jamais vû, le „ trouveront tout entier dans ces aimables Lettres, où l'on croit l'entendre „ parler, & où il raconte avec tant de „ grace & de naïveté, les particularités „ de son voyage de Siam. Mais, ce „ qu'on ne sauroit assez louer en lui, c'est „ la candeur qui paroissoit dans tous ses „ Entretiens, où son cœur parloit plus „ que sa bouche.

„ IL

(6) Monsieur de Valincour.

„IL eſt des hommes extraordinaires, „qui naiſſent avec une inclination ſi do„minante pour les Lettres, & avec des „talens ſi ſinguliers pour y réüſſir, qu'on „diroit que la Nature les ait uniquement „deſtinés à en être les maîtres & les „modèles.

„ILS ſe trouvent Poëtes, ou Orateurs, „avant que d'avoir ſongé à le devenir. „Souvent ils ne travaillent pas d'après „les règles; mais les obſervations qu'on „fait ſur leurs Ouvrages, deviennent les „règles de leur art. Permettons à ces „eſprits du prémier ordre, quand le Ciel „en a fait naître, de ſe tracer eux-mê„mes des routes particulières, & de ſui„vre le génie qui les entraîne hors du „chemin commun des emplois ordinaires „de la vie civile.

„QU'ILS ſoient l'ornement de leur „pays & de leur ſiécle; que leurs aima„bles & ſolides Ecrits, ſoient l'entretien „& l'admiration de la poſtérité. Mais „que leur gloire ſoit la confuſion de ces „Ecrivains licentieux, qui n'ayant ja„mais rien fait que des Ouvrages, éga„lement contraires au bon ſens & aux „bonnes mœurs, ont employé les reſtes

„ d'une vieilleſſe inſenſée, à donner au Pu-
„ blic, les Recueils toujours frivoles, ſou-
„ vent ſcandaleux, des excès de leur jeu-
„ neſſe ; & qui n'ont pas craint de faire
„ voir aux hommes, qu'avec un ſang déja
„ glacé dans leurs veines, ils conſervoient
„ encore de la complaiſance pour des
„ choſes, dont ils auroient dû rougir en
„ les écrivant, & que la fougue de l'â-
„ ge, l'emportement des paſſions, n'ont
„ jamais pû rendre excuſables.

„ MONSIEUR l'Abbé de Choiſy
„ nous a laiſſé ſur cela un excellent exem-
„ ple. Retiré du monde, & n'ayant plus
„ d'autre emploi que celui de lire &
„ d'écrire, il s'exerça d'abord ſur quel-
„ ques morceaux choiſis de l'Hiſtoire
„ de France. Mais, bien-tôt, ayant
„ pris des vuës plus convenables à ſon
„ état, & à ſon caractère, il entreprit
„ l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, qu'il a eû la
„ conſolation d'achever avant ſa mort. "

RIEN ne juſtifie plus, ce que j'ai inſinué plus haut, qu'il faut rabbattre quelque choſe des éloges, que les Académiciens donnent à leurs Confrères. Car, ſans parler de ces prétendus motifs, *plus convenables à l'état, & au caractère*

ractère de l'Abbé de Choisy, qui l'engagèrent à quitter l'Hiſtoire de France, pour entreprendre l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, deux Ouvrages de ſa compoſition dont j'ai encore à vous rendre compte, & ſur tout le dernier, prouvent avec une entière évidence, qu'il ne doit pas être exclus du rang de ces Ecrivains licentieux, qui employent les reſtes de leur vieilleſſe à mettre par écrit les recueils ſcandaleux des excès de leur jeuneſſe.

TROIS ans après ſa mort; c'eſt-à-dire, en 1727 on vit paroître ſes Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire de Louis XIV. Ils ne contiennent pas tellement les actions de ce grand Roi, qu'on n'y trouve encore pluſieurs particularités de la Vie de l'Auteur. J'avertis, dit-il, qu'en écrivant la Vie du Roi, j'écrirai auſſi la mienne, à meſure que je me ſouviendrai de ce qui m'eſt arrivé. Ce ſera un beau contraſte; mais cela me réjouira, & je veux bien courir le riſque, qu'on diſe (1):

Il joint à tous propos,
Les louanges d'un Fat à celles d'un Héros.

(1) Deſpréaux, Epitre au Roi.

COMME il n'avoit pas fait ces Mémoires pour être imprimés, on y voit des traits extrêmement hardis, & il n'a pas eû honte de s'y peindre d'une manière, qui ne lui fait pas honneur. „ Je „ mettrai à la lettre, pourſuit-il, tout „ ce que je ſçaurai, & tout ce que j'ap„ prendrai par des voyes ſûres & ſecret„ tes. Ces Mémoires-ci ne ſont pas „ faits pour être imprimés. Je ſerai con„ tent d'eux, pourvû qu'ils me faſſent „ paſſer quelques quarts d'heure ſur mes „ vieux jours, & qu'ils puiſſent réjoüir „ mes Amis, à qui je me ferai un plai„ ſir d'en faire la confidence.

„ ET qu'on n'aille pas s'imaginer, que „ ce ne ſont que des paroles, & que „ je n'ôſerois faire ce que je promets avec „ tant de hardieſſe, pour ne pas dire, „ d'inſolence. Je déclare d'abord, que „ ce que je vais écrire demeurera, pen„ dant ma vie, dans l'obſcurité de mon „ Cabinet. Comment ôſerois-je parler „ librement du Prince, & de ſes Miniſ„ tres? Le pas ſeroit gliſſant; & ſi je „ ne me fais des affaires avec eux, ou „ avec leurs enfans, ce ne ſera, du „ moins, qu'après avoir pris mes meſu-

„ res

„ res pour une séparation éternelle. Ainsi, malgré la flatterie, vice dominant „ de tous les siécles, je mettrai sur le papier tout ce que je sçaurai de plus secret, & de plus vrai; & je me vante „ d'en sçavoir beaucoup. "

IL déclare à l'entrée de cet Ouvrage, que ce n'est point un vain désir de gloire, qui lui met la plume à la main, qu'il n'attend de son projet, ni honneur, ni profit; mais qu'il écrit pour sa propre satisfaction.

L'AUTEUR de la Préface, qui est à la tête de ces Mémoires (2), après en avoir fait un grand éloge, avouë que l'Abbé de Choisy ne les ayant pas composés pour leur faire voir le jour, il y a laissé bien des négligences de stile, & quelques répétitions, qu'il auroit sans doute rectifiées s'il eut prevû ce qui arrive. „ Mais, dit-il, ce que l'on perd „ de ce côté-là, on en est bien dédommagé par les traits vifs & hardis, dont „ il a étoffé des Mémoires, qu'il écrivoit pour son seul usage, & qu'il eût „ peut-être sacrifiées à la crainte de déplai-

(2) François-Denys Camusat, né à Besançon. Voyez la liste de ses Ouvrages, au devant de sa Critique des Journaux, imprimée en 1734. in douze.

„ plaire aux Courtiſans, qu'ils interreſ-
„ ſent.

„ CE qui ſera le plus de plaiſir aux
„ lecteurs, qui ſçavent penſer, ce ſont
„ les particularités que Monſieur l'Ab-
„ bé de Choiſy rapporte ſur la perſonne
„ du feu Roi. Elles développent par-
„ faitement bien toute la grandeur d'a-
„ me de ce Prince, & montrent, que
„ ce qu'il y a eû de répréhenſible dans
„ ſon Gouvernement & dans ſa con-
„ duite, doit-être, en grande partie, at-
„ tribué aux vuës ſecrettes de ſes Miniſ-
„ tres, & aux flatteries de ſes Courtiſans.
„ Pour lui, il a toujours voulu le bien
„ de ſon peuple. Il n'avoit point d'au-
„ tre but, dans les démarches mêmes
„ qui ont cauſé le plus de dommage au
„ Royaume.

„ C'EST ce que Monſieur l'Abbé de
„ Choiſy développe, en bon François,
„ qui aime ſon Prince, & qui ſent à
„ quel degré de ſplendeur le feu Roi
„ avoit porté ſon Etat. Il ne faut pas
„ croire pourtant, qu'il ait écrit un froid
„ Panégyrique. Il dit la vérité, & nous
„ croyons ne pouvoir mieux caractériſer
„ ſes Mémoires, qu'en diſant, qu'il loue

ſous

„ ſouvent Louis XIV; qu'il le blâme
„ quelque fois, & qu'il peint ordinaire-
„ ment les Miniſtres & les Favoris,
„ avec ces traits délicats & malins, qui
„ coulent, ſans peine, de la plume d'un
„ homme qui vit à la Cour, & qui en
„ a pris le ſtile. "

S'IL n'y avoit que des négligences de ſtile, & des répétitions dans les Mémoires de l'Abbé de Choiſy, on lui pardonneroit aiſément ces legers défauts. Mais, ce qu'il y a d'inexcuſable; c'eſt que, malgré la proteſtation de ſincérité que l'Auteur y fait, on y trouve un grand nombre de traits ſatiriques, douteux, & même évidemment faux. Un Ecrivain de nos jours a refuté une calomnie groſſière ſur le Cardinal de Richelieu, racontée dans ces Mémoires (3).

(3) Feu Laurent Joſſe le Clerc, Prêtre de Saint Sulpice, dans ſa Bibliothèque du Dictionnaire de Richelet, article *Richelieu*. On peut ajoûter au trait cité, & refuté par le Sieur le Clerc, qu'on lit dans le Mercure François de 1616 pag. 309. & dans celui de 1617 page 214. que Barbin fut fait controlleur des Finances, le 24. de Novembre 1616. à la place du Préſident Jeannin, & que ce jour-là même, Monſieur de Richelieu fut nommé Sécrétaire d'Etat à la place de Monſieur de Villeroy; & Monſieur Mangot, Garde des Sceaux, à la place de Monſieur du Vair. Ce qui détruit de fond en comble, la fable débitée

JE connois assez votre goût, Monsieur, pour présumer que vous ne me sçaurez pas mauvais gré d'éclaicir un fait important de la vie du Roi Louis XIV, rapporté par l'Abbé de Choisy, & par plusieurs autres Ecrivains. Il s'agit du mariage de ce Prince avec Madame de Maintenon, dont ils content différemment l'époque & les circonstances.

DES l'année 1688 le bruit couroit déja que le Roi avoit épousé cette Dame. „ Je doute, dit Monsieur Arnauld „ dans une lettre du 3 de Juin de cette année (4), qu'on puisse sçavoir „ certainement, ce qu'on dit du mariage clandestin. Si cela est vrai, il n'y „ aura que quatre ou cinq personnes, „ qui l'auront sçu; qu'il n'y a point d'apparence, qu'ils n'ayent point gardé le „ secret: & je ne crois pas, que sur cet „ article, on en puisse faire un crime „ aux Directeurs de sa conscience. Cela ne

débitées sur le Cardinal de Richelieu, par l'Abbé de Choisy, à la page 46. du prémier Tome de ses Mémoires.

(4) Voyez la lettre CCCXCVI. de Monsieur Antoine Arnauld à Monsieur du Vaucel, imprimée dans le Tome cinquiéme, de l'Edition de Nancy 1727. Monsieur Arnauld y fait aussi l'Histoire de Madame de Maintenon, & de son mariage avec le fameux Paul Scarron.

» ne pourroit être mauvais, qu'à cauſe
» du ſcandale. Or, il n'y en a point;
» parce que tous ceux, qui croyent
» qu'il y a plus que de l'amitié entre
» ces deux perſonnes, croyent en même
» tems, qu'ils ſont mariés; & ceux qui
» ne croyent pas qu'ils ſoient mariés,
» n'y ſoupçonnent point de mal. Que
» ſi ſon Confeſſeur a jugé qu'il ne ſe
» pouvoit paſſer de femme, n'a-t-il pas
» dû, & pû lui conſeiller d'en avoir une
» légitime, plû-tôt que de ſe mettre en
» état d'offenſer Dieu par des amours
» illégitimes! Je ne vois donc pas ce
» qu'il y a à reprendre dans ce Maria-
» ge, contracté ſelon les règles de l'E-
» gliſe, qui n'eſt humiliant qu'à l'égard
» des hommes, qui regardent comme
» une baſſeſſe, de s'être pû réſoudre à
» épouſer une femme, de neuf ou dix
» ans plus âgée que lui, & ſi fort au
» deſſous de ſon rang; au lieu qu'il
» peut avoir fait une action agréable à
» Dieu, s'il n'a regardé ce mariage, que
» comme un remède néceſſaire à ſa foi-
» bleſſe; qui l'empêchoit de tomber en
» des chutes criminelles, & qui le lioit
» d'affection avec une perſonne, dont

„ il eſtimoit l'eſprit & la vertu, & dans „ l'entretien de laquelle il trouvoit un „ divertiſſement innocent à ſes grandes „ occupations. Plût à Dieu que les Di- „ recteurs de ſa conſcience ne lui euſ- „ ſent jamais donné de plus méchans „ conſeils, que celui-là ! “

Le Continuateur de l'Abrégé Chronologique de Mezeray (5), fixe ce Mariage (6) à l'année 1699. „ La „ Marquiſe de Maintenon, dit-il, preſ- „ ſoit le Roi, depuis long-tems, de met- „ tre par-là le comble à ſon ambition. „ Le Roy y conſentit pour calmer ſa „ propre conſcience. Il ſentoit quelque „ ſcrupule de vivre dans un mariage clan- „ deſtin. Il voulut lui donner une for- „ me moins équivoque. Néanmoins, „ comme ce mariage étoit d'une nature „ à ne pouvoir être célébré publique- „ ment, il fallut avoir recours à une per- „ ſonne de confiance. Louis-Antoine „ de Noailles avoit été fait Archevê- „ que de Paris en 1695 par la faveur de

(5) Henri-Philippe de Limiers, Tome ſecond, page 45. de l'Edition d'Amſterdam (Rouen) 1735. en deux Volumes in douze.

(6) J'entends ici un mariage fait en face de l'Egliſe. Car on ne doute point, que pluſieurs années auparavant, il n'y eût un mariage de conſcience.

„ de Madame de Maintenon. Elle crut „ pouvoir tout exiger d'un Prélat, qui „ lui étoit redevable de ſa Dignité. Elle „ ne ſe trompa point. Le nouvel Ar- „ chevêque donna, ſans peine, ſa Béné- „ diction au mariage, en préſence du Pè- „ re de la Chaiſe, & d'un Miniſtre d'E- „ tat ſeulement.

L'ABBE' de Choiſy, mieux inſtruit que cet Ecrivain, a raiſon de croire que ce mariage eut une autre forme légitime, bien des années auparavant. „ Mon- „ ſieur de Harlay, dit-il, Archevêque „ de Paris (7), & le Père de la Chai- „ ſe, en furent les Miniſtres; Bontems „ & le Chevalier de Fourbin, ſervirent „ de témoins. Il m'arriva, trois ans „ après, une petite bagatelle, qui ne „ laiſſa pas d'être un indice. J'avois pré- „ ſenté un Livre au Roi. Je priai Bon- „ tems, qui étoit de mes bons amis, „ d'en préſenter un de ma part à Mada- „ me de Maintenon. Elle étoit alors ma- „ lade, & ne voyoit perſonne. Il s'ac- „ quitta de la commiſſion. Quinze jours „ après, en me contant ce qu'il avoit dit „ à la Dame, il ſe ſervit de ces termes, „ *Je*

(7) Mort en 1691.

„ *Je ſuis aſſuré que Sa Ma.....* Il s'ar-
„ rêta tout court, en ſentant l'indiſcré-
„ tion, fit un bond, changea de diſcours.
„ Je ne fis pas ſemblant d'avoir ouï dire
„ les mots Sacramentaux, & ne lui en ai
„ jamais parlé. "

VOICI ce que j'ai appris par une voye très aſſurée, au ſujet de ce mariage. Comme le Roi ne pouvoit plus réſiſter à l'empreſſement de Madame de Maintenon, qui le ſollicitoit vivement de rendre ſon mariage public; elle fit conſulter Monſieur de Fenelon, Archevêque de Cambray, & le Père le Comte Jéſuite, Confeſſeur de Madame la Ducheſſe de Bourgogne. Mais comme on avoit déguiſé le cas, ſous les noms d'un Gentil-homme & d'une Demoiſelle, ils ne trouverent aucune difficulté, & décidérent au gré de ſes déſirs. On les fit trouver enſuite dans le Conſeil de Conſcience, avec Monſieur de Harlay Archevêque de Paris, Monſieur Boſſuet Evêque de Meaux, & le Père de la Chaiſe, Confeſſeur du Roi. A peine l'affaire fut-elle entamée, que Monſieur de Fénelon fit des reproches au Père de la Chaiſe, en lui diſant qu'il l'avoit trompé, & qu'il

qu'il cherchoit à le perdre. Monſieur de Harlay, & Monſieur Boſſuet décidérent d'abord en faveur de Madame de Maintenon; ce qui irrita ſi fort contr'eux, Monſieur le Dauphin, qui avoit voulu abſolument ſe trouver à ce Conſeil, qu'il les traita de *petit Capellans, & de Preſtolets, qu'il feroit jetter par les fenêtres, ſans le reſpect qu'il avoit pour le Roi.* Il embraſſa Monſieur de Fénelon, & les Pères de la Chaiſe, & le Comte, qui avoient opiné autrement que ces deux Prélats, leur témoigna mille bontés, & leur fit mille careſſes. Il fut arrêté, à la pluralité des voix, que le mariage ne ſeroit pas rendu public. Madame de Maintenon ne tarda guère à donner des marques de ſa vengeance, à ceux qui lui avoient été contraires. Elle employa tout ſon crédit pour faire condamner à Rome les *Maximes des Saints* de Monſieur de Cambray, ſuſcita pareillement des ennemis au Père le Comte, dont on déféra, quoi qu'avec aſſez peu de ſuccès, la *Rélation de la Chine*, à Rome, & à la Sorbonne. Ils ne reſtèrent pas long-tems à la Cour: Monſieur de Cambray ſe retira peu après dans ſon Diocèſe, & le Pere le Com-

te, à Bourdeaux ſa Patrie, où il mourut en 1729.

REVENANT aux Mémoires de l'Abbé de Choiſy, dont cette digreſſion m'a trop écarté, *ils ſont fort amuſans*, ſelon Monſieur l'Abbé Lenglet du Freſnoy (8), *& il y a du neuf & du ſingulier. Mais peut-être*, dit cet Auteur, *qu'on ne les a pas imprimés, tels que l'Abbé de Choiſy les avoit faits. Au moins, le dit-on dans le Public.*

DE'VOILONS ici ce que Monſieur l'Abbé Lenglet n'a ôſé découvrir ſuivant toutes les apparences. L'Editeur de ces Mémoires, a jugé à propos d'en retrancher pluſieurs Fragmens ſcandaleux, qui depuis ont été donnés au Public en 1735 ſous le titre d'*Hiſtoire de Madame la Comteſſe des Barres, à Madame la Marquiſe de Lambert.* Il eſt étonnant, que l'Auteur de cet infame Livre, ait eû la hardieſſe de l'adreſſer à une Dame auſſi vertueuſe que Madame Lambert; & l'on devroit ſçavoir gré à l'Editeur des Mémoires de l'Abbé de Choiſy, d'avoir ſupprimé ces Fragmens, s'il ne ſe fût trouvé une

(8) Méthode pour étudier l'Hiſtoire, Tom. VIII. page 1116. de la dernière Edition, in douze.

une perſonne, moins amie des bienſéances, qui n'a pas témoigné la même retenue en leur faiſant voir le jour. J'avouë que j'en ai employé une partie dans cette Vie. Mais, outre que je n'aurois pû les ſupprimer entièrement, ſans trahir la vérité Hiſtorique (9), je me flatte de les avoir mis en œuvre, d'une manière, qui en faiſant connoître l'Abbé de Choiſy tel qu'il étoit, ne porte aucune atteinte à la pudeur, & aux bonnes mœurs.

MAIS, ſi l'on a eu raiſon d'exclure des Mémoires de l'Abbé de Choiſy, l'Hiſtoire de la Comteſſe des Barres, qui en compoſoit une partie; j'avouë que je ne puis pénétrer les motifs qui ont porté l'Editeur de cet Ouvrage à en bannir un Fragment, qui ne peut bleſſer les loix les plus ſévères de la bienſéance. Comme heureuſement il m'eſt tombé entre les mains, vous le trouverez à la fin de cette Vie.

J'IGNORE s'il reſte encore aujourd'hui quelque perſonne du nom & de la famille de l'Abbé de Choiſy. Je ſçais ſeulement, qu'il y avoit dans le ſiécle der-

(9) *Ne quid veri non audeat.* Cicero.

dernier, un fameux ingénieur & Maréchal de Camp de ce nom, Couſin iſſu de Germain de celui dont je viens d'écrire l'Hiſtoire. Le Roi faiſoit tant de cas de cet habile homme, qu'il lui donna le Gouvernement de Sarre-Louis, que celui-ci ne dût qu'à ſon mérite. Né ſans biens, d'une Branche Cadette, il entra d'abord dans les Mouſquetaires, & ſe ſentant de l'inclination & du génie pour les Mathématiques, il ſe livra tout entier aux Fortifications, & réſolut de ſe faire tuer, ou de faire fortune. On peut voir dans les Mémoires de l'Abbé de Choiſy toutes les belles actions militaires de ce Guerrier, qui, après la bleſſure du Comte de Talard, eut ordre du Roi d'aller commander l'Armée qui aſſiégeoit Rhinfeldt, où il eut un honneur, que Monſieur de Vauban lui-même n'a jamais reçu. Il commanda une Armée. Je ne ſçais ſi Monſieur de Choiſy a laiſſé poſtérité.

FIN

DU TROISIE'ME ET DERNIER LIVRE.

CATA-

CATALOGUE
DES OUVRAGES
DE MONSIEUR
L'ABBÉ DE CHOISY.

I. QUatre Dialogues. I. Sur l'Immortalité de l'Ame. II. Sur l'Exiſtence de Dieu. III. Sur la Providence. IV. Sur la Religion. *A Paris, chez Sebaſtien Mabre-Cramoiſy*, MDCLXXXIV. *in douze. Pag.* 221. *ſans la Préface.* Cet Ouvrage qui a été réimprimé en Hollande, in douze, n'eſt pas entièrement de Monſieur l'Abbé de Choiſy. Monſieur Louis de Courcillon de Dangeau y a beaucoup de part. Le prémier Dialogue eſt de l'Abbé de Dangeau; le ſecond, du même, & de l'Abbé de Choiſy. Le troiſième & le quatrième, ainſi que la Préface, ſont uniquement de ce dernier.

Ils ont été critiqués par Pierre Jurieu, Miniſtre de Roterdam, dans le Livre qui a pour titre: *Apologie d'un tour nouveau pour les quatre Dialogues de Monſieur l'Abbé de Dangeau. A Cologne* (la Haye) MDCLXXXV. *in douze.*

II. Journal du voyage de Siam, fait en 1685 & 1686. *A Paris, chez Sebaſtien Mabre-Cramoiſy*, MDCLXXXVI. *in quarto. Dans la*

même ville, & à Amsterdam, en MDCLXXXVII. *in douze. Et en dernier lieu, à Paris, en* MDCCXLI. *in douze.*

Cette Rélation, selon Monsieur l'Abbé Lenglet, a été aussi imprimée en Hollande, en trois petits Volumes, avec les deux Voyages de Siam, par le Pere Tachard, Jésuite.

Dans le Catalogue de la Bibliothèque de Monsieur Colbert, page 679. N°. 9300, on cite le *Journal du voyage de France fait en 1685 & 1686 par l'Abbé de Choisy. Paris, 1687 in quarto.* On chercheroit en vain cet ouvrage. Le titre, & la forme du Livre, dont on a voulu parler dans ce Catalogue; le tems auquel il a été imprimé; tout persuade, que c'est le *Journal du Voyage de Siam*, & que l'Imprimeur du Catalogue de Monsieur Colbert, a mis mal à propos *France* pour *Siam.*

III. Discours prononcé à l'Académie Françoise, par Monsieur l'Abbé de Choisy, lorsqu'il y fut reçu le 25. Aoust 1687. *A Paris,* MDCLXXXVII. *in quarto, & dans le Recueil des Discours de Réception pour l'année* MDCLXXXVII. *page* 3.

IV. Interprétation des Pseaumes, où les différences notables de l'Hébreu, & de la Vulgate sont marquées; & la Vie de David. *A Paris, chez Cramoisy,* MDCLXXXVII. *in quarto,* & MDCXC. *in octavo.* La Vie de David a été réimprimée séparément à Amsterdam, en MDCXCII. in douze.

V. La Vie de Salomon. *A Paris, chez Claude Barbin,* MDCLXXXVII. *in quarto.*

VI. Pen-

VI. Penſées Chrêtiennes ſur divers ſujets de pieté. *A Paris*, MDCLXXXVIII. & MDCXC. *in douze.* L'Auteur avoue dans l'Avertiſſement, qu'il a tiré la plus grande partie de ces Penſées, des Manuſcrits du Père Surin, Jéſuite.

VII. *Hiſtoire de Philippe de Valois, & du Roi Jean.* A Paris, chez Barbin, MDCLXXXVIII. *in quarto.*

VIII. Hiſtoire de Charles cinquième. *A Paris* MDCLXXXVIII. *in quarto.*

IX. Hiſtoire de Charles Sixième. *A Paris*, MDCXCV. *in quarto.*

X. La Vie de Saint Louis. *A Paris* MDCXCV. *in quarto.*

XI. Traduction de l'Imitation de Jéſus-Chriſt. *A Paris*, MDCXCII & MDCXCIX. *chez Dezalier, in douze.* Cette Traduction a été réimprimée pluſieurs autres fois.

XII. Hiſtoires de Pieté & de Morale. *A Paris, chez Jacques Eſtienne* MDCXCVII. *in douze, & en* MDCCXI. *ſous ce titre*: Les plus beaux événemens *de l'Hiſtoire ſacrée, & de l'Hiſtoire prophane rapportés à la morale*: in douze.

XIII. En MDCCXVIII l'Auteur donna au Public, deux autres Volumes *d'Hiſtoires de Pieté & de Morale*, imprimées à Paris, chez Coignard, in douze, réimprimées en MDCCXXIX chez Simond, & en MDCCXXXV chez P. G. le Mercier, in douze.

XIV. Hiſtoire de l'Egliſe, contenant les trois prémiers ſiècles. Tome prémier. *A Paris, chez Jean-Baptiſte Coignard*, MDCCIII. *in quarto.*

Hiſtoire de l'Egliſe, Tome ſecond. *Depuis l'an 306. juſques à l'an 378. chez le même,* MDCCIV.
——— Tome troiſième. Depuis l'an 378. juſques à l'an 565. chez le même, MDCCV.
——— Tome quatrième. Depuis l'an 565. juſques à l'an 840. chez Antoine Dezallier, MDCCVI.
——— Tome cinquième. Depuis l'an 840. juſques à l'an 1100. chez le même, MDCCXII.
——— Tome ſixième. Depuis l'an 1100. juſques à l'an 1300. chez le même, MDCCXIII.
——— Tome ſeptième. Depuis l'an 1300. juſques à l'an 1422. chez le même, MDCCXIV.
——— Tome huitième. Depuis l'an 1423. juſques à l'an 1508. chez le même, MDCCXVI.
——— Tome neuvième. Depuis l'an 1508. juſques à l'an 1570. chez Chriſtophe David, MDCCXIX.
——— Tome dixième. Depuis l'an 1570. juſques à l'an 1661. chez le même, MDCCXXI.
——— Tome onzième. Depuis l'an 1661. juſques à l'an 1715. chez le même, MDCCXXIII.

Cette Hiſtoire a été réimprimée à Paris, chez Chriſtophe David en MDCCXXVII. *en autant de volumes, in douze.*

XV. Diſcours prononcé à l'Académie Françoiſe, par Monſieur l'Abbé de Choiſy, en qualité de Directeur, le 25. Aouſt MDCCIV. pour la Diſtribution des Prix de Poëſie. *Imprimé dans le Recueil des Diſcours de l'Académie pour l'année* MDCCIV. *page* 3.

XVI. Eloge de Meſſire Jacques-Benigne Boſſuet, Evêque de Meaux, prononcé dans l'Académie Françoiſe, par Monſieur l'Abbé de Choiſy,

Choisy, le jour de la Réception de Monsieur l'Abbé de Polignac. *A Paris*, MDCCIV. *in quarto*, & *dans le Recueil de* MDCCIV. *page* 203.

XVII. La Vie de Madame de Miramion, Fondatrice d'une Communauté de Filles de Sainte Geneviéve. *A Paris, chez Antoine Dezallier*, MDCCVI. *in quarto*. Cette Vie a aussi été réimprimée in douze, dans la même Ville.

XVIII. Réponse de Monsieur l'Abbé de Choisy, au Discours prononcé dans l'Académie Françoise, par Monsieur de Coaslin, Evêque de Metz, le jour de sa Réception à l'Académie. *Dans le Recueil de* MDCCXI. *pag.* 285.

XIX. *Réponse de Monsieur l'Abbé de Choisy, au Discours de Monsieur* l'Abbé d'Olivet, lorsque ce dernier fut reçu à l'Académie Françoise, le 25. Novembre MDCCXXIII. *Dans le Recuil de* MDCCXXIV & MDCCXXV. *page* 19.

XX. Mémoires pour servir à l'Histoire de Louis XIV. par feu Monsieur l'Abbé de Choisy, de l'Académie Françoise. *A Utrecht, chez Van-de-Water*, MDCCXXVII. *deux petits volumes, in douze.* Quoique cet ouvrage porte le nom d'Utrecht, il a été imprimé à Rouen. Il y en eut deux Editions la même année en cette Ville. J'en ai vû une autre Edition en trois Brochures in octavo, avec le nom d'Utrecht, chez Van-de-Water, en MDCCXXVII. Si cette Edition a encore été faite à Rouen, il y en aura eû trois la même année en cette Ville. Dans le Journal des Sçavans du mois de Mars MDCCXXVII. page 602. de

l'Edition de Paris, in douze, on lit ces paroles : *Jean-Frédéric Bernard, & N. E. Lucas impriment les Mémoires de l'Abbé de Choisy, contenant l'Histoire de la Cour de France, &c. deux Volumes in douze.* Je doute que ces Mémoires ayent jamais été imprimés en Hollande.

XXI. Histoire de Madame la Comtesse des Barres : à Madame la Marquise de Lambert. *A Amsterdam, en* MDCCXXXVII *in douze ; & à Anvers, en* MDCCXXXV *in douze*, selon le Libraire, qui a rédigé le Catalogue des Livres de Madame la Comtesse de Vérue, page 225. & qui n'a point fait de difficulté de convenir que c'est un Ouvrage posthume de Monsieur l'Abbé de Choisy.

XXII. On trouve un grand nombre de Lettres de Monsieur l'Abbé de Choisy, imprimées parmi celles du Comte de Bussy-Rabutin.

XXIII. On conserve à l'Académie Françoise, un Recueil manuscrit d'Observations sur notre Langue par le même. [On en a rendu compte dans cette Vie, de même que des motifs, qui ont empêché que ce Recueil ne fût imprimé.]

XXIV. Il a eû beaucoup de part aux Observations de l'Académie Françoise sur les Remarques de Vaugelas, imprimées à Paris, chez Coignard, en MDCCIV in quarto, & réimprimées en MDCCIV à la Haye, en deux Volumes in douze.

XXV. L'Auteur des Annales de la Cour, & de Paris, assûre que Monsieur l'Abbé de Choisy a composé une *Rélation de ce qui est arrivé à la Princesse de Savoye, Adélaïde, quand elle vint*

vint en France, pour épouſer Monſieur le Duc de Bourgogne. Cet Ecrivain ajoûte que cette Rélation a été imprimée. [Elle m'eſt entièrement inconnue. J'en ai parlé dans la *Vie de Monſieur l'Abbé de Choiſy.*]

XXVI. Dans ſon Journal du Voyage de Siam (page 95. de l'Edition de Paris, MDCLXXXVII in douze) il dit qu'il a *entrepris la Traduction d'une Hiſtoire Portugaiſe de l'Ethyopie Orientale. Il y a*, pourſuit-il, *des choſes fort curieuſes & fort inconnues. L'Auteur eſt un Moine, qui n'eſt point Moine, qui va au fait, & ne s'amuſe point à la bagatelle.* J'avois crû d'abord, que cet Auteur pouvoit être le Père Jerôme Lobo, Jéſuite, qui a compoſé une Rélation fort exacte de l'Abyſſinie. Mais j'apprends de la belle Traduction, que Monſieur le Grand a faite de cet Ouvrage en MDCCXXVIII. in quarto, que l'original conſervé à Lisbonne, chez Monſieur le Comte d'Ericeyra, n'a jamais été imprimé. Je ne ſçais ce que c'eſt que cette Rélation, ſi ce n'eſt peut être l'Ouvrage, dont voici le titre: *Ethiopia Oriental, e varia Hiſtoria de couſas notaveis de Oriente. Compoſta pollo Padre João dos Santos, da Ordem Dos Pregadores, natural da cidade de Evora. Impreſſa no Convento de S. Domingos de Evora, por Manoël de Lira impreſſor.* MDCIX. *in folio.* Cette Rélation, oubliée par Monſieur l'Abbé Lenglet, eſt aſſez judicieuſe & aſſez curieuſe. Ce qui me fait douter cependant que l'Abbé de Choiſy ait voulu parler de cet Ouvrage, c'eſt que l'Auteur *eſt Moine*, autant qu'on peut l'être. Quoiqu'il en ſoit, ſi cette Traduction eſt

écrite dans le goût du Voyage de Siam, on doit regretter que Monſieur l'Abbé de Choiſy ne l'ait pas communiquée au Public, & qu'il n'y ait peut-être mis la dernière main. Je viens de découvrir dans les *Nouvelles de la République des lettres du mois* d'Octobre 1685. que cette Hiſtoire a été traduite en François, ſous ce titre; Hiſtoire *de l'Ethiopie Orientale, compoſée en Portugais par le R. P.* Jean dos Santos, *Religieux de l'ordre de S. Dominique, & traduite en François, par le R. P. D. Gaëtan Charpy, Mâconnois Clerc-Régulier Théatin.* Paris, André Cramoiſy, 1684. in 12. Bayle dit qu'*on verra des choſes ſingulières dans cette Rélation de l'Ethiopie Orientale*, &c.

XXVII. Dans le même Journal du Voyage de Siam, page 638. il nous apprend que Monſieur l'Abbé de Lionne l'avoit engagé à traduire un petit Livre Spirituel, compoſé par le Père Aquaviva, Général des Jéſuites. Ce Livre, dont parle Monſieur l'Abbé de Choiſy eſt intitulé: *Induſtriæ ad curandos animæ morbos, ad fermàndos ſuperiores.* Cette Traduction n'a pas été imprimée.

FIN DU CATALOGUE
DES OUVRAGES DE MONSIEUR
L'ABBE' DE CHOISY.

FRAG-

FRAGMENT
DES MEMOIRES
DE
L'ABBÉ DE CHOISY,

Qui n'a pas été imprimé, & qui a été tiré de l'Original (1).

JE ne crois pas autrement aux Sorciers, & aux diſeurs de bonne avanture. Je n'ai jamais rien vû d'extraordinaire, quoique j'aye été pluſieurs fois aſſez jeune pour vouloir voir. Un de mes amis, Gaſcon, nommé Maniban de Ram, Parent du Préſident de Maniban, mon Couſin iſſu de germain, étoit à Paris, faiſant grande chère & beau feu. Il y venoit tous les dix ans, & apportoit mille piſtoles, qu'il mangeoit en ſix mois. Caroſſe, Chaiſe à porteurs de ſes livrées, habits dorés, grand jeu, Collations aux Dames;

(1) Ce Fragment devoit être inſeré à la page 37. du ſecond Tome, après cette phraſe : *Mon frère me fit ſouvenir ;* qui finit par ces paroles : *Nous approcha fort près du centre du monde.*

mille piſtoles ne vont pas bien loin. Il me dit un jour que le Curé de Roiſſi lui avoit fait voir dans un verre choſes émerveillables ; une Demoiſelle qui étoit à Toulouſe, & qui pleuroit ſon abſence. Je voulus me moquer de ſa crédulité. Il m'offrit de me faire voir quelque choſe de ſemblable. Je le pris au mot. Il prépare un ſoupé dont quelques Dames curieuſes devoient être. Le Curé y devoit faire le grand perſonnage. J'arrive un quart d'heure avant qu'on ſe mette à table. On m'annonce ; j'entre. Le Sorcier fut glacé, je ne ſais pas pourquoi, & dit tout bas à Maniban, qu'il ne feroit rien en ma préſence. On eut beau le preſſer ; il demeura inflexible. Il fallut me le dire ; & voyant le chagrin des Dames, qui ſeroient privées d'un grand plaiſir, je n'en voulus pas être cauſe, & m'en allai. Ils me proteſterent le lendemain qu'ils avoient vû le Diable, ou quelque choſe d'aprochant.

MAIS j'avouë que de tous ces Contes, aucun ne m'a plus frappé que ce qui arriva chez la Comteſſe de Soiſſons, Niece du Cardinal Mazarin. Son mari étoit malade en Champagne. Elle étoit un ſoir incertaine ſi elle partiroit ou non

pour

pour l'aller trouver, lorſqu'un vieux Gentil-homme de ſa Maiſon lui offrit tout bas de lui faire dire par un Eſprit, ſi Monſieur le Comte mourroit de cette maladie. Madame de Bouillon étoit préſente avec Monſieur de Vendoſme, & le Duc à préſent Maréchal de Villeroy.

Le Gentil-homme fit entrer dans le cabinet une petite fille de cinq ans, & lui mit à la main, un verre plein d'une eau fort claire. Il fit enſuite ſes Conjurations. La petite fille dit que l'eau devenoit trouble. Le Gentil-homme dit tout bas à la Compagnie, qu'il alloit commander à l'Eſprit de faire paroître dans le verre un Cheval blanc, en cas que Monſieur le Comte dût mourir; & un Tigre, en cas qu'il dût en échapper. Il demanda auſſi-tôt à la petite fille ſi elle ne voyoit rien dans le verre? *Ah!* s'écria-t-elle, *le beau petit Cheval blanc!* Il fit cinq fois de ſuite la même épreuve, & toujours la petite fille annonça la mort par des marques toutes différentes, que Monſieur de Vendoſme, ou Madame de Bouillon, avoient nommées tout bas au Gentil-homme, ſans que la petite fille pût les entendre. Ce fait eſt conſtant, & les trois perſonnes préſentes le content à qui veut l'entendre.

Il me ſouvient à ce propos de ce qui ſe paſſa chez la Comteſſe de Soiſſons, lorſqu'elle ſortit de France. La Chambre des Poiſons avoit décrété contre elle. Le Roi, par un reſte de conſidération pour la mémoire du Cardinal, lui envoya Monſieur de Bouillon lui dire qu'il lui donnoit le choix, ou d'aller le lendemain à la Baſtille ſubir les rigueurs de la priſon, & le Jugement; ou de *ſortir* de France inceſſamment. Le Duc de Villeroy, & la Marquiſe d'Aluye étoient avec elle. On tînt Conſeil. Ils vouloient tous qu'elle ſe mît à la Baſtille, puiſqu'elle ſe proteſtoit innocente: mais elle n'ôſa jamais. Monſieur de Louvois, leur dit-elle, eſt mon ennemi mortèl, parce que j'ai refuſé ſa fille pour mon fils. *Il a* eu le crédit de me faire accuſer. Il a de faux témoins. Puiſqu'on a donné un Decret contre une perſonne comme moi, il achevera le crime, & me fera mourir ſur un échaffaut, ou, du moins, me retiendra toujours en priſon. J'aime mieux la clef des champs; je me juſtifierai dans la ſuite. La Marquiſe d'Aluye, ſa fidèle amie, la ſuivit. Elles partirent le lendemain matin en Caroſſe, avec des livrées griſes. Le Roi l'avoit ſouhaité ainſi, de peur que

le

le peuple ne là vît partir, & ne ſe plaignît qu'on ne faiſoit pas juſtice. Mais Monſieur de Louvois la pourſuivit juſques dans les Enfers. Dans toutes les Villes & Villages où elle paſſa, on refuſa de la recevoir dans les grandes Hôtelleries. Il fallut coucher ſouvent dans des Villages ſur la paille, & ſouffrir les inſultes d'un peuple inſolent, qui l'appelloit Sorcière & Empoiſonneuſe. Monſieur de Louvois envoya juſques à Bruxelles, un Capitaine reformé, qui, en donnant de l'argent à des gueux, lui faiſoit chanter injures. Elle fut un jour obligée de coucher dans le Béguinage, où elle étoit allée acheter des dentelles; parce qu'il s'étoit aſſemblé devant la porte plus de trois mille perſonnes qui la vouloient déchirer. Il fallut que le Comte de Monterey, Gouverneur des Pays-Bas, la prit ſous ſa protection, & deſabusât le peuple. Elle avoit emporté ſix cent mille francs d'argent comptant, & commença à faire grande dépenſe. Tout fut appaiſé.

F I N.

521860